

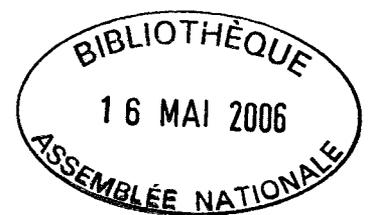
**Ministère
du Tourisme**

Québec 

T6A1
B83 C33
2006/07
2
QL
P. gouv.

Étude des crédits 2006-2007

Renseignements particuliers



**Ministère
du Tourisme**

Québec 

Étude des crédits 2006-2007

Renseignements particuliers

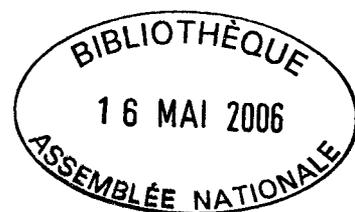


Table des Matières

ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

Questions	Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle adressée à tous les ministères et organismes gouvernementaux	Onglet
1	Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2005-2006, dont a fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.	1
2	Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour l'année 2005-2006 indiquer : a) La liste des employés et/ou membres du conseil d'administration; b) La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération; c) La liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération; d) Leur frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation.	2
3	Pour l'année 2005-2006, le nombre d'employés à statut occasionnel dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activités.	3
4	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2005-2006.	4
5	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels devenus permanents pour 2005-2006.	5
6	Pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence : a) nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents; b) liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre; c) frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation; d) liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.	6
7	Sommes non engagées par le ministère en 2005-2006. Ventiler les montants.	7
8	Ventilation détaillée des sommes versées au programme 1 : Promotion et développement du tourisme pour 2005-2006 et prévisions des sommes pour 2006-2007.	8
9	Sommes versées par le conseil exécutif dans le Fonds de partenariat touristique pour 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Indiquer l'utilisation faite de ces sommes.	9
10	État d'avancement de la politique québécoise de développement touristique. Bilan détaillé de la démarche d'élaboration et résultats obtenus. Préciser les sommes engagées en 2005-2006 dans le cadre de cette stratégie et les prévisions pour 2006-2007.	10

Table des Matières

ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

Questions	Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle adressée à tous les ministères et organismes gouvernementaux	Onglet
11	Concernant le CPIT, indiquer le nombre de rencontres tenues, la date et le lieu des rencontres. Fournir une copie des ordres du jour et procès verbaux.	11
12	État d'avancement de la Stratégie pancanadienne du tourisme et copie des échanges de correspondance avec le fédéral à cet effet. Fournir une copie du plan d'action qui devait être validé par le comité directeur des sous-ministres FPT et les résultats de la consultation faite auprès de l'industrie québécoise. Indiquer le nombre de rencontre du groupe de travail en précisant la date et les sujets abordés.	12
13	Nombre de visiteurs au Québec en 2004 et en 2005 et ventilation par région. Comparaison (en pourcentage) avec l'année précédente.	13
14	Nombre de visiteurs au Québec en 2004 et en 2005 provenant de l'extérieur du Québec. Préciser la provenance des visiteurs. Indiquer s'il y a une hausse ou une baisse comparativement à l'année précédente.	14
15	Recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2005-2006 et ventilation par région. Comparaison avec l'année précédente.	15
16	Dépenses de promotion touristique en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007, préciser : <ul style="list-style-type: none"> a) au Québec; b) au Canada; c) aux États-unis; d) marchés outre-mer; e) méthodes utilisées pour chacune de ces régions (TV, radio, journaux, etc.). 	16
17	Crédits affectés à la représentation touristique du Québec à l'étranger par pays en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007, préciser : <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre de points de service au Québec; b) le nombre de personne y oeuvrant; c) les services offerts; d) les résultats escomptés. 	17
18	Ventilation détaillée des sommes composant le Fonds de partenariat touristique en 2005-2006 et inclure le dernier état financier disponible du Fonds.	18
19	Pour 2005-2006, ventilation des revenus qui proviennent de la taxation des forfaits et activités touristiques en précisant : <ul style="list-style-type: none"> a) les sommes affectées au Fonds de partenariat; b) les sommes virées au Fonds consolidé; c) les régions ayant adopté la Loi 76 à ce jour et les sommes versées aux ATR pour 2005-2006. 	19
20	Budget total prévu pour le Centre d'affaires électroniques et ventilation des dépenses encourues 2005-2006.	20
21	Liste des montants versés aux associations touristiques régionales en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Fournir une copie du nouveau protocole d'entente signé avec les ATR.	21

Table des Matières

ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

Questions	Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle adressée à tous les ministères et organismes gouvernementaux	Onglet
22	Sommes allouées en 2005-2006 dans le cadre du programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques et prévisions pour 2006-2007. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires et les montants reçus. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.	22
23	Montant total accordé au programme de soutien au développement de l'offre touristique en 2005-2006 et prévisions 2006-2007.	23
24	Subventions accordées en 2005-2006 en vertu du programme de soutien au développement de l'offre touristique, préciser par région : a) liste des bénéficiaires; b) brève description des projets; c) montage financier.	24
25	Copie des études, scénarios et/ou analyses concernant la régionalisation, la décentralisation et la déconcentration des effectifs et programmes de Tourisme Québec réalisés par le Ministère.	25
26	Concernant les ententes spécifiques dans les régions ressources, indiquer les sommes engagées en 2005-2005. Ventiler les montants par région. Prévision pour 2006-2007.	26
27	Bilan des ententes spécifiques en tourisme. Préciser le nombre d'entreprises aidées, investissement gouvernemental, investissement total, etc.	27
28	Copie de toutes études d'impacts effectuées par le ministère ou par toute firme indépendante mandatée par le ministère concernant le Jardin zoologique du Québec et le Parc Aquarium au cours des trois dernières années. Coûts de ces études et copie des contrats octroyés à cette fin.	28-
29	Liste des manifestations touristiques qui ont reçu une aide financière du ministère en 2005-2006. Indiquer le montant de la subvention et le programme.	29
30	Sommes engagées en 2005-2006 pour le programme d'aide financière aux activités touristiques structurantes en région et prévisions pour 2006-2007. Inclure les critères et normes du programme.	30
31	État de situation de la stratégie marketing du Québec sur le plan international. Sommes engagées en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.	31
32	Fournir les explications concernant le budget de dépenses du ministère qui était de 138 315 \$, les dépenses probables qui s'élèvent à 158 612 \$ et le manque à gagner de 19 343 \$ pour 2006-2007 (livre des crédits, volume III, p. 187).	32-
33	Sommes engagées et ventilées en 2005-2006 pour le site BonjourQuébec.com et prévision pour 2006-2007.	33
34	État d'avancement de la politique de développement et de promotion de l'industrie touristique. Sommes engagées en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.	34

Table des Matières

ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

Questions	Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle adressée à tous les ministères et organismes gouvernementaux	Onglet
35	Concernant la politique des lieux d'accueil et de renseignements touristiques, indiquer les sommes engagées et ventilées en 2005-2006 et les prévisions en 2006-2007. Indiquer les lieux d'accueil qui ont été fermés en 2005-2006 et ceux qui sont en évaluation.	35
36	Actions posées ou sommes engagées en 2005-2006 visant une plus grande décentralisation vers les régions du Québec.	36
37	Fournir les explications concernant l'utilisation faite du 5 M\$ d'argent neuf annoncé lors du discours sur le budget de mars 2005.	37
38	État d'avancement du comité sur l'avenir du stade olympique mis en place par l'ancienne ministre du Tourisme. Fournir une copie du rapport attendu depuis le printemps 2005. Préciser le nombre de rencontres tenues, la date, la liste des personnes présentes, les ordres du jour et procès verbaux.	38
39	État de situation concernant les Centres de foires au Québec. Sommes engagées (et ventilées) versées en 2005-2006 pour les centres de foires et prévisions pour 2006-2007. Fournir la liste des projets en analyse, une brève description du projet, le montant demandée.	39
40	Copie de rapport, état de situation et/ou analyse concernant l'implantation d'un Centre de foires à Montréal.	40
41	Sommes engagées en 2005-2006 dans le processus de remplacement du stade olympique. Ventiler les montants. Prévisions pour 2006-2007.	41
42	Copie des appels d'offres, appels de candidature faites par la RIO en 2005-2006.	42
43	Copie de la correspondance échangée entre la RIO et les firmes ayant démontré leur intérêt pour le nouveau toit au cours de 2005-2006.	43
44	Fournir les derniers états financiers disponibles de la RIO.	44
45	État de situation, rapport ou analyse produit par le RIO concernant l'avenir du Stade Olympique.	45
46	Copie de la correspondance échangée entre Tourisme Québec et le RIO concernant l'avenir du Stade Olympique.	46

Question **1**

Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2005-2006, dont a fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Réponse :

Réponse :

1) Le Comité provincial des lieux d'accueil et de renseignements touristiques

Ce comité présidé par le ministère du Tourisme (MTO) assure les suivis exigés par la Politique relative aux lieux d'accueil et de renseignements touristiques.

Membres : Ministère des Transports (MTQ)
Fédération québécoise des organisations locales de tourisme (FQOLT)
Association des centres locaux de développement du Québec (ACLD)
ATR associées du Québec (ATRAQ)
Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
Ministère du Tourisme, Direction de l'accueil touristique (MTO)

Budget : 0 \$

Résultats : Coordination de la mise en œuvre de la politique notamment en ce qui a trait au déploiement de Bonjour Québec.com en région et à l'accessibilité des lieux d'accueil.

2) Le Comité des villages relais

Présidé par le MTQ, ce comité devait revoir un volet du programme concernant la réfection des parcs routiers.

Membres : Union des municipalités du Québec (UMQ)
Fédération québécoise des municipalités (FQM)
Ministère des Transports
Ministère du Tourisme, Direction de l'accueil touristique
Ministère des Affaires municipales et des régions (MAMR)

Budget : 0 \$

Résultats : Dépôt d'un rapport définissant les objectifs et critères du programme.

3) Le Comité de suivi des ententes triennales de visibilité à l'aéroport Montréal – Trudeau

Ce comité a comme mandat d'assurer une visibilité gouvernementale à l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau.

Membres : Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (MICC)
Ministère du Tourisme

Budget : 40 000 \$

Résultats : Des annonces informationnelles, promotionnelles et personnalisées sont diffusées à l'aéroport sur les supports de passeport médias.

Question **1**

Réponse :

4) Le Comité exécutif de partenariat public-privé de sept parcs routiers

Ce comité est présidé par le MTQ et a pour mandat d'assurer le suivi du plan d'action visant l'amélioration des infrastructures d'accueil des parcs routiers.

Membres : Ministère du Tourisme
Municipalités (Rivière-Beaudette, Rigaud)
Centre local de développement de Vaudreuil-Soulanges
Association des gens d'affaires de Rigaud et de Soulanges
Ministère des Transports, Services d'ingénierie et d'architecture
Office de tourisme du Suroît

Budget : 0 \$

Résultats : 4 parcs routiers rénovés.

5) Le comité de suivi du projet de consoles d'information dans les parcs routiers

Ce comité conjoint assure la coordination du projet de mise en place de consoles d'information dans trois parcs routiers.

Membres : Ministère du Tourisme
Ministère des Transports

Budget : 0 \$

Résultats : Commentaires et recommandations concernant le projet de dispenser de l'information minimale et de permettre d'effectuer en mode autonome la réservation des produits d'hébergement dans les parcs routiers de St-Nicolas, Saint-Michel de Bellechasse et Saint-Augustin-de-Desmaures.

6) Le Comité directeur Transports/Tourisme sur la signalisation touristique

Ce comité a pour mandat de coordonner le développement, la mise en œuvre et le suivi de projets conjoints à caractère touristique.

Membres : Ministère du Tourisme
Ministère des Transports
ATR associées du Québec

Budget : 0 \$

Résultat : Accord de principe sur un nouveau protocole d'entente d'une durée de 5 ans. Entente sur la mise en œuvre des programmes de signalisation touristique gérés par ATR associées.

7) Le Comité de signalisation des routes et circuits touristiques

Ce comité a pour mandat d'analyser les demandes de signalisation de routes et de circuits touristiques et de statuer sur l'acceptation ou le rejet des demandes.

Question **1**

Réponse :

Membres : Ministère du Tourisme
Ministère des Transports
ATR associées du Québec

Budget : 0 \$

Résultat : Le programme de signalisation a été évalué et modifié en profondeur pour répondre aux besoins de la clientèle touristique.

8) Le Comité des pictogrammes

Ce comité a pour mandat de créer ou de modifier les pictogrammes de signalisation touristique.

Membres : Ministère du Tourisme
Ministère des Transports
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRFP)
Société des parcs canadiens

Budget : 0 \$

Résultat : Création de 6 nouveaux pictogrammes en 2005.

9) Comité interministériel sur le 400e anniversaire de Québec

Le mandat du comité est d'assurer la coordination des actions gouvernementales pour la préparation des fêtes de 2008.

Les membres du comité sont les suivants :

- Bureau de la Capitale-Nationale
- Commission de la Capitale-Nationale
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministère des Finances
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère des Relations internationales
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports

Le budget du comité nous est inconnu, le comité relevant du Bureau de la Capitale nationale. La participation à ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme.

10) Le Comité de travail interministériel sur le 400e anniversaire de Québec

Ce comité de travail vient en soutien au Comité interministériel sur le 400^e anniversaire de Québec (voir point 9 ci-haut). Ce comité de travail doit identifier les projets connus à l'égard du 400^e, évaluer les retombées économiques et établir

Question **1**

Réponse :

les exigences de visibilité gouvernementale. La contribution prévue du ministère du Tourisme serait de conclure une entente de partenariat avec les principaux intervenants concernés en matière d'accueil des visiteurs et de promotion de l'événement et de sa programmation. Le ministère du Tourisme pourra aussi soutenir financièrement des événements inscrits dans la promotion.

Membres: Ministère du Tourisme
 Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC)
 Ministère de la Culture et des Communications
 Ministère des Relations internationales (MRI)
 Ministère des Transports
 Ministère des Finances (MFQ)
 Ministère de la Sécurité publique (MSP)
 Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)
 Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)
 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Budget : non déterminé

Résultat :

Une entente pour la visibilité de Québec 2008 à Rendez-vous Canada sur deux ans a été conclue avec le ministère du Tourisme (contribution de 130 000 \$ du ministère du Tourisme sur 560 000 \$). Une entente de visibilité dans les centres Infotouriste et dans les parcs routiers sur trois ans a été conclue (240 000 \$ sur trois ans payables par la Société des fêtes).

11) Le Groupe de travail interministériel pour établir la position du gouvernement du Québec à l'égard de la mise en application du Western Hemisphere Travel Initiative (WHTI)

Créé par le ministère des Relations internationales, ce comité a pour mandat d'examiner les impacts potentiels du WHTI sur le Québec et de proposer au gouvernement une position conséquente.

Membres : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
 Ministère du Tourisme
 Ministère des Transports
 Ministère des Relations internationales
 Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Budget : 0 \$

Résultats :

Recommandations faites au gouvernement.

12) Comité interministériel sur la diversité biologique

Question 1

Réponse :

Le mandat du comité est d'élaborer les positions québécoises lors des rencontres canadiennes et internationales sur la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies et d'assurer la coordination et le suivi de la Stratégie québécoise sur la diversité biologique et de son plan d'action.

Les membres du comité sont :

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Ministère du Conseil exécutif
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère des Relations internationales
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports
- Hydro-Québec

Le budget du comité nous est inconnu, le comité relevant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. La participation à ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme.

13) Comité interministériel sur le développement durable

Le mandat du comité est de promouvoir le développement durable au sein du gouvernement du Québec et d'assurer la concertation et la coordination des interventions à cet égard.

Les membres du comité sont les suivants:

- Commission de la santé et sécurité au travail
- Conseil du trésor
- Secrétariat du Conseil du trésor
- Institut de la statistique du Québec
- Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Conseil exécutif
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère du Développement économique et Régional et de la Recherche
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-Québec)
- Ministère des Finances
- Ministère des Relations avec les citoyens et Immigration
- Ministère des Relations internationales
- Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
- Ministère du Revenu du Québec
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère du Tourisme

Question **1**

Réponse :

- Ministère des Transports
- Ministère du travail
- Office de la protection du consommateur

Le budget du comité nous est inconnu, le comité relevant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. La participation à ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme.

14) Comité interministériel sur les changements climatiques

Le mandat du comité est de favoriser la concertation des efforts gouvernementaux face aux enjeux des changements climatiques.

Les membres du comité sont les suivants :

- Agence de l'efficacité énergétique
- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministère des Finances
- Ministère des Relations internationales
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère des Transports
- Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
- Société de l'assurance automobile du Québec

Le ministère du Tourisme détient actuellement un statut d'observateur sur ce comité.

Le budget du comité nous est inconnu, le comité relevant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. La participation à ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme.

15) Comité interministériel sur les véhicules hors route

Le mandat du comité est d'assurer la coordination interministérielle du dossier des véhicules hors route.

Les membres du comité sont les suivants :

- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports

Question 1

Réponse :

Le budget du comité nous est inconnu, le comité relevant du ministère des Transports. La participation à ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme.

16) Comité interministériel Canal de Soulanges

Le mandat du comité est d'assurer la coordination des actions gouvernementales, notamment les études, concernant la réouverture du canal de Soulanges.

Les membres du comité sont les suivants :

- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère des Finances
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports

Le budget du comité nous est inconnu, le comité relevant du ministère des Transports. La participation à ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme. Des études sont présentement en cours.

17) Table gouvernementale aux affaires territoriales

Le mandat du comité est d'assurer le suivi des engagements gouvernementaux dans le cadre de la mise en œuvre du Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale.

Les membres du comité sont les suivants :

- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Conseil exécutif
- Ministère de la Culture et des Communication
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
- Ministère des Finances
- Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère des Services gouvernementaux
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports

Le budget du comité nous est inconnu, le comité relevant du MAMR. La participation à ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme.

Question **1**

Réponse :

18) Comité interministériel sur la francophonie canadienne

Le mandat du comité est d'assurer la coordination pour toutes les questions touchant la francophonie canadienne.

Le budget du comité et la composition exacte du comité nous sont inconnus. Le comité relevant du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes. La participation à ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme.

19) Comité interministériel Port d'escale au quai A.-Lepage

Le mandat du comité est d'établir une concertation interministérielle afin d'identifier les avenues possibles pour la réalisation du projet.

Les membres du comité sont les suivants :

- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère des Finances
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports
- Investissement Québec

La coordination de ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme.

MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question **2**

a) Liste du personnel régulier

Catégorie « Bureau non-syndiqué »

Brazeau
Dubray
Pion

Jacqueline
Sophie
Cécile

Catégorie « Bureau syndiqué »

Belouin
Boutin
Bérubé
Chevrier
Cliche
Deschamps
DesRoches
Destenay
Dubé-Lamarche
Frappier Paiement
Gingras
Goyette
Gratton
Labrecque
Lacombe
Larivière
Ledoux
Lemieux
Lepicek
Lévesque
Maheu
Malaison
Marotte
Perras
Picotte
Sabourin
Straub
Vervais

Silvie-June
Louise
Louise
Louise
Johanne
Marie-Lyse
Louise
Marie-France
Denise
Linda
Manon
Richard
Nicole
Christine
Marcel
Danielle
Thérèse
Nathalie
Michèle
Carole
Serge
Denis
Lucille
Francine
Jean-Pierre
Guylaine
Frank
France

Catégorie « Technique syndiqué »

Arvisais
Auger
Bergevin
Bernard
Chevalier
Daigneault
Delorme
Denommé
Des Groseillers
Deschamps
Gagnon
Gareau
Gauthier
Hétu
Lalanne
Langlois
Laperrière
Lavallée
Lemay
Marin
Marquis
Melançon
Miron
Morissette
Paiement
Péloquin
Perron
Pleau
Simard
Thibault
Tremblay
Vaillancourt

Jean-François
Denis
Daniel
Monique
Françoise
Nancy
Eliane
Ginette
Jean-Pierre
Johanne
Jérémi
Jean-Denis
Yves
Hélène
Robert
Marc-André
Jean
Raymond
Mario
Frédéric
Renée
Alain
Denis
Nancy
Stéphane
Denise
José
Carole
Maurice
Guy
Paul
Serge

Catégorie « Professionnel non-syndiqué »

Bernier
Blais
Coll
Côté
Gingras
Ledoux

Yanie
Guylaine
Laurence
Lyne
Nica
Julien

MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question **2**

a) Liste du personnel régulier

Catégorie « Professionnel syndiqué »

Barrette	Hélène	Langlois	Michel
Boucher	Dany	Lucas	Janis
Boyer	André	Massé	Jean-Robert
Boyer-Ruiz	Denise	Murphy	Kathleen
Béland	François	Ouellet	André
Cauchon	Dominique	Pane	Jacques-Louis
DeSouza	Anita	Paquin	Thérèse
Duguay	Lucie	Paradis	Jean
Dupont	Francine	Poisson	Robert C.
Gauvreau	Marc	Rocheleau	Marc-André
Lalonde	Robert	Vincent	Pierre

Catégorie « Métiers syndiqués »

André	Jean-Guy	Hamilton	Sean
Babin	Marc	Jean	Carl
Beaupré	Maurice	Lalumière	Denis
Bédard	Marc	Lebeau	Clément
Bélanger	Pierre	Ledoux	François
Bélanger	Simon	Lespérance	Roland
Bélisle	Julien	Lespérance	Stéphane
Bellemare	Yves	Levasseur	Denis
Blondin	Normand	Lovrity	Gabor
Bonneville	Jean	Marin	Eddy
Brault	Roger	Modérie	Michel
Caron	Laurent	Morin	Raymond
Carrier	Stéphan	Paquet	Mathieu
Chassé	Michel	Paquette	Claude
Chiasson	Raymond	Perron	Stéphane
Courval	Roger	Philippe	André
Cyr	Martin	Picard	Raymond
De-Noncourt	Jean	Piché	Yves
Deslandes	Denis	Plante	Christian
Dumont	Gérald	Poirier	Roch
Faubert	Yves	Proulx	Claude
Forget	Robert	Riverin	Pierre
Gagné	Mario	Roy	Alain
Gagnon	Lucien	Roy	Claude
Gauvin	Pierre	Savard	Normand
Goulet	Pierre	Soulières	Denis
Guernon	Gilles	St-Cyr	Michel
Guilbault	Marc	Tétreault	Yves
Guilbert	François	Thellen	Alain-Guy
		Turgeon	Martin
		Ubiali	Jacques
		Vendette	Alain
		Thomas	André

MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question **2**

a) Liste du personnel régulier

Personnel cadre

Aird	Michel
Bastien	Sylvie
Boulet	Daniel
Brouillard	Pierre
Bélisle	Serge
Carrière	Sylvain
Dubuc	Guy
Gagnon	Jean-Guy
Guénette	Jean-Marie
Lafrenière	André
Mathieu	Jocelyne
Miron	Danielle
Morency	René
Ouellet	Serge
Pelletier	André
Plante	Jean-Claude
Raymond	Josée
Resche	Adalbert
Reynolds	Lawrence
Richard	Yvon
Roy	Denis
Savard	Frances
Trudel	Stanley
Thibault, Michel	

**MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES**

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question 2

b) Liste des membres du Conseil d'administration

(suite)

NOM	TITRE	NUMÉRO DÉCRET	PÉRIODE DU MANDAT	
			Du	Au
M. Gilles Lépine	Membre et Président	501-2004	26-05-2004	25-05-2007
M. Guy Marion	Membre	647-2002	05-06-2002	04-06-2005
M. Camille Montpetit	Membre	647-2002	05-06-2002	04-06-2005
Mme Diane Lachapelle	Membre	81-2001	31-01-2001	30-01-2004
M. Pasquale Di Lillo	Membre	501-2004	26-05-2004	25-05-2007
M. Giuseppe Di Battista	Membre	246-2005	23-03-2005	22-03-2008

Selon l'article 3 de la Loi sur la Régie des installations olympiques (L.R.Q., chapitre R-7), le Conseil d'administration est composé de sept membres dont un président et un vice-président, nommés par le gouvernement pour une période d'au plus trois ans. Les membres demeurent en fonction, nonobstant l'expiration de leur mandat, jusqu'à ce que qu'ils aient été nommés de nouveau ou remplacés.

MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question 2

c) La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en 2004-2005 *

(suite)

Personnel cadre

NOM	TITRE	SALAIRE ANNUEL \$	PÉRIODE DU MANDAT	
			Du	Au
André Lafrenière	Directeur exécutif, Service partagés et Secrétaire général	101 006	01-01-2005	31-12-2008
Lawrence Reynolds	Directeur exécutif, Gestion du Patrimoine	101 006	01-01-2005	31-12-2008
Jean-Guy Gagnon	Chef des Approvisionnementnements	66 804	02-07-2005	01-07-2007
Guy Dubuc	Directeur, Centre sportif	66 804	11-09-2005	10-09-2007
Frances Savard	Responsable de la Tour	59 815	11-09-2005	10-09-2007

* L'exercice financier de la Régie est du 1^{er} novembre au 31 octobre.

MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question 2

c) La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en 2004-2005 *

(suite)

Personnel « Professionnel syndiqué »

NOM	PRÉNOM	TITRE	CONTRAT		AU	ÉCHELLES		SALARIALES MAXIMUM
			DU			MINIMUM	\$	
DUGUAY	Lucie	Chargé de projets	2005-01-05		2007-01-04	33 931	\$	61 554
BOUCHER	Dany	Chargé de projets, Construction	2005-01-29		2007-01-28	33 931		61 554
DUPONT	Francine	Chargé de projets	2005-03-16		2007-03-15	33 931		61 554
DE SOUZA	Anita	Conseiller en développement de marchés	2005-04-25		2007-04-24	33 931		61 554
BOYER	André	Agent de vente de billets	2005-01-18		2007-07-17	43 658		47 084
OUELLET	André	Avocat	2005-01-18		2007-07-17	34 510		72 767
PAQUIN	Thérèse	Conseiller principal en système	2005-01-18		2007-07-17	35 125		63 762
VINCENT	Pierre	Conseiller principal en technologie	2005-01-18		2007-07-17	35 125		63 762
PARADIS	Jean	Chargé de projets, Construction	2005-07-16		2007-07-17	33 931		61 554
LANGLOIS	Michel	Ingénieur en structures	2005-08-21		2007-08-20	35 125		63 762
PANE	Jacques	Coordonnateur aux fournitures	2005-10-10		2007-10-09	32 089		53 808

MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question 2

c) La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en 2004-2005 *

(suite)

Conseil d'administration

NOM	TITRE	NUMÉRO DÉCRET	RÉMUNÉRATION	PÉRIODE DU MANDAT
M. Giuseppe Di Battista	Membre	246-2005	\$ Allocation de présence (*)	Du 23-03-2005 Au 22-03-2008

(*) Les membres du Conseil d'administration reçoivent une allocation de présence établie à 200 \$ par journée ou 100 \$ par demi-journée, après qu'ils aient participé à au moins l'équivalent de 12 journées de séances du Conseil ou de l'un des comités permanents du Conseil, le tout en conformité avec le Décret no 1283-89. Ce nombre a été inférieur à douze pour l'exercice financier 2004-2005.

Personnel cadre

NOM	TITRE	SALAIRE ANNUEL	PÉRIODE DU MANDAT
Josée Raymond	Directeur, Ressources humaines	\$ 75 529	Du 25-10-2005 Au 24-10-2006

2. POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2005-2006

a) La liste des employés et la liste des membres du conseil d'administration

· Liste des employés : Voir organigramme

· Liste des membres du conseil d'administration

Président	<i>M. Claude Pinault</i>
Vice-président	vacant
Administrateurs	<i>M. Pierre Labrie</i>
	<i>M. Michel Létourneau</i>
	<i>M. Gino Reeves</i>
	<i>M. Alain April</i>
	<i>M. Gilbert Cashman</i>
	<i>Mme Paule-Anne Morin</i>
	<i>M. Roger-A. Lessard</i>
Secrétaire du Conseil	<i>Me Sylvie Godbout</i>

b) La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé : aucune

c) La liste des personnes qui ont été nommées : aucune

Question **2**

Suite

Réponse :

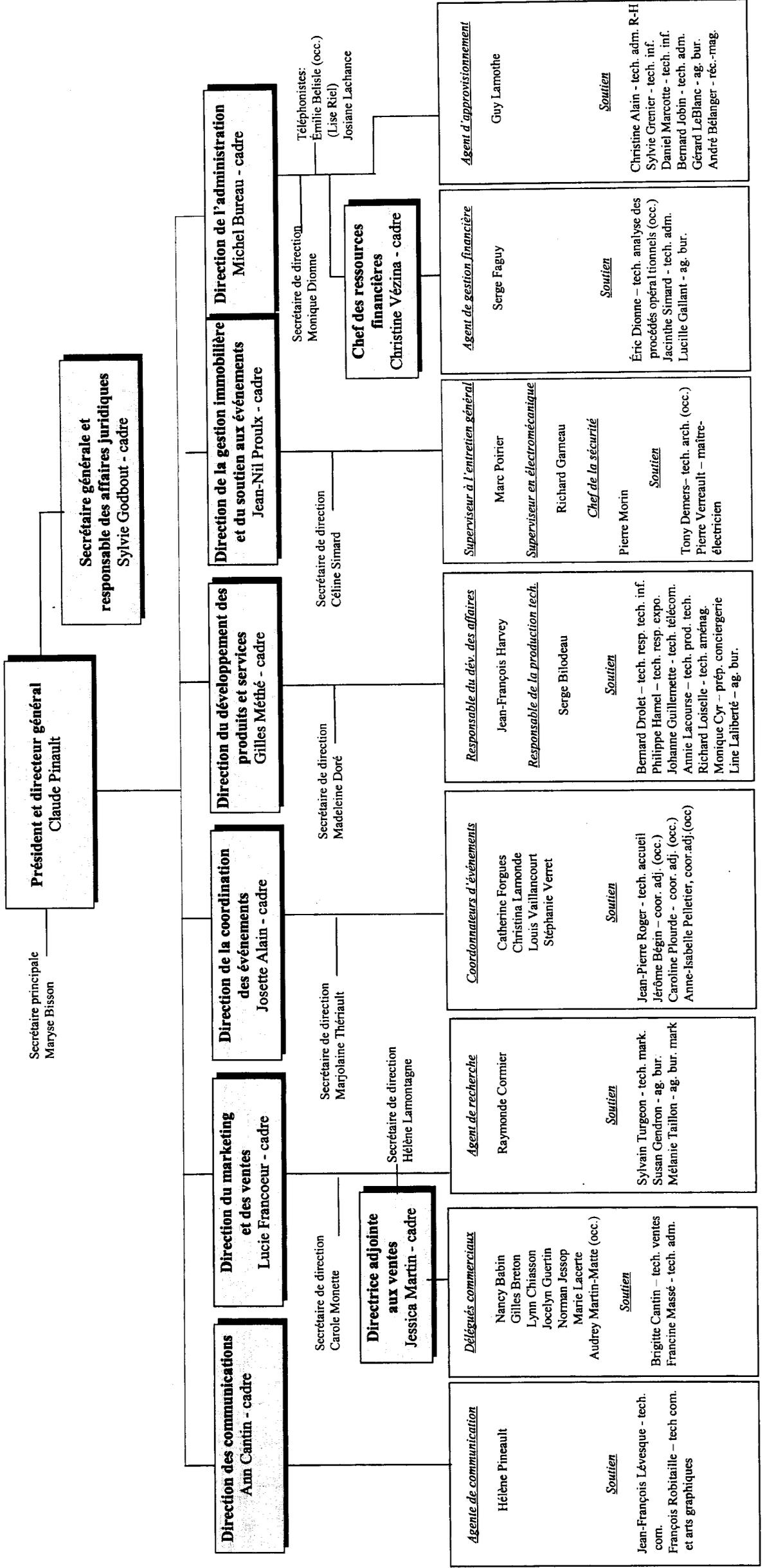
- d) Les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation sont de 297 \$. Il s'agit des frais reliés aux membres du conseil d'administration, lesquels ne tiennent pas compte des dépenses du président et directeur général traitées à la question 6.



Société du Centre des congrès
de Québec



ORGANIGRAMME DE GESTION



MINISTÈRE DU TOURISME
SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

- Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour l'année 2005-2006 indiquer :

Question 2

- a) La liste des employés et/ou membres du conseil d'administration;
- b) La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération;
- c) La liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération;
- d) Leur frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation.

- a) Liste des membres du conseil d'administration :

M. Paul Saint-Jacques, Président-directeur général
Mme Mirabel Paquette
Dr. Pavel Hamet
M. Jacques Hamou
M. Charles Lapointe
M. Claude Liboiron
Dr. Michel Sabourin
M. Donat Taddeo

- b) Liste des membres du conseil d'administration qui ont vu leur mandat renouvelé : aucun
- c) Liste des membres du conseil d'administration qui ont été nommés : aucun
- d) Budget global pour les frais de déplacements, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation : aucun

Question **3**

Pour l'année 2005-2006, le nombre d'employés à statut occasionnel dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activités.

Réponse :

Pour l'année 2005-2006 nous avons 3 employés occasionnels dont les contrats sont arrivés à échéance et qui n'ont pas été renouvelés.

Question **4**

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2005-2006.

Réponse :

Le nombre d'occasionnels pour 2005-2006 est de 110, ce qui représente 28% du personnel en place au 31 mars 2006.

Question **5**

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels devenus permanents pour 2005-2006.

Réponse :

Le nombre d'employés occasionnels nommés sur des postes réguliers en 2005-2006 est de 1 ce qui représente 0,9% du personnel en place au 31 mars 2006.

MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence :

Question **6**

- a. nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents;
 - b. liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre;
 - c. frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation;
 - d. liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.
-

Réponse :

Le montant des frais de déplacement, frais de voyage et frais de représentation du président sont inclus à la réponse à la question particulière no 2.

De plus, il a participé à:

- des réunions de planification avec le directeur général, ou des membres du Conseil d'administration ou des employés cadres de la Régie. Ces frais ont été assumés par le directeur général et sont inclus à la partie A de la question particulière no 2.

et

- des rencontres corporatives en compagnie de membres de la direction, de membres du Conseil d'administration de la Régie ou de certains clients et fournisseurs. Ces dépenses apparaissent aux frais de représentation corporatifs (partie B de la question particulière no 2).

MINISTÈRE DU TOURISME
Société du Palais des Congrès de Montréal

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question **6**

Pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence :

- a. nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents;
- b. liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre;
- c. frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation;
- d. liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.

Réponse :

- a) Le nombre de rencontres, repas ou réunions est de 28 et les frais afférents sont de 3 232,29 \$.
- b) Liste des personnes rencontrées et le but de la rencontre.

Réponse reliée à la question a) :

- . membres du conseil d'administration
- . membre du comité de direction
- . membre du personnel
- . clients
- . partenaires de l'industrie touristique
- . membres du gouvernement responsables de la Société
- . organismes de promotion de la vocation internationale de Montréal

Le but des rencontres est de promouvoir les intérêts de la Société dans son milieu.

Réponse reliée à la question c) :

- . Clients potentiels

Dans le cadre de la campagne de promotion de Montréal conjointe avec Tourisme Montréal et l'industrie hôtelière sur le marché américain.

- c) Les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation sont de 10 360,66 \$.
- d) Liste des participants à des colloques, des congrès incluant les frais afférents :

Le président-directeur général, a participé aux congrès suivants :

- . Forum de l'industrie touristique
- . Congrès de l'Association internationale des palais de congrès
- . Convention Center of Canadian Conference 2005

Les frais afférents sont de 3 168,12 \$.

6. POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE

a) Le nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents :

36 rencontres, repas ou réunions
Frais afférents : 2 160,33 \$

b) La liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre

La réponse à cette demande de renseignements a été fournie en retranchant tous renseignements nominatifs concernant des tiers, protégés par les dispositions de la Loi sur l'accès à l'information.

<u>Personnes rencontrées</u>	<u>But de la rencontre</u>
Gestionnaire de la Société	Élaborer une stratégie de communication « compressions budgétaires »
Gestionnaire de la Société	Préparation d'une rencontre avec l'ensemble du personnel
Responsables de la Chambre de commerce de Québec	Rencontre de travail, dossier Québec cité éducative : promotion du Centre des congrès
Représentant de la Fédération des caisses Desjardins du Québec	Discussion concernant la promenade Desjardins
Représentant du ministère des Affaires gouvernementales	Dossier de Place Québec
Gestionnaire de la Société	Préparation d'une activité de reconnaissance et d'information pour les sous-traitants
Représentant de la Commission d'accès à l'information	Échanges, planification stratégique
Comité organisateur du congrès de l'Association internationale des palais de congrès (AIPC)	Planification du congrès de l'AIPC

ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

Société du Centre des congrès de Québec

<u>Personnes rencontrées</u>	<u>But de la rencontre</u>
Représentants du ministère du Tourisme (5 dîners)	Revue de dossiers courants
Représentant de l'Office du tourisme de Québec et de Capital HRS	Proposition d'affaires pour un événement qui se tiendra au Centre.
Représentant du Collège Mérci	Collaboration, service d'accueil au Centre.
Employé de la Société	Entrevue de départ
Représentant du comité de suivi de taxe de l'Office du tourisme de Québec	Dossier taxe d'hébergement
Dirigeant de l'Orchestre symphonique de Québec	Préparation de la prochaine soirée bénéfice
Représentant du secrétariat général de l'Assemblée nationale	Collaboration mutuelle
Membre du conseil d'administration de la Société	Préparation d'une rencontre du conseil et discussion sur les enjeux budgétaires
Représentant du Bureau de la Capitale-Nationale	Dossier du financement du tourisme d'affaires
Dirigeants des centres de congrès canadiens	Assemblée annuelle
Député	Discussion du rôle économique du Centre
Client	Discussion concernant la prochaine édition de l'événement du Salon du livre
Membre du conseil d'administration de la Société des parcs de sciences naturelles	Dossier zoo et aquarium

ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

Société du Centre des congrès de Québec

<u>Personnes rencontrées</u>	<u>But de la rencontre</u>
Représentant de la Société Parc Autos du Québec	Collaboration avec la Société du Centre des congrès de Québec
Consultant et représentant du Secrétariat du Conseil du trésor	Examen des ministères et organismes
Ancien directeur général de la Société	Dossier des rénovations du Centre
Représentant de la Commission de la capitale nationale	Dossiers communs
Gestionnaire de la Société	Dossier des rénovations du secteur 2000
Membre conseil d'administration de l'Industrielle Alliance	Demande de commandite, événements coproduits
Membre du conseil d'administration de la Société et représentant du ministère fédéral de l'Agriculture	Dossier stratégique
Représentant du 400 ^e anniversaire de Québec	Discussion du projet du Centre pour les fêtes du 400 ^e
Membres du Forum des dirigeants et dirigeantes d'organismes gouvernementaux	Départ de deux présidentes
Dirigeant de la Régie des alcools des courses et des jeux	Modification de la capacité des salles du secteur 2000 à la suite des rénovations
Dirigeant de l'Orchestre symphonique de Québec	Dossier 400 ^e de la Ville de Québec
Représentant du cabinet du maire de la Ville de Québec	Sujets d'intérêt pour la Société et la Chambre de commerce
Représentant du conseil du trésor et gestionnaires de la Société	Examen des ministères et organismes

ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

Société du Centre des congrès de Québec

<u>Personnes rencontrées</u>	<u>But de la rencontre</u>
Comité de la chambre de commerce et gestionnaire de la Société	Présentation sur le dossier Place Québec
Dirigeant de la Chambre de commerce	Discussions sur dossiers d'intérêt commun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

c) Frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation

Frais de déplacement 1 540,87 \$

Frais de voyage 2 645,13 \$

Frais de repas Inklus dans les frais afférents mentionnés à la section (a) précédente

Frais de représentation Inklus dans les frais afférents mentionnés à la section (a) précédente

d) La liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents : 525 \$

Quant aux coûts afférents ils sont inclus à la section (c) précédente.

Québec, QC	Forum économique de la Chambre de commerce de Québec
Ottawa, ON	Congrès annuel et comité de direction de Convention Centres of Canada
Québec, QC	Congrès annuel et assemblée générale de l'Association internationale des palais de congrès

ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

Société du Centre des congrès de Québec

Québec, QC

Assises de l'industrie touristique (entrée gratuite)
--

Question **7**

Sommes non engagées par le ministère en 2005-2006. Ventiler les montants.

Réponse :

Seuls les 5 M\$ annoncés dans le discours sur le budget 2005-2006 destinés à soutenir des activités touristiques structurantes en région n'ont pas été engagés. Le Ministère en a fait l'annonce à la fin de l'exercice financier.

Ces sommes sont disponibles au Fonds de partenariat touristique en 2006-2007 pour les mêmes fins et un appel de candidatures a récemment été lancé.

Les projets seront examinés à la lumière des normes du Programme de soutien et développement de produits touristiques.

MINISTÈRE DU TOURISME

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question **8**

Ventilation détaillée des sommes versées au programme 1 : Promotion et développement du tourisme pour 2005-2006 et prévisions des sommes pour 2006-2007.

Réponse :

Tourisme

**Programme 1
Promotion et développement du tourisme**

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Tourisme Québec	53 989,3	-	-	53 989,3	53 976,0
2. Société du Centre des congrès de Québec	15 980,0	-	-	15 980,0	14 740,0
3. Société du Palais des congrès de Montréal	38 959,4	-	-	38 959,4	39 599,4
4. Régie des installations olympiques	30 340,0	-	-	30 340,0	30 000,0
	139 268,7	-	-	139 268,7	138 315,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif. (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				139 259,1	138 305,8

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre, en assurant la promotion du Québec et de ses expériences touristiques ainsi qu'en aménageant et exploitant des installations publiques à caractère touristique.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Affectation à un fonds spécial	53 989,3	-	-	-	53 989,3	53 976,0
Transfert	-	15 980,0	38 959,4	30 340,0	85 279,4	84 339,4
	53 989,3	15 980,0	38 959,4	30 340,0	139 268,7	138 315,4

Question **8**

Réponse :

Tourisme

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Fonds de partenariat touristique	53 989,3	53 976,0
Total du portefeuille	53 989,3	53 976,0
Effectif total	335	339

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	15 793,3	15 495,4
Fonctionnement	11 761,7	11 652,8
Support	26 434,3	26 827,8
Total du portefeuille	53 989,3	53 976,0

Question **8**

Réponse :

Tourisme

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Régie des installations olympiques	30 340,0	30 000,0
Société du Centre des congrès de Québec	15 980,0	14 740,0
Société du Palais des congrès de Montréal	38 959,4	39 599,4
Total du programme 1	85 279,4	84 339,4
Total du portefeuille	85 279,4	84 339,4

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	85 279,4	84 339,4
Total du portefeuille	85 279,4	84 339,4

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	22 349,0	22 374,9
Fonctionnement	29 609,1	29 613,1
Capital	11 881,7	9 828,1
Intérêt	21 439,6	22 523,3
Total du portefeuille	85 279,4	84 339,4

Question 9

Sommes versées par le Conseil exécutif dans le Fonds de partenariat touristique pour 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Indiquer l'utilisation faite de ces sommes.

Réponse :

Liste des sommes versées par le Conseil exécutif pour 2005-2006 et de leur utilisation.

1. Activité de commercialisation et relation de presse à l'international : 3 100 000\$.

Utilisation :

Réalisation de près de 375 activités de commercialisation (salons consommateurs, bourses, séminaires, tournées de familiarisation, réceptions et promotions) pour un budget de 2 200 000 \$ sur les marchés extérieurs prioritaires : Ontario, États-Unis, Mexique, France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne, Japon et Sud-Est asiatique. Pour sa part le budget de 900 000 \$ pour les relations de presse a permis d'accueillir au Québec 846 journalistes dans le cadre de près de 400 tournées de presse. La valeur éditoriale des articles sur le Québec est évaluée à 194,0 M\$.

2. Édition, outil de promotion visant à soutenir les différentes opérations marketing du MTO : 1 800 000 \$.

Utilisation :

Le budget a permis en édition : de produire une brochure regroupant les « 4 expériences », quatre brochures expériences (Grandes villes, Grande nature, Villégiature et St-Laurent) en deux langues (français et anglais), deux brochures forfaits été, une brochure « Affaires », des publicités diverses, une production pour les bourses et foires, la production de cartes « géo » et « chasse et pêche », la production de carte Grand Nord.

Ce budget a aussi permis en photothèque et vidéothèque : l'achat de photos, l'organisation d'une tournée de photographies; la numérisation, la production d'images en haute définition TV, la commercialisation de vidéos, la reproduction et la copie de vidéos. Finalement, une partie de ce budget a permis l'acquisition d'outils promotionnels.

3. Campagnes publicitaires faites en territoire sur le tourisme d'agrément destinées aux marchés mexicain, américain, européen et asiatique : 2 100 000 \$.

Utilisation :

Le budget a permis d'effectuer des campagnes ou des placements publicitaires en territoire sur différents marchés tels que : l'Allemagne, les États-Unis, l'Italie, l'Angleterre, le Mexique, la France, l'Asie et l'Ontario. Ces investissements ont pris la forme de placement à la télévision, à la radio, dans des magazines, sur Internet ou sous forme d'affiches à différents endroits.

4. Réalisation d'une nouvelle image de marque : 1 500 000 \$.

Utilisation :

Le budget a permis : la production de cinq messages TV (un par expérience pour la saison estivale et un pour la saison hivernale), la production de photos hiver et été, la production de visuels campagnes pour des bannières, paraposts, stands, etc.

5. Campagnes publicitaires, gérées à Montréal, sur le tourisme d'agrément destinées aux marchés américains, ontariens et québécois : 5 100 000 \$.

Utilisation :

Le budget a permis sur le marché américain et ontarien pour l'été : l'encartage de brochures forfaits, une campagne imprimée, une campagne affichage et radio. Toujours sur les mêmes marchés pour l'hiver : l'encartage de brochures forfaits, une campagne cinéma en Ontario, l'affichage super navette à New York et des productions de talents diverses. Finalement à l'intra Québec, publicité sur Canal Évasion et productions diverses.

Question 9

Réponse :

6. Réalisation des activités promotionnelles Internet du MTO et gestion du site touristique officiel du gouvernement du Québec : 200 000 \$.

Utilisation :

Le budget a permis une campagne É.U.-Ontario hiver, une campagne printemps, la production ainsi que la diffusion d'un concours de photos « Zoom sur le Québec ».

7. Canadiens de Montréal : 453 000 \$.

Utilisation :

Le montant total a été utilisé pour obtenir de la visibilité sur la bande de patinoire au Centre Bell ; deux messages radio et deux panneaux publicitaires sur le réseau français et anglais ainsi que pour du placement et un publi-reportage dans le magazine Les Canadiens.

8. Programme Festivals et événements : 2 500 000 \$

Utilisation :

Dans l'enveloppe de 10 M\$ pour ce programme, 2,5 M\$ viennent du Conseil exécutif et 7,5 M\$ des crédits votés. Les festivals et événements subventionnés sont listés à la question 22.

9. Jeux mondiaux policiers et pompiers : 7 120 \$

Utilisation :

Un montant de 7 120 \$ a été versé en commandite aux Jeux 2005.

Question **10**

État d'avancement de la politique québécoise de développement touristique. Bilan détaillé de la démarche d'élaboration et résultats obtenus. Préciser les sommes engagées en 2005-2006 dans le cadre de cette stratégie et les prévisions pour 2006-2007.

Réponse :

La politique touristique du Québec – Vers un tourisme durable- a été lancée le 4 mai 2005. Elle comporte 21 mesures spécifiques dont la réalisation est prévue jusqu'en 2010. Le ministère a débuté la mise en œuvre de ces mesures et a réalisé au 31 mars les actions les plus structurantes pour assurer l'avancement de la politique touristique :

- Le ministère a tenu en mai dernier, à la suite du lancement de la politique touristique, les premières assises de l'industrie touristique québécoise auxquelles 450 personnes ont participé. Des ateliers et des conférences ont permis aux représentants de l'industrie de s'approprier le contenu de cette politique.
- Dès le mois de juin, la ministre du Tourisme convoquait la première réunion du Conseil des partenaires de l'industrie touristique, le pivot de ce nouveau partenariat industrie-gouvernement. Co-présidé par la ministre du Tourisme et par un représentant du Conseil québécois de l'industrie touristique, le Conseil des partenaires est composé de 15 leaders de l'industrie et s'est réuni à cinq reprises au cours de la période qui s'est terminée le 31 mars 2006.
- En partenariat avec les représentants de l'industrie touristique québécoise, le ministère a développé une nouvelle approche marketing pour solliciter la clientèle internationale : le ministère a en effet conçu une nouvelle stratégie de marque et une approche de promotion internationale organisée autour de quatre grands regroupements d'expérience (le Québec des grandes villes, le Québec du Saint-Laurent, Le Québec de villégiature et le Québec grande nature).
- L'état d'avancement des autres mesures de la politique touristique feront l'objet d'une présentation lors des deuxièmes assises de l'industrie touristique qui se tiendront le 26 mai prochain à Montréal. Par ailleurs, un plan d'action global sera finalisé au cours de la prochaine année.

Question **11**

Concernant le CPIT, indiquer le nombre de rencontres tenues, la date et le lieu des rencontres. Fournir une copie des ordres du jour et procès verbaux.

Réponse :

Calendrier des rencontres Conseil des partenaires 2005 – 2006	
29 juin 2005	Palais des congrès de Montréal 159, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal
13 octobre 2005	Hilton Québec Québec
18 novembre 2005	Rencontre spéciale Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec 3535, rue Saint-Denis, Montréal
3 février 2006	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec 3535, rue Saint-Denis, Montréal
9 mars 2006	Rencontre spéciale Hôtel Reine Élisabeth 900 René Lévesque Ouest, Montréal

**RÉUNION SPÉCIALE
DU CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
AVEC LES CADRES DU MINISTÈRE DU TOURISME**

Date : Jeudi 9 mars 2006
Horaire : 13h30 - 17h00
Lieu : Salle Gatineau, 2^{ième} étage, étage des congrès
Hôtel Reine Élisabeth
900 René Lévesque Ouest
Montréal, H2X 3P1
Tel : 514-861-3511

ORDRE DU JOUR

13 h 30 – 13 h 45	1. Accueil, présentation des participants et mot d'introduction, par la ministre du Tourisme	Françoise Gauthier
13 h 45 – 14 h 00	2. Présentation des résultats de la consultation du Conseil des partenaires de l'industrie touristique, par le coprésident du Conseil	Romain Girard
14 h 00 – 14 h 15	3. Présentation des résultats de la consultation des cadres du ministère du Tourisme, par le directeur général du marketing du ministère du Tourisme	Michel Couturier
14 h 15 – 14 h 30	4. Analyse des résultats, par la sous-ministre	Louise Pagé
14 h 30 – 15 h 00	5. Échanges avec les participants sur les grands enjeux, par la ministre du Tourisme	Françoise Gauthier
15 h 00 – 15 h 15	Pause santé	
15 h 15 – 16 h 45	6. Poursuite des échanges avec les participants	Françoise Gauthier
16 h 45 – 16 h 55	7. Synthèse des échanges, par la sous-ministre et le coprésident du Conseil	Louise Pagé et Romain Girard
16 h 55 – 17 h 00	8. Mot de la fin, par la ministre	Françoise Gauthier

RENCONTRE SPÉCIALE DU CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET DES CADRES DU MINISTÈRE DU TOURISME
Compte rendu et suivi de la réunion du 9 mars 2006

Membres :	Gestionnaires	Observateurs :	Accompagnateurs :	Absents
Françoise Gauthier, coprésidente	Sylvie Beaulieu	Sylvain Lacombe	François Goulet	Yvan Bilodeau
Romain Girard, coprésident	Carmen Bellemare	Réjean Lafleur	Pierre Lalumière	Suzanne Chassé
Jocelyn Carrier	François Belzile	Michel Lapointe	Louis Rome	Michelle D'Auray
Olivier Désilets	Andrée Bernard	Gilles Parent	Jack Roy	Gilles Demers
Charles Désourdy	Caroline Bernard	Louis Parent	Pierre Thibeault	Charles Lapointe
Adèle Girard	Henri Chapdeleine	Ion Valcéanu		Anne-Marie Leclerc
Pierre Labrie	Michel Couturier	Clémence Verret		Jean-Pierre Léger
Normand Legault	Nicole Desrochers			Nicole O'Bomsawin
Louise Nadeau	Pierre Labonté			Robert Sauvé
Louise Pagé		François Diguier, secrétaire		
Georges Vacher				

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
1	Accueil Mot d'introduction	Romain Girard salue les participants et propose un tour de table, de façon à permettre à chaque personne de se présenter en mentionnant son secteur d'activités. La ministre souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et aux gestionnaires du ministère et souligne que c'est la première fois qu'une telle rencontre se produit. Elle rappelle que le point d'origine de cette rencontre remonte aux discussions du Conseil des partenaires du 3 février dernier. Elle souhaite que cette rencontre soit une occasion de partage.			
2	Présentation des résultats de la consultation des membres du Conseil des partenaires	Romain Girard présente les résultats de la consultation des membres du Conseil des partenaires. Il précise que les 11 répondants n'ont pas répondu à toutes les questions, se limitant à celles qu'ils connaissent. À l'aide d'un tableau présentant un bilan des réponses, il fait ressortir les activités où il y a unanimité ou presque et celles où il y a un équilibre entre la rubrique à renforcer et à diminuer. Ces différences démontrent que les intérêts des membres varient selon leur secteur d'activités.			
3	Présentation des résultats de la consultation des cadres du ministère	Michel Couturier présente à son tour les résultats de la consultation des cadres du ministère, en identifiant les activités où il y a quasi-unanimité et celles où on peut observer des différences significatives.			

Approuvé le _____

RENCONTRE SPÉCIALE DU CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET DES CADRES DU MINISTÈRE DU TOURISME

Compte rendu et suivi de la réunion du 9 mars 2006

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>4 Analyse des résultats</p>	<p>Louise Pagé présente une analyse sommaire qui démontre une convergence quant à la vision des activités du ministère, tant chez les membres du Conseil que chez les cadres du ministère. Un point rassurant pour les autorités du ministère : les résultats indiquent que les personnes qui ont participé à cet exercice regardent dans la même direction et que les mêmes priorités ressortent. Le bloc marketing constitue un consensus solide, tout comme le partenariat avec les ATR et l'accueil. Il y a aussi consensus sur les activités prioritaires du ministère. On observe une convergence en ce qui a trait à la diminution de certaines activités : ex. : les Grands prix et le centre de documentation. Dans le cas des Grands prix, ce résultat se reflète par sa prise en charge par l'ATRAQ. Des différences sont cependant observées en ce qui a trait au développement de produits, BQC, et le télémarketing.</p> <p>En général, on remarque chez les cadres une tendance au maintien d'activités, ce qui s'explique par le fait qu'ils sont directement impliqués dans la livraison des services et, par conséquent, plus conscients des impacts des activités sur la situation budgétaire du ministère. On observe, en contrepartie, une différence de point de vue sur la prestation de services de certaines activités, les membres du Conseil souhaitant davantage de changements. Globalement, les résultats démontrent une volonté réelle de la part des cadres du ministère de prendre en considération les attentes exprimées par le Conseil des partenaires.</p>			
<p>5 Échanges avec les participants sur les grands enjeux</p>	<p>La ministre identifie trois thèmes qui lui paraissent fondamentaux et indique qu'elle souhaite entendre des commentaires en ce sens :</p> <p>Thème 1 : En ce qui a trait aux activités de mise en marché, considérées unanimes par les deux groupes, on note un écart entre les gestionnaires qui recommandent le maintien des activités du ministère à ce sujet et les membres du Conseil qui demandent de les renforcer. Comment doit-on comprendre cet écart entre les deux positions? Quels sont les éléments à ajuster, améliorer, abandonner ou introduire pour maximiser l'impact de nos efforts de marketing?</p> <p>Selon les participants, il ne s'agit pas nécessairement d'une divergence, mais plutôt de l'expression de perspectives différentes. Les cadres sont au cœur de l'action et les membres du Conseil voient les activités du ministère de l'extérieur. Les membres du Conseil considèrent avant tout les résultats et expriment des positions plus tranchées sur ce qu'ils souhaitent, alors que les cadres tiennent compte davantage de la réalité budgétaire du ministère. Ils expriment, par conséquent, des positions plus modérées.</p>			

RENCONTRE SPÉCIALE DU CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET DES CADRES DU MINISTÈRE DU TOURISME
Compte rendu et suivi de la réunion du 9 mars 2006

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>5 Échanges avec les participants sur les grands enjeux (suite)</p>	<p>Cette différence s'explique aussi par le fait que les répondants ont des rôles différents (clients vs fournisseurs) et, considérés sous cet angle, les écarts ne sont pas très grands. Selon un membre, les propositions du Conseil auraient pu être plus précises si les données budgétaires leur avaient été communiquées.</p> <p>En ce qui a trait à l'amélioration des parts de marché du Québec souhaitée par les membres du Conseil lors de réunions antérieures, les membres ont souligné comme piste de travail que le ministère pourrait transférer une partie des sommes consacrées aux ententes spécifiques vers le marketing.</p> <p>Un membre mentionne qu'il n'y a pas suffisamment de contacts entre les produits et les marchés et qu'on pourrait faire beaucoup plus en impliquant davantage le réseau de distribution, ici au Québec, soient les réceptifs qui vendent aux tours opérateurs étrangers. Ils ne sont nulle part dans la façon actuelle de travailler, ni mentionné dans la nouvelle politique, il n'y a pas assez de rapprochement avec ces vendeurs. Il faut vendre ce qui est vendable et ils peuvent aider le Québec là-dedans. Le ministère doit se rapprocher des «joueurs» privés qui mettent de l'argent réel sur la table, ex : les compagnies aériennes, les tours opérateurs réceptifs ou étrangers. Ces argentis peuvent être en marketing mais aussi en salaires pour rechercher, concevoir et distribuer les produits touristiques québécois.</p> <p>Un autre membre a souligné que la situation est plus dramatique qu'on ne le pense : la taxe spécifique sur l'hébergement cache une réalité, qui retarde le moment où on va frapper un mur : il n'y a pas assez de ressources en région. Le premier aspect de ce constat porte sur la diminution des ressources financières consacrées au tourisme. On observe un retrait financier de la part des partenaires gouvernementaux depuis le SRAS. Le deuxième aspect porte sur l'équipe du ministère, notamment le réseau à l'international. À défaut d'argent, le réseau international compense, c'est le relationnel qui aide à développer les partenariats et à bâtir sur du long terme. Il faut convaincre le Premier ministre que cela prend un effort financier plus substantiel et une stabilité d'équipe. À ce sujet, il faut rappeler que l'industrie touristique amène dans l'économie québécoise plus d'argent que l'aéronautique et que cela peut contribuer au domaine de l'éducation et de la santé, puisque c'est de l'argent neuf.</p> <p>Un membre indique que la taxe spécifique sur l'hébergement et le réseau des ATR sont perçus au Canada comme étant des modèles. C'est le niveau national qu'il faut rebâtir et on doit convaincre les autorités du gouvernement du Québec. Pourtant, 9 % de la main d'œuvre totale au Québec travaille en tourisme, ce qui représente 330 000 personnes.</p>			

RENCONTRE SPÉCIALE DU CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET DES CADRES DU MINISTÈRE DU TOURISME
Compte rendu et suivi de la réunion du 9 mars 2006

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsables(s)	Échéance
<p>5 Échanges avec les participants sur les grands enjeux (suite)</p>	<p>Thème 2 : Comment pouvons-nous prendre le virage du développement stratégique des produits touristiques?</p> <p>Selon un membre, les problématiques de développement régional sont trop prises en considération dans le développement des produits touristiques. Par exemple, un député veut encourager sa région et aider ses contribuables, mais les promoteurs n'ont pas suffisamment vérifié si les employés ou les clients seront au rendez-vous. Il faut plus qu'une idée, il faut un vrai plan d'affaires et s'assurer que le produit en question sera vendable. Il y a souvent une confusion entre le développement régional et le développement touristique. Quand on est dans un contexte de développement de produits touristiques, il faut être plus stratégique que dans un contexte de développement régional, il faut avoir une vision à long terme et on a l'obligation de faire des choix. Il faut consulter les partenaires qui connaissent bien le comportement des clientèles et les grandes tendances.</p> <p>Un membre souhaite que le ministère du Tourisme s'implique davantage qu'il ne le fait à l'heure actuelle dans les projets touristiques structurants, susceptibles d'accroître les recettes touristiques, tels que, par exemple, le Massif de la Petite Rivière Saint-François.</p> <p>Le défi de l'équipe de gestion du ministère, c'est de positionner les dossiers majeurs dans l'appareil gouvernemental. Au lieu d'avoir 10 personnes dédiées au développement des produits (ou aux régions), ayons les meilleurs au Québec et seulement 3, mais de vrais seniors. Il faut se démarquer par un leadership de compétence.</p> <p>Un cadre précise à ce sujet que le mode d'intervention du ministère vise plus particulièrement les produits en émergence, ex. écotourisme, croisières, cyclotourisme et que dans ce type de produits, il s'agit principalement d'un accompagnement des promoteurs. Un membre situe le problème au niveau des liens qui doivent être resserrés entre le marketing et les sectoriels et la nécessité d'être davantage branchés « terrain », auprès des ATR notamment.</p> <p>Un membre rappelle que le développement de produits concerne effectivement le développement régional et que les ententes spécifiques visent le développement social, culturel et économique. Les grands pôles urbains (Québec et Montréal) doivent être soutenus mais aussi les projets en région. Un produit touristique est souvent imbriqué dans le développement régional et il faut impliquer d'autres ministères, le ministère du Tourisme ne devant pas être considéré comme étant responsable du développement des régions.</p>			

RENCONTRE SPÉCIALE DU CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET DES CADRES DU MINISTÈRE DU TOURISME
Compte rendu et suivi de la réunion du 9 mars 2006

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>5 Échanges avec les participants sur les grands enjeux (suite)</p>	<p>En ce qui a trait au dossier de la qualité, un membre rappelle qu'il faut arrêter d'associer la formation au développement des ressources humaines, expliquant qu'il ne s'agit là que d'un moyen parmi tant d'autres. Il faut en finir avec les discussions et clarifier les orientations dans ce dossier.</p> <p>Thème 3 : Comment devons-nous comprendre nos divergences à l'égard de BQC et du télémarketing?</p> <p>Précisons tout d'abord que BQC, c'est deux choses distinctes : un site informationnel et une centrale de réservation, comparable à une fonction de distribution et, selon un membre, il s'agit d'un domaine où le ministère n'a pas à être partie prenante. Selon un autre membre, ce débat est prématuré puisque le Conseil des partenaires est censé recevoir une étude sur ce sujet. Avant de se prononcer, il serait plus prudent de bien connaître le modèle d'affaires.</p> <p>Un cadre précise que le ministère paie le fournisseur pour différentes fonctions : téléphonie, formation, envois, hébergement, administration de systèmes, sécurité et qu'à côté de ces fonctions, le fournisseur a développé un guichet, dont le système de réservation, qui est sous la responsabilité exclusive du privé.</p>			
<p>7 Synthèse des résultats</p>	<p>La ministre a fait état en guise de conclusion de la nécessité d'être solidaire, que l'on soit un membre du Conseil des partenaires ou un cadre du ministère pour se donner davantage de moyens en 2006. La ministre s'est engagée à prendre en considération tous les commentaires qui ont été exprimés et à revenir auprès du Conseil des partenaires une fois ses décisions prises.</p> <p>La ministre a indiqué qu'elle avait retenu des participants que l'année 2005 avait été difficile au plan budgétaire et que tous étaient désormais désireux de gérer la croissance. L'équipe de gestion du ministère a bien perçu les défis derrière chacune des propositions mais a rappelé la nécessité de tenir compte du contexte gouvernemental dans les choix qui devront être faits.</p>			

Approuvé le _____

RENCONTRE SPÉCIALE DU CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET DES CADRES DU MINISTÈRE DU TOURISME
Compte rendu et suivi de la réunion du 9 mars 2006

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
9	Mot de la fin	<p>La ministre remercie les membres de leur participation remarquable. Un travail colossal a été réalisé. La ministre a fait part du souhait du Premier ministre de rencontrer les membres du CPIT lors d'une prochaine réunion, possiblement le 27 avril à Québec. Elle a conclu en rappelant que la situation des finances publiques n'est pas facile. Toutefois, il faut constamment se rappeler que l'industrie touristique peut dans ce contexte contribuer à accroître la richesse.</p> <p>Romain Girard a rappelé en terminant qu'il y avait initialement eu des appréhensions quant à la tenue de cette réunion mais que la confiance avait été au rendez-vous. Il a fait état de sa reconnaissance, au nom des membres du Conseil des partenaires, aux cadres du ministère pour cette rencontre franche et cordiale.</p>			

Approuvé le _____

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Date : Vendredi, 3 février 2006
Horaire : 9 h - 16 h 15
Lieu : Salle Léonard Gagnon, 6^e étage
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
3535, rue Saint-Denis, Montréal, H2X 3P1
Tel : 1-800-361-5111

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-------------------|--|
| 09 h 00 – 09 h 30 | 1. Accueil |
| 09 h 30 – 09 h 35 | 2. Adoption de l'ordre du jour |
| 09 h 35 – 09 h 45 | 3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du Conseil des partenaires <ul style="list-style-type: none">- Compte rendu du 13 octobre 2005 |
| 09 h 45 – 10 h 00 | 4. Mot de la Ministre |
| 10 h 00 – 10 h 15 | Pause santé |
| 10 h 15 – 12 h 00 | 5. Suivi de la rencontre spéciale du Conseil des partenaires de l'industrie touristique du 18 novembre 2005 <ul style="list-style-type: none">- Présentation de la synthèse des résultats par M^{me} Louise Pagé- Discussions sur les pistes d'action et recommandations à la Ministre |
| 12 h 00 – 13 h 30 | Dîner |
| 13 h 30 – 14 h 00 | 6. Rapport des Comités de travail <ul style="list-style-type: none">- Période de questions |
| 14 h 00 – 14 h 45 | 6.1 Rapport du Comité d'arrimage des cycles de planification budgétaire <ul style="list-style-type: none">- État d'avancement des travaux par M. Charles Lapointe |
| 14 h 45 – 15 h 00 | 6.2 Rapport du Comité de valorisation de l'industrie touristique <ul style="list-style-type: none">- État d'avancement des travaux par M. Normand Legault |
| 15 h 00 – 15 h 15 | 6.3 Rapport du Comité du plan d'action de la Politique <ul style="list-style-type: none">- État d'avancement des travaux par M. Charles Désourdy |
| 15 h 15 – 15 h 30 | Pause santé |
| 15 h 30 – 16 h 00 | 6.4 Rapport du Comité des Assises, Grands Prix et Gala 2006 <ul style="list-style-type: none">- État d'avancement des travaux par M^{me} Adèle Girard et M. Jocelyn Carrier- Proposition pour 2006- État d'avancement de la refonte pour 2007 |
| 16 h 00 – 16 h 10 | 7. Varia |
| 16 h 10 – 16 h 15 | 8. Prochaines étapes et mot de la fin <p>Prochaines rencontres :
27 avril à Québec
25 mai à Montréal (Veille des Assises et Grands Prix)</p> |

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 3 février 2006

Membres :

Françoise Gauthier, coprésidente	Charles Lapointe
Romain Girard, coprésident	Normand Legault
Jocelyn Carrier	Louise Nadeau
Olivier Désilets	Nicole O'Bomsawin
Charles Désourdy	Louise Pagé
Adèle Girard	Georges Vacher
Pierre Labrie	François Diguier, secrétaire

Observateurs :

Suzanne Chassé
Lorraine Larivière

Accompagnateurs :

Andrée Bernard
Luc Fournier
Pierre Lalumière
Daniel P Bernier
Louis Rome
Anne-Marie Leclerc
Robert Sauvé

Absents :

Jean-Pierre Bastien
Yvan Bilodeau
Michelle D'Auray
Gilles Demers
Jean-Pierre Léger

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
1	Accueil	La ministre souhaite la bienvenue aux membres.			
2	Adoption de l'ordre du jour	Charles Lapointe propose l'adoption de l'ordre du jour et Normand Legault seconde. Charles Lapointe informe les membres qu'il souhaite présenter son rapport prévu au point 6.2 avant le dîner et que Suzanne Chassé complètera le rapport par la suite.			
3	Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 13 octobre 2005	Jocelyn Carrier propose l'adoption du compte rendu et Charles Désourdy seconde. M. Carrier demande d'ajouter aux présences les noms de Luc Fournier et de Louis Rome comme accompagnateurs et de faire de même, à l'avenir, pour les autres personnes qui sont dans cette situation.			
4	Mot de la ministre	Après une brève introduction sur le dénouement qu'a connu le dossier de la motoneige à la fin de 2005, la ministre souhaite que les membres du Conseil des partenaires s'expriment, de façon franche et transparente, concernant l'ensemble des questions interpellant tant l'industrie que le ministère. Le coprésident insiste sur la nécessité d'aller au-delà des enjeux corporatifs et d'émettre des recommandations claires à la ministre puisqu'elle indique qu'elle va établir la programmation budgétaire 2006-2007 en tenant compte des avis de l'industrie touristique. Les membres ont indiqué qu'ils adhèrent au souhait exprimé par la ministre et qu'ils apprécient son ouverture. Les discussions ont fait ressortir l'importance de ce nouveau partenariat et quelques membres ont fait remarquer qu'une relation de confiance est en train de prendre forme. Plusieurs des interventions ont identifié la nécessité de clarifier et d'arrimer plus précisément les rôles et les responsabilités entre le Conseil des partenaires et le ministère.			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 3 février 2006

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
5	<p>Consultation des membres du Conseil sur les activités du ministère</p> <p>Recommandations à la ministre</p>	<p>Les membres ont fait part d'un consensus sur la nécessité de concentrer les efforts du ministère sur la mise en marché et ont indiqué une préoccupation quant à l'avenir du réseau de représentation internationale. Ils ont demandé à la ministre de s'assurer du maintien de cette fonction jugée essentielle par l'industrie touristique.</p> <p>Le partenariat avec les ATR semble relativement bien perçu. La fonction accueil pourrait faire l'objet d'un partenariat avec l'industrie, où le ministère ne conserverait qu'un rôle de contrôle de la qualité et de l'objectivité des renseignements touristiques.</p> <p>En ce qui a trait à BQC, le volet Centrale de réservations est remis en question, compte tenu des coûts élevés qu'il a entraîné depuis le tout début, des faibles revenus générés et de la compétition des gros moteurs de recherche tels qu'Expédia. Par contre, le maintien du volet information de BQC est recommandé, compte tenu du recours grandissant à Internet par la clientèle. Quelques membres ont suggéré que le ministère présente ce modèle au Conseil des partenaires.</p> <p>En ce qui concerne les activités consacrées au développement, les avis sont à l'effet de concentrer l'effort du ministère autour de projets plus significatifs et de relever son expertise au niveau stratégique. Quelques membres ont fait remarquer que les chargés de projet travaillent en vase clos et qu'ils ne semblent pas informés des actions de leurs collègues du marketing.</p> <p>Afin de préciser les recommandations à la ministre, Louise Nadeau, Romain Girard, Pierre Labrie, Georges Vacher et le secrétaire ont produit un document qui a été soumis pour approbation aux membres.</p> <p>Recommandations du Conseil des partenaires de l'industrie touristique sur les activités du ministère du Tourisme :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Que le ministère du Tourisme intègre dans une vision commune l'ensemble de ses activités (promotion, accueil et développement de produits) et assure une promotion dynamique des produits qui ont la capacité de générer des recettes touristiques. 			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 3 février 2006

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
	<p>2. Que le ministère renforce ses activités de mise en marché et, de façon plus spécifique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • augmente ses efforts budgétaires en promotion et rapatrie les argents du ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à la communication gouvernementale; • développe un partenariat stratégique avec l'Ontario pour la promotion sur certains marchés ; • assure la continuité et le renforcement de son réseau de représentation internationale d'ici le 1^{er} avril 2006 et ce pour une période stable d'au moins 5 ans ; • s'assure de promouvoir les icônes touristiques et les expériences touristiques du Québec lors des congrès tenus au Palais des congrès de Montréal et au Centre des congrès de Québec ; • crée un comité marketing en remplacement du comité arrimage dont le mandat doit être présenté au Conseil des partenaires lors de sa prochaine rencontre ; • revoit l'accueil et les outils d'information, y incluant BQC, afin de les rendre plus incitatifs à la consommation ; • voit avec les organisations régionales (Montréal, Québec, Frontières) la possibilité qu'elles assument les fonctions d'information et d'accueil dans le cadre d'ententes de performance. <p>3. Que le ministère rehausse son niveau d'intervention en matière de développement des produits touristiques québécois et assure un leadership à l'égard de projets structurants en jouant un rôle de catalyseur à l'égard des promoteurs et des ministères et organismes qui interviennent en tourisme.</p> <p>4. Que le ministère assure la concertation et la mobilisation des acteurs impliqués en matière de tourisme durable, pour structurer un discours cohérent et des actions stratégiques en lien avec les avantages économiques, sociaux et environnementaux poursuivis. Le Conseil des partenaires souhaite recevoir une présentation du ministère sur les actions envisageables, pertinentes à l'objectif de tourisme durable, dans chacun des domaines d'intervention de la politique et souhaite que lui soient présentés les enjeux (coûts / bénéfices) associés à ces actions.</p>			
<p>6. Rapport des comités de travail</p>	<p>Les comptes rendus acheminés par les comités de travail ont été déposés.</p>			

Approuvé le _____

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 3 février 2006

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
6.1	Rapport du comité du plan d'action	<p>Charles Désourdy fait état des difficultés et de la complexité du sujet couvert par son comité. Il demande que le ministère apporte son appui professionnel afin d'aider le comité à réaliser le plan d'action de la mise en œuvre de la Politique touristique.</p> <p>Madame Pagé informe les membres qu'elle est consciente de la situation et qu'elle envisage un renforcement du secrétariat à la mise en œuvre de la politique pour alimenter davantage le Conseil des partenaires, remettre à jour les priorités de la politique touristique et programmer les activités sur un horizon de 4 ans.</p>			
6.2	Rapport du comité de valorisation de l'industrie touristique	<p>Normand Legault présente les conclusions d'une analyse de l'ISQ sur les retombées de l'industrie touristique dans l'économie québécoise. Tous les membres conviennent de l'intérêt de diffuser ces données et qu'un document de vulgarisation devrait être produit. Il y aurait lieu également de réaliser un document sur l'investissement privé et sur l'effort global de promotion afin d'intéresser les investisseurs privés à l'industrie touristique.</p> <p>Une stratégie de communication devrait être mise de l'avant et prévoir au premier plan une présentation de ces données au Premier ministre.</p>			
6.3	Rapport du comité d'arrimage des cycles de planification budgétaire	<p>Charles Lapointe a fait état des conclusions de son comité à l'effet que l'arrimage des cycles budgétaires n'est pas réalisé et que le Secrétariat à la communication gouvernementale ne manifeste pas d'ouverture à augmenter l'effort de marketing. Compte tenu de cette situation, il recommande à la ministre de sensibiliser le Premier ministre à la nécessité de rapatrier les budgets marketing au ministère du Tourisme. Il recommande également que le comité arrimage soit transformé et que le ministère recrée un comité marketing, sur le modèle de celui existant antérieurement, mais en y ajoutant des membres désignés par le Conseil des partenaires. Il informe que François Goulet siègera pour Tourisme Montréal.</p> <p>Suzanne Chassé présente un tableau qui illustre comment la cible des recettes touristiques de 13 milliards de dollars en 2010 pourrait être atteinte en simulant la croissance des différents marchés touristiques.</p>			
6.4	Rapport du comité. Assises, Grands Prix et Gala 2006	<p>Adèle Girard et Jocelyn Carrier, coprésidents de ce comité font état que le concours 2006 est en bonne voie et que le gala sera réalisé par l'ATRAQ. Jocelyn Carrier indique que l'ATRAQ s'est donné comme mandat d'organiser un gala différent de 2005 et de l'autofinancer.</p> <p>Louise Pagé confirme que l'ÉNAP a été mandaté pour revoir le concours et les formules de reconnaissance en vue de renouveler l'édition 2007 et réitére la contribution du ministère du Tourisme à l'organisation du Gala 2006 comme partenaire majeur.</p>			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 3 février 2006

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
		<p>Adèle Girard dépose une proposition pour la tenue des Assises 2006, avec comme thème principal la valorisation de l'industrie touristique et comme thème complémentaire le tourisme durable. Ces Assises seront réalisées par le ministère du Tourisme. La programmation proposée n'est pas finale parce que plusieurs vérifications sont à faire pour sa mise en œuvre (validation du contenu, disponibilité des conférenciers proposés, salles disponibles, disponibilités budgétaires...).</p>			
7	Varia	<p>Olivier Désilets demande des informations sur l'évolution du dossier des passeports demandés par les États-Unis.</p> <p>Romain Girard exprime le souhait que le bulletin du Conseil des partenaires circule dans un délai d'une semaine après la tenue de la réunion et qu'il soit relayé par «Tourisme Express» et le réseau de veille en tourisme de l'UQAM. Donc pour le vendredi 10 février au plus tard.</p> <p>La ministre informe les membres que M. Yvan Bilodeau, pdg de la SÉPAQ, souhaite avoir le statut d'observateur et qu'en conséquence un siège serait disponible au Conseil des partenaires. Une rapide discussion sur cette possibilité a permis de constater deux tendances au sein du Conseil : certains souhaitent la présence d'un représentant des employés en tourisme alors que d'autres insistent sur la nécessité d'un représentant du secteur privé.</p>			
8	Prochaines étapes et mot de la fin	<p>Les membres conviennent de se revoir le 14 février prochain dans la cadre d'une rencontre conjointe avec les gestionnaires du ministère afin de compléter l'exercice de priorisation des activités du ministère en vue de la finalisation de la programmation budgétaire 2006-2007.</p>			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Date : Vendredi, 18 novembre 2005
Horaire : 9 h à 16 h 30
Lieu : Salle Léonard Gagnon, 6^e étage
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
3535, rue Saint-Denis, Montréal, H2X 3P1
Tel : 1-800-361-5111

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------------------|--|--------|
| 09 h 00 – 09 h 05 | 1. Accueil
Par M ^{me} Françoise Gauthier | |
| 09 h 05 – 09 h 10 | 2. Adoption de l'ordre du jour
Par M ^{me} Françoise Gauthier | Doc. 1 |
| 09 h 10 – 09 h 20 | 3. Attentes et méthodologie
Par M ^{me} Françoise Gauthier | Doc. 2 |
| 09 h 20 – 10 h 00 | 4. Présentation de la situation financière du ministère du Tourisme
Par : M ^{me} Louise Pagé | |
| 10 h 00 – 10 h 15 | PAUSE – SANTÉ | |
| 10 h 15 – 12 h 00 | 5. Présentation des activités du ministère du Tourisme
Par : M ^{me} Louise Pagé / M ^{me} Suzanne Chassé / M. Jean-Pierre Bastien | Doc. 3 |
| 12 h 00 – 13 h 30 | DINER | |
| 13 h 30 – 15 h 30 | 6. Discussion | |
| 15 h 30 – 16 h 00 | PAUSE - SANTÉ | |
| 16 h 00 – 16 h 25 | 7. Synthèse des recommandations
Par M ^{me} Françoise Gauthier | |
| 16 h 25 – 16 h 30 | 8. Remerciement
Par M ^{me} Françoise Gauthier | |
| 16 h 30 | Fin de la rencontre | |

RAPPEL : Prochaine rencontre du Conseil des partenaires
19 janvier à Montréal

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTE
Compte rendu et suivi de la réunion spéciale du 18 novembre 2005

Membres :	Secrétaire :	Observateurs :	Absents:
<i>Françoise Gauthier, coprésidente</i>	<i>Charles Lapointe</i>	<i>Jean-Pierre Bastien</i>	<i>Yvan Bilodeau y</i>
<i>Jocelyn Carrier, coprésident</i>	<i>Normand Legault</i>	<i>Andrée Bernard</i>	<i>Michelle D'Auray</i>
<i>Charles Désourdy</i>	<i>Jean-Pierre Léger</i>	<i>Daniel P Bernier</i>	<i>Gilles Demers</i>
<i>Adèle Girard</i>	<i>Louise Nadeau</i>	<i>Suzanne Chassé</i>	<i>Robert Sauvé</i>
<i>Romain Girard</i>	<i>Louise Pagé</i>		
<i>Pierre Labrie</i>	<i>Georges Vacher</i>		

PROJET

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
1	Accueil	La ministre souhaite la bienvenue aux membres à cette réunion spéciale portant sur les activités du ministère et explique que M. Romain Girard agira exceptionnellement à titre de membre et non à titre de coprésident.			
2	Adoption de l'ordre du jour	La ministre présente l'ordre du jour qui est accepté sans modification.			
3	Attentes et méthodologie	La ministre précise ses attentes et la méthodologie qui sera utilisée au cours de la journée. Cette rencontre se situe dans une réelle perspective de partenariat. Elle souhaite être conseillée par les membres du Conseil des partenaires sur les choix budgétaires 2006-2007 en fonction des priorités de l'industrie touristique. Elle profite de l'occasion pour présenter un projet de communiqué de presse qui dresse un bilan de la saison touristique estivale 2005.			
4	Présentation de la situation financière du ministère du Tourisme	Louise Pagé présente la situation financière du ministère à l'aide d'un power point et répond aux questions des membres.			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion spéciale du 18 novembre 2005

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>5 Présentation des activités du ministère</p>	<p>Jean-Pierre Bastien et Suzanne Chassé présentent successivement l'ensemble des activités du ministère à l'aide d'une présentation power point et d'un cahier faisant état des activités du ministère.</p> <p>Parmi les observations faites pendant ces présentations, signalons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la taxe spécifique sur l'hébergement dont l'appellation «soutien au tourisme régional» et son inclusion dans le budget du ministère faussent la réalité; il s'agit d'une entrée et d'une sortie au sens comptable qui donne l'impression que le ministère dispose d'une bonne marge budgétaire • l'approche chef de produit/coordonnateur de marché n'est pas claire • comptabiliser les efforts des partenaires en biens et services dans la présentation du coût des tournées de familiarisation afin de faire valoir la contribution de l'industrie 			
<p>6 Discussion</p>	<p>La ministre a animé la discussion en adressant 3 questions aux membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En regard des objectifs de la Politique touristique du Québec, quelle lecture faites-vous de la situation actuelle du ministère du Tourisme? • Quelles sont les activités que la ministre devrait prioriser? • Quelle serait la contribution de l'industrie touristique pour la mise en œuvre de ces activités prioritaires? <p>Voici les éléments majeurs qui ressortent de ces échanges :</p> <p>Un consensus clair s'est établi sur la nécessité de faire des choix, d'éviter l'éparpillement des activités, compte tenu de la situation budgétaire du ministère. Le caractère d'urgence a été souligné, compte tenu de l'absence de marge de manœuvre et de l'importance de la concurrence des autres destinations. Le ministère doit concentrer ses efforts budgétaires dans la fonction marketing, en perte de vitesse depuis une quinzaine d'années.</p>			

C O N S E I L D E S P A R T E N A I R E S D E L ' I N D U S T R I E T O U R I S T E
Compte rendu et suivi de la réunion spéciale du 18 novembre 2005

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
Discussion (suite)	<p>Sur la question du développement, le ministère est appelé à limiter ses actions à un rôle-conseil et ce, à un niveau plus stratégique qu'il ne l'a fait jusqu'à ce jour. Le ministère ne doit pas viser le développement des produits. Il doit faciliter le travail des promoteurs et s'assurer que les grands leviers financiers sont présents, tout en s'assurant que les ATR soient davantage consultés sur les grandes orientations en matière de développement touristique, compte tenu du leadership qu'elles exercent dans leurs régions respectives.</p> <p>Le discours sur le développement durable est confus et il y a nécessité de le redéfinir, de le simplifier et de le raccrocher au développement de la rentabilité des entreprises.</p> <p>Quelques actions spécifiques du ministère ont été remises en question, notamment dans le domaine de l'écotourisme où les efforts ont été mis sur le support de micro entreprises alors qu'il aurait fallu privilégier le développement de plus grandes entreprises et dans le domaine de la qualité, où le programme envisagé est jugé trop ambitieux par rapport aux besoins réels de l'industrie.</p> <p>Enfin, quelques partenaires ont proposé des contributions concrètes en termes de partenariat, notamment en matière de marketing et plusieurs interventions ont fait ressortir en conclusion la nécessité que l'implication en marketing du ministère soit réaffirmée afin que l'ensemble de l'industrie touristique se sente épaulé dans leurs efforts auprès des différentes clientèles, dont les clientèles hors-Québec.</p>			
7 Synthèse	La ministre a résumé les principaux sujets soulevés lors de la discussion.			
8 Remerciements	La ministre a remercié les participants pour cette rencontre et a souligné leur contribution.			
9 Fin de la rencontre	La ministre a mis fin à la rencontre.			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 13 octobre 2005

<i>Membres :</i>		<i>Observateurs :</i>		<i>Absents:</i>	
<i>Françoise Gauthier, coprésidente</i>	<i>Pierre Labrie</i>	<i>François Diguier, secrétaire</i>	<i>Jean-Pierre Bastien</i>	<i>Yvan Bilodeau</i>	
<i>Romain Girard, coprésident</i>	<i>Charles Lapointe</i>		<i>Andrée Bernard</i>	<i>Suzanne Chassé</i>	
<i>Jocelyn Carrier</i>	<i>Normand Legault</i>		<i>Daniel P. Bernier</i>	<i>Michelle D'Auray</i>	
<i>Olivier Désilets</i>	<i>Louise Nadeau</i>		<i>Henri Chapdelaine</i>	<i>Anne-Marie Leclerc</i>	
<i>Charles Désourdy</i>	<i>Louise Pagé</i>		<i>Gilles Demers</i>	<i>Nicole O'Bomsawin</i>	
<i>Adèle Girard</i>	<i>Georges Vacher</i>		<i>Claude Valade</i>	<i>Robert Sauvé</i>	

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
1	Mot de bienvenue	La ministre souhaite la bienvenue aux membres, mentionne que beaucoup de travail s'est fait entre la 1 ^{re} rencontre et celle-ci et exprime le souhait que les travaux se déroulent dans un climat de confiance et de transparence. M. Romain Girard poursuit en soulignant qu'il y a beaucoup de travail à accomplir dans le cadre de cette rencontre.			
2	Adoption de l'ordre du jour	M. Romain Girard présente l'ordre du jour et informe les membres que le point 6 sera abordé avant le point 5. Pierre Labrie propose l'adoption de l'ordre du jour et M. Normand Legault appuie la proposition			
3	Adoption du compte rendu du 29 juin 2005	Charles Lapointe propose l'adoption du compte rendu du 29 juin et Georges Vacher appuie la proposition.			
4	Situation des finances publiques	M. Mario Albert, sous-ministre adjoint aux Finances brosse un portrait de la situation des finances publiques. La ministre conclue que le gouvernement a décidé de préserver ses missions essentielles et que les finances publiques sont fragiles. Elle souhaite que le Conseil des partenaires devienne un lieu de partage de réflexions et de stratégies. Elle propose à ce sujet qu'une rencontre spéciale soit consacrée à la revue des programmes du ministère du Tourisme, afin d'en évaluer la pertinence et de prendre des décisions en tenant compte des priorités de l'industrie. Pour M. Pierre Labrie, il s'agit d'une marque de confiance à l'endroit de l'industrie; cette proposition va permettre aux membres du Conseil des partenaires de mieux comprendre les défis auxquels est confronté l'équipe du ministère. M ^{me} Louise Pagé souligne que la rencontre va permettre de situer le cycle budgétaire et de connaître le point de vue de l'industrie.			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 13 octobre 2005

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
		<p>Pour M. Romain Girard, il s'agit d'une occasion unique parce que les représentants de l'industrie ont une connaissance inégale des activités du ministère. Cette rencontre va permettre d'avoir une vision globale des activités du ministère et constitue un exercice de transparence qui démontre une ouverture et une volonté réelle de partenariat de la part de la ministre. Il suggère que la rencontre se tienne dans un lieu touristique, entre Québec et Montréal.</p>	<p>Prévoir un lieu pour la rencontre de travail spéciale</p>	<p>Secrétaire</p>	<p>18 nov.</p>
<p>5</p>	<p>Création du ministère du Tourisme</p>	<p>La ministre explique que ce projet de loi constitue la suite logique de la décision du Premier ministre de créer le ministère du Tourisme. Il s'agit avant tout d'un véhicule juridique qui permettra de finaliser l'organisation du ministère. L'adoption de principe est prévue le 20 octobre, la commission parlementaire devrait se tenir en novembre et l'adoption par l'Assemblée nationale se fera par la suite.</p> <p>Louise Pagé présente l'organigramme du ministère et explique que cette réorganisation est en droite ligne avec les orientations du gouvernement dans Briller parmi les meilleurs. Elle souligne que pour la réunion spéciale prévue le 18 novembre, la lecture du Plan d'organisation administrative du ministère serait profitable.</p> <p>En ce qui a trait au projet de loi du ministère, M. Pierre Labrie fait remarquer que le comité de valorisation recommande que l'industrie soit présente en commission parlementaire afin d'apporter son appui à la création du ministère et aux ressources budgétaires qui lui seront consenties</p> <p>La ministre propose plutôt que les membres du Conseil fassent part de leurs suggestions aux caucus des députés libéraux (régional, Montréal et Québec) et à certains de ses collègues dont les responsabilités concernent le tourisme. Cette proposition a fait consensus. M. Jocelyn Carrier a tenu à faire part de l'appui du Conseil des partenaires en ce qui a trait au projet de loi portant sur la création du ministère.</p>			
<p>6.1</p>	<p>Rapport du Comité organisateur</p>	<p>M. Romain Girard présente sommairement les travaux réalisés par le comité organisateur qui a vu à la mise en place et au soutien des comités de travail. Il rappelle quels sont les membres dont le mandat est de 2 ans et ceux dont le mandat est de 3 ans. De plus, il souligne que tout au long de la rencontre qu'il faudra s'interroger sur les items devant faire l'objet de communication par le biais des outils qui sont prévus à l'item 6.6.</p>			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Date : Jeudi, 13 octobre 2005
Horaire : 13 h à 17 h
Lieu : Salle Panorama Vieux-Port (23^e étage)
Hilton Québec
Québec

ORDRE DU JOUR (modifié)

- | | | |
|-------------------|--|------------|
| 13 h 00 – 13 h 10 | 1. Accueil et mot de bienvenue
Par les coprésidents | |
| 13 h 10 – 13 h 15 | 2. Adoption de l'ordre du jour | Doc. 1 |
| 13 h 15 – 13 h 30 | 3. Adoption du compte rendu de la rencontre du Conseil des partenaires du 29 juin 2005 | Doc. 2 |
| 13 h 30 – 13 h 50 | 4. Situation des finances publiques
Par M ^{me} Françoise Gauthier, ministre et
M. Mario Albert, sous-ministre adjoint, ministère des Finances | |
| 13 h 50 – 14 h 10 | 5. Création du ministère du Tourisme
Par M ^{me} Françoise Gauthier, ministre et
M ^{me} Louise Pagé, sous-ministre
- <u>projet de loi</u> constituant le ministère du Tourisme
- <u>organigramme</u> du ministère
- <u>plan d'organisation administrative</u> | |
| | 6. Rapport des comités de travail | |
| 14 h 10 – 14 h 30 | 6.1 Rapport du Comité organisateur
Par M. Romain Girard
- comptes rendus du 4 août, 15 août,
16 septembre et <u>6 octobre</u> 2005 (projet) | Doc. 3, 4 |
| 14 h 30 – 14 h 50 | 6.2 Rapport du Comité du plan d'action de la Politique
Par M. Charles Désourdy
- compte rendu du 7 septembre 2005 | Doc. 4A |
| 14 h 50 – 15 h 10 | 6.3 Rapport du Comité de valorisation de l'industrie touristique
Par M. Normand Legault
- comptes rendus du 29 août et 8 septembre 2005
- comptes rendus CQIT du <u>5 octobre</u> et <u>13 octobre</u> 2005 (projet) | Doc. 5, 5A |

15 h 10 – 15 h 25	PAUSE - SANTÉ	
15 h 25 – 15 h 45	6.4 Rapport du Comité d'arrimage des cycles de planification budgétaire Par M. Charles Lapointe – comptes rendus du 15 septembre et <u>6 octobre</u> 2005 (projet)	5B
15 h 45 – 16 h 05	6.5 Rapport du Comité des Assises 2006 Par M ^{me} Adèle Girard et M. Jocelyn Carrier – compte rendu du 31 août 2005 – proposition du 7 octobre 2005	
16 h 05 - 16 h 15	6.6 Présentation et adoption du Code d'éthique Par les coprésidents	Doc. 6
16 h 15 – 16 h 25	6.7 Présentation et adoption des modalités de fonctionnement du Conseil des partenaires de l'industrie touristique Par les coprésidents	Doc. 7
16 h 25 – 16 h 45	6.8 Communications Par M ^{me} Louise Pagé – bulletin d'information – maquette graphique – ébauche d'une stratégie de communication	Doc. 8, 9
16 h 45 – 17 h 00	7. Consultation auprès des membres du Conseil des partenaires Par M ^{me} Louise Pagé – projet de règlement fédéral sur les heures de conduite des conducteurs d'autobus	
17 h 00 – 17 h 10	8. Varia	
17 h 10	9. Conclusion Par les coprésidents Prochaines rencontres : 19 janvier 2006 (Montréal) 27 avril 2006 (Québec)	

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 13 octobre 2005

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>6.2 Rapport du Comité du plan d'action de la Politique</p>	<p>M. Charles Désourdy présente son rapport en soulignant que l'objectif de ce comité était de réviser les actions prévues par le ministère en vue de cibler une priorité par domaine d'intervention :</p> <p>a) connaissance et recherche : l'objectif financier de la Politique touristique implique avant tout une bonne connaissance des données de l'hébergement, sur une base régionale et ce, avec le plus d'exactitude possible sur une base annuelle, mensuelle, hebdomadaire et même quotidienne. Le comité suggère que les investissements pour la tenue d'événements, à titre d'exemple, se fassent en fonction des périodes creuses observées grâce à ces données;</p> <p>b) qualité : selon le comité, ce domaine n'est pas une priorité pour atteindre les objectifs de la Politique touristique en termes des recettes et il s'agit avant tout d'une responsabilité qui incombe aux entrepreneurs. C'est pourquoi le comité ne recommande pas des investissements gouvernementaux dans ce domaine mais la création d'une instance de concertation privée publique pour poursuivre le travail de sensibilisation;</p> <p>c) ressources humaines : le comité a considéré en priorité sous cette rubrique la question du calendrier scolaire, identifié comme un gain peu coûteux pour augmenter les recettes touristiques. L'exemple de la relâche scolaire de la région de Montréal, qui se déroulera sur 2 semaines cette année, est cité. Les recettes augmenteront sans qu'il soit nécessaire d'investir beaucoup en promotion. Le comité propose également de considérer la dernière semaine d'août où les classes primaires et secondaires reprennent. Selon le comité, celles-ci devraient débiter après la Fête du travail. Le président illustre que l'achalandage des sites touristiques arrête le 26 août à cause de la rentrée scolaire. Ce phénomène entraîne d'ailleurs des conséquences négatives sur le segment le plus jeune de la main d'œuvre touristique. Dans la même foulée, la fête de la Saint Jean Baptiste serait beaucoup plus profitable pour l'industrie si elle se déroulait pendant une fin de semaine systématique au lieu d'une journée de calendrier qui varie à chaque année;</p> <p>M^{me} Adèle Girard a déposé au Conseil des partenaires une proposition qui modifierait les priorités de ce domaine d'intervention. Essentiellement, ses propositions visent des modifications à la loi, une plus grande concertation avec les syndicats, les travailleurs salariés retraités et une concertation avec la commission des partenaires du marché du travail. L'autre enjeu dans ce domaine est d'outiller et d'augmenter les compétences des gestionnaires de petites entreprises. Elle fait remarquer que l'industrie touristique ne retient pas assez sa main d'œuvre, en raison de l'absence de mesures appropriées et que la formation dispensée au personnel d'information touristique devrait s'étendre au personnel permanent;</p>			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 13 octobre 2005

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
Rapport du Comité du plan d'action de la Politique (suite)	<p>d) transport : le transport des groupes de 10 personnes et moins, la signalisation routière, qu'il faudrait doubler ou tripler, l'affichage commercial le long des routes qui devrait être réservé à l'industrie touristique ont été cités comme des exemples représentant autant de frein à la croissance de l'industrie touristique qui requièrent des assouplissements de la réglementation du ministère des Transports du Québec. L'absence de liens entre le centre-ville de Montréal et l'aéroport Trudeau a également été soulignée;</p> <p>e) développement de l'offre : selon le comité, les programmes de soutien du développement de l'offre devraient être plus ciblés, plus structurants et viser la consolidation de ce qui existe avant de développer de nouveaux projets. La problématique du financement des équipements récréotouristiques a aussi été mentionnée comme un frein au développement de l'industrie;</p> <p>f) promotion : le comité estime qu'il faut avant tout remplir les creux d'achalandage, investir sur toutes les formes de basses saisons, (ex. lundi au jeudi ou selon les saisons). Le comité rappelle l'importance des délégations hors Québec. Il souligne aussi qu'il serait dangereux que les budgets découlant de la taxe spécifique sur l'hébergement soient considérés comme un revenu pour les ATR;</p> <p>g) accueil : la priorité de la signalisation a déjà été mentionnée;</p> <p>h) développement durable : le président fait remarquer qu'il passe par la rentabilité des entreprises;</p> <p>Quelques commentaires émis à la suite du rapport du président :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nuancer la définition de basses saisons qui peut varier selon les régions; il ne faut pas généraliser et conclure qu'il n'y a que l'hiver à privilégier; - ne pas oublier la main d'oeuvre collégiale et universitaire; - en ce qui a trait à la meilleure connaissance de l'hébergement, il ne faut pas oublier les changements dans les habitudes de la clientèle ex. les roulottes et autres formes d'hébergement; <p>sur la relâche scolaire, ce sont d'autres ministères qui ont la clé du coffre-fort et ces mesures ne coûtent rien. La France est un bel exemple pour convaincre les instances concernées, idem pour la réglementation sur la signalisation où la solution ne coûterait rien au ministère.</p>			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 13 octobre 2005

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
	Rapport du Comité du plan d'action de la Politique (suite)	<p>La discussion a permis d'établir un consensus sur la question de la relève scolaire, identifiée comme un dossier majeur, qui a déjà fait l'objet d'interventions de la part de l'industrie touristique il y a quelques années. Pour que ce dossier ait une chance de se réaliser, des efforts significatifs et des appuis importants devront être déployés, non seulement de la part de l'industrie mais aussi de la part de nombreux autres partenaires. Le dossier devra être accompagné d'un argumentaire économique solide.</p> <p>En ce qui a trait aux autres priorités identifiées par ce comité, M^{me} Louise Pagé propose que le ministère examine l'ensemble des propositions du comité ainsi que les commentaires exprimés dans le cadre d'un document d'analyse et de recommandations qui sera soumis au Conseil des partenaires de janvier 2006.</p>	Produire un document d'analyse et de recommandations	Secrétaire	Fin-novembre
6.3	Rapport du Comité de valorisation de l'industrie touristique	<p>M. Legault précise l'intention du comité de faire la démonstration de l'importance économique de l'industrie touristique auprès des milieux gouvernementaux et financiers. Le comité entend développer un argumentaire économique et corriger les fausses perceptions qui circulent à l'égard de cette industrie.</p> <p>M. Legault explique que les membres de ce comité ont rencontré des anciens hauts-fonctionnaires gouvernementaux pour connaître leurs perceptions et certains de leurs propos confirment que l'industrie est perçue avant tout comme étant fragmentée et manquant de cohésion. Le but de l'exercice auprès de ce groupe d'informateurs privilégiés est de faire l'inventaire des perceptions afin de se donner un plan de match en conséquence. M. Gilles Demers appuie cet exercice et fait part au comité de son ouverture à les rencontrer à ce sujet.</p> <p>M. Pierre Labrie poursuit en mentionnant que les comptes rendus décrivent bien les 3 étapes prévues : a) les perceptions des anciens hauts fonctionnaires ou d'experts, b) les rencontres auprès des hauts fonctionnaires en poste dans l'appareil gouvernemental et c) la finalisation de l'argumentaire économique qui va devenir la plate-forme de présentation aux banquiers et aux décideurs. Cette dernière étape est prévue pour mars prochain. Pierre Labrie fait remarquer que le tourisme crée 20 % des emplois basiques, c'est-à-dire les emplois créés par de l'argent neuf. Il s'agit d'un argument de poids qui n'est pas suffisamment bien perçu par les décideurs publics et financiers.</p> <p>La discussion fait ressortir la nécessité de poursuivre les travaux entamés et que l'argumentaire économique devienne la plate-forme de communication unifiée de l'industrie touristique. Quelques propositions de rencontres additionnelles: le capital de risque (FTQ), certains ministres clés, des membres du caucus des députés, l'ex-premier ministre Lucien Bouchard, le président de la SGF et quelques élus municipaux.</p>			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 13 octobre 2005

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>6.4 Rapport du Comité d'arrimage des cycles de planification budgétaire</p>	<p>M. Charles Lapointe expose que le comité s'est attaqué au problème de l'arrimage des cycles budgétaires des intervenants concernés, dont le ministère du Tourisme, les ATR et les entreprises privées. Il souligne parmi les autres facteurs problématiques que le budget du ministère du Tourisme est centralisé au Conseil exécutif au Secrétariat à la communication gouvernementale et que cela entraîne des difficultés supplémentaires.</p> <p>Pour le comité, la solution est d'avoir des indications budgétaires sur 3 ans. Il s'agit de la priorité pour l'industrie et pour le Conseil des partenaires. Le comité a examiné dans le cadre de son mandat actuel les profils des marchés et les investissements du ministère du Tourisme. Charles Lapointe souligne qu'il s'agit d'informations pertinentes pour la suite des travaux de ce comité et remercie le ministère pour avoir communiqué toutes les données financières. Il propose d'élargir le mandat du comité à l'établissement d'orientations et de recommandations en matière de marketing.</p> <p>La ministre précise que la demande du comité sur des indications budgétaires sur trois ans se limite à la promotion et non à l'ensemble du budget du ministère. La discussion entre les membres a permis de faire ressortir un consensus sur les propositions du comité.</p>			
<p>6.5 Rapport du Comité des assises 2006</p>	<p>M. Jocelyn Carrier précise que le comité s'est rencontré à deux reprises et qu'il a mené un exercice de consultation auprès de ses membres qui a révélé des divergences de points de vue sur les solutions à mettre de l'avant, illustrant ainsi la difficulté de ce mandat. Parmi les sujets qui font consensus : la refonte des Grands Prix, avec le dépôt d'une proposition globale aux Assises 2006, qui prendrait effet en 2007. Quelques changements pour 2006 : des catégories seront réservées au national (les hôtels de plus de 150 chambres, les grands événements et les attrait) la personnalité touristique sera déterminée par la ministre.</p> <p>Le comité recommande une entente pour une organisation conjointe du Gala entre le CQIT, l'ATRAQ et le ministère du Tourisme et que le concours demeure sous la responsabilité du ministère. La ministre souligne qu'il est important que 2006 marque le début d'une nouvelle ère et que les Assises soient l'évènement le plus important. Celles-ci pourraient se conclure par un banquet annuel. Elle souhaite conférer plus de notoriété aux lauréats et suggère à titre d'exemple une réception officielle à l'Assemblée nationale en présence du Premier ministre.</p>			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 13 octobre 2005

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>Rapport du Comité des assises 2006 (suite)</p>	<p>M. Jocelyn Carrier fait état que le comité partage ce point de vue et que les travaux vont respecter ces orientations. Les Assises vont permettre une véritable reddition de comptes devant l'industrie. Il fait remarquer que les travaux ont cependant débuté par les questions du concours compte tenu des échéanciers en cause.</p> <p>Pierre Labrie fait état que la région de Québec a exprimé un point de vue très clair sur la nécessité d'apporter des changements aux catégories du concours. Plus de changements auraient été souhaités dès 2006, ex. tenir compte des étoiles dans les catégories de l'hébergement, mais la région va faire preuve de solidarité. Il constate que le grand changement est que l'industrie prend en charge le Gala et fait remarquer, compte tenu des coûts en cause, qu'il faut analyser ce dossier comme une proposition d'affaires où le soutien financier du ministère est nécessaire.</p> <p>La discussion entre les membres fait ressortir un consensus sur l'importance des Assises en 2006, la nécessité de réduire les coûts du Gala et de poursuivre les travaux du comité sur la base des orientations actuelles. Une suggestion de M. Normand Legault est retenue à l'effet de prendre en considération des événements non récurrents tels que la FINA ou les Jeux policiers pompiers dans le cadre de la mise en application du critère d'admissibilité de deux ans d'opération.</p>			
<p>6.6 Présentation et adoption du code d'éthique</p>	<p>M. Romain Girard présente sommairement le code d'éthique et demande aux membres s'ils ont des commentaires. Un membre suggère que le mot «politique» soit retiré de l'article 3.2. L'article 3.2 est modifié à la suite des discussions pour que la première phrase se lise comme suit : les membres, dans l'exercice de leurs fonctions, prennent leurs décisions dans l'intérêt général de l'industrie touristique et font preuve de neutralité et d'objectivité. L'adoption du code d'éthique est proposée par Olivier Désilets et secondée par Adèle Girard.</p>	<p>Modifie le document</p>	<p>Secrétaire</p>	
<p>6.7 Présentation et adoption des modalités de fonctionnement</p>	<p>M. Romain Girard présente sommairement les modalités de fonctionnement et demande aux membres s'ils ont des commentaires. Louise Nadeau fait observer que l'absence de remboursements de frais de déplacement peut occasionner des difficultés importantes à des représentants de régions éloignées qui doivent prendre l'avion pour se rendre à une réunion. Tous comprennent que les dispositions peuvent être revues lorsque nécessaire mais acceptent la proposition telle que soumise pour qu'elle nous soit applicable. L'adoption des règles de fonctionnement est proposée par M. Jocelyn Carrier et appuyée par M. P. Labrie.</p>			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 13 octobre 2005

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
6.6 Communications	<p>M^{me} Louise Pagé souligne que le concept proposé est relativement simple, il s'agit d'un outil d'information auprès de l'industrie touristique et précise que son mode de diffusion sera électronique à partir de BonjourQuébec.com. Elle réfère les membres à la maquette graphique. L'adoption du bulletin tel que présenté est proposée par M. George Vacher et appuyée par M. Pierre Labrie.</p> <p>M^{me} Louise Pagé présente l'ébauche de stratégie de communication et quelques commentaires ont été exprimés à l'effet de préciser le rôle de relayeurs d'information des membres du Conseil vs le rôle de porte parole qui est réservé aux coprésidents. La proposition est déposée pour prise en considération par les membres jusqu'à la rencontre de janvier 2006 alors qu'elle sera revue et adoptée.</p>			
7 Consultation auprès des membres du Conseil : projet de règlement fédéral sur les heures de conduite des conducteurs d'autobus	<p>M. Romain Girard explique que ce dossier a été soumis au Conseil des partenaires à la suggestion de M. Georges Vacher, compte tenu des impacts de ce règlement fédéral sur l'industrie du transport par autocar. Des représentants de la SAAQ (Johanne St-Cyr, v.-p. sécurité routière) et du MTQ (Jean Couture, sous-ministre adjoint) sont présents pour ce sujet. Selon eux, ce dossier est le fruit d'une longue démarche des gouvernements provinciaux et fédéral sur la question de la fatigue au volant.</p> <p>Les recherches ont en effet démontré que l'amplitude de la journée de travail était plus déterminante que le nombre d'heures réellement travaillées dans les causes d'accidents routiers dus à la fatigue des conducteurs. Les règles actuelles ne sont pas efficaces pour contrer les accidents routiers. La réglementation proposée inclut donc un nombre d'heures maximum de 13 heures de conduite dans un laps de temps continu de 16 heures et un repos obligatoire de 24 heures à tous les 14 jours de travail. Les États-Unis ont une réglementation semblable, sauf sur la question du 24 heures aux 14 jours. Ce projet de règlement a fait l'objet de prépublication à l'échelle canadienne et la majorité des intervenants concernés se sont exprimés en accord avec le projet fédéral, malgré certains impacts, tels que ceux soulevés dans l'industrie touristique.</p> <p>M. Georges Vacher fait remarquer que le projet tel que présenté témoigne d'une méconnaissance de la situation vécue par les chauffeurs d'autobus touristiques qui est fort différente de celle des conducteurs de camions. Les recettes touristiques découlant des voyages en groupe du transport par autocar des compagnies gérées par M. Vacher sont de l'ordre de 60 à 70 M\$ par année et la réglementation va entraîner des pertes. Des changements dans les circuits sont à prévoir et des régions vont être pénalisées.</p>			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 13 octobre 2005

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
	Consultation... d'autobus (suite)	Selon les représentants, les impacts sur l'industrie touristique sont réels mais il semblerait que la réglementation fédérale ne fera pas l'objet de modifications puisque les ministres concernés se sont exprimés en faveur d'une telle approche et que le débat dure déjà depuis 7 ou 8 ans.			
8	Varia	<p>M. Gilles Demers présente la stratégie économique du ministre Béchard, qui se démarque sur sa façon d'aborder le sujet : on connaît les problèmes, on connaît nos potentiels et on veut travailler sur nos forces. Le gouvernement prend le risque de proposer des cibles économiques en vue de mobiliser l'ensemble des intervenants. La grande cible est d'accroître la richesse. La ministre suggère que le comité sur la valorisation s'inspire de cette stratégie dans ses travaux.</p> <p>M. Gilles Demers fait observer que l'industrie touristique est concernée par cette stratégie puisque la cible des recettes touristiques fait partie de cibles gouvernementales. Avec cette nouvelle stratégie, chaque promoteur va avoir son chargé de projet et un numéro de téléphone unique. Dans le cas de projets majeurs, qui comportent plusieurs dimensions, ex. le massif, c'est l'approche interministérielle qui prévaudra. Mme Louise Pagé souligne à ce sujet que les conseillers du ministère du Tourisme se concertent avec leurs collègues des autres ministères à vocation économique, notamment avec le MDEIE et le MAMR.</p>			
9	Conclusion	La ministre et M. Romain Girard remercient les membres pour leur participation. M. Olivier Désilets suggère à l'avenir des ordres du jour moins chargés.			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 29 juin 2005

Membres :	<i>Observateurs :</i>	Absente :
<i>Françoise Gauthier, coprésidente</i>	<i>Jean-Pierre Bastien</i>	<i>Anne-Marie Leclerc</i>
<i>Romain Girard, coprésident</i>	<i>Suzanne Chassé</i>	
<i>Yvan Bilodeau</i>	<i>Michèle D'Auray</i>	
<i>Jocelyn Carrier</i>	<i>Gilles Demers</i>	
<i>Olivier Désilets</i>	<i>Robert Sauvé</i>	
	<i>Denis Laflamme, chef de cabinet</i>	

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
1	Accueil et présentation des participants	<p>La ministre souhaite la bienvenue aux participants; souligne que le tourisme est une industrie de pointe; insiste sur la nécessité de travailler ensemble; évoque que le Conseil des partenaires illustre ce nouveau partenariat et qu'il a une obligation de résultats.</p> <p>M. Girard fait état de partenariats industrie-gouvernement fructueux et invite les membres à relever les défis que pose cette Politique du tourisme auxquels tous sont conviés.</p>			
2	Adoption de l'ordre du jour	<p>La ministre fait la lecture de l'ordre du jour et propose son adoption.</p> <p>M. Girard invite les membres à se présenter et à faire état de leurs attentes.</p>	Adopté tel que proposé		
3	Responsabilités et fonctionnement du Conseil des partenaires	<p>La ministre rappelle brièvement les responsabilités du Conseil des partenaires et précise en quoi elles sont distinctes du pouvoir qu'elle est seule en droit d'exercer quant à la gestion des mandats et budgets du ministère du Tourisme.</p> <p>Elle invite les membres à faire état de leurs points de vue quant au fonctionnement du Conseil. Il en ressort les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres sont choisis à titre individuel et non pas comme représentants d'organisme ou d'entreprise; ▪ Pas de remplacement des membres lorsqu'ils ne peuvent être présents; 			

Approuvé le _____

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 29 juin 2005

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
Responsabilités et fonctionnement du Conseil des partenaires (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du mandat : 3 ans pour 50 % des membres; 2 ans pour l'autre 50 % selon les résultats d'un tirage; ▪ Mode décisionnel par consensus, sinon report de la décision à une séance ultérieure; ▪ Production et diffusion aux membres des principaux éléments de discussion; suivi des décisions; ▪ Le secrétaire du Conseil des partenaires est le point de chute de tous les documents/informations; ▪ Se doter d'un code d'éthique simple et rigoureux (peut s'inspirer de celui de la SEPAQ); ▪ Transmission aux membres des dossiers 3 semaines avant les séances du Conseil; ▪ Volonté d'associer, au besoin, les compétences requises externes au Conseil des partenaires (ministères, organismes, entreprises, experts, ...); ▪ Principe de l'alternance Québec/Montréal pour la tenue des rencontres du Conseil; ▪ Il serait intéressant que les membres puissent être accompagnés par une personne afin de les aider à faire des suivis s'ils acceptent d'assumer certaines responsabilités. <p>Les représentants ministériels agissant à titre d'observateurs font état de leur désir de collaborer dans la mesure des mandats, responsabilités et moyens qui sont les leurs.</p>	<p>Procéder au tirage par le comité organisateur du CPIT</p> <p>La proposition de mettre en place un comité organisateur pour la préparation des rencontres du Conseil est adoptée. La composition de ce comité serait la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Romain Girard ▪ M^{me} Louise Pagé ▪ M. François Belzile, secrétaire ▪ M. Daniel P. Bernier (nommé ultérieurement) ▪ M. Georges Vacher 	<p>Les 2 coprésidents</p> <p>François Belzile</p>	<p>Prochaine rencontre du Conseil des partenaires</p> <p>Prochaine rencontre du Conseil des partenaires</p>
4 Retour sur la Politique touristique	<p>Bref retour sur la Politique par la ministre et discussion sur la nécessité de revoir l'objectif économique de 9 MMS à 13 MMS de façon à ce qu'il représente un vrai défi.</p>	<p>Recalibrer l'objectif en tenant compte d'un énoncé en dollars constants.</p>	<p>MTO</p>	<p>N/d</p>

Approuvé le _____

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 29 juin 2005

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
5 Plan d'action de la Politique touristique	<p>Dépôt par la ministre d'un document de travail en vue de constituer un plan d'action pluriannuel et d'identifier des cibles annuelles pour la mise en œuvre de la Politique.</p> <p>Ce plan est à définir avec l'industrie. La ministre rappelle que le Conseil des ministres a demandé de préparer ce plan d'action. Les membres insistent pour que la dimension « rentabilité » y soit omniprésente.</p>	<p>Un comité est mis sur pied pour réaliser ce mandat. Il est présidé par M. Charles Desourdy. En feront partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M^{me} Suzanne Chassé, sma ▪ M. Jean-Pierre Bastien, sma ▪ M. Romain Girard ▪ M. Olivier Désilets ▪ M. Georges Vacher ▪ M. Pierre Lalumière <p>Y seront associés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M^{me} France Lessard, analyste-OTCQ ▪ M. André Dépatie, ATR-Lanaudière 	M. Charles Désourdy	Prochaine rencontre du Conseil des partenaires
6 Plan de valorisation de l'industrie touristique	<p>Proposition par le CQIT d'élaborer un plan de valorisation de l'industrie touristique en vue de positionner celle-ci comme un secteur d'activité économique majeur au Québec.</p> <p>Aux fins d'être en mesure de rejoindre des intervenants, on mentionne qu'il est important de considérer que certaines entreprises n'opèrent que six mois par année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer un agenda d'activités à réaliser auprès des acteurs institutionnels privés et publics ▪ Élaborer un argumentaire <p>À cette fin, un comité de travail, présidé par M. Normand Legault, est mis sur pied. En feront partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Pierre Labrie ▪ M. Yvan Bilodeau ▪ M^{me} Louise Pagé, sm ▪ M. Olivier Désilets ▪ M. Georges Vacher ▪ M. Pierre Lalumière <p>Un représentant des ATR associés du Québec</p>	M. Normand Legault	Pour la prochaine rencontre du Conseil des partenaires

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE (CPIT)

Date : Mercredi, 29 juin 2005
Horaire : 14 h à 17 h
Lieu : Salle 513 AB
Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest
Montréal

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-------------------|---|
| 14 h 00 - 14 h 20 | 1. Accueil et présentation des participants |
| 14 h 20 - 14 h 25 | 2. Adoption de l'ordre du jour |
| 14 h 25 - 15 h 10 | 3. Responsabilités et fonctionnement du Conseil des partenaires de l'industrie touristique (CPIT) |
| 15 h 10 - 15 h 25 | 4. Retour sur la Politique touristique |
| 15 h 25 - 15 h 45 | <i>Pause</i> |
| 15 h 45 - 16 h 05 | 5. Plan d'action de la Politique touristique (document de travail) |
| 16 h 05 - 16 h 25 | 6. Plan de valorisation de l'industrie touristique |
| 16 h 25 - 16 h 45 | 7. Arrimage des cycles de planification budgétaire des partenaires de l'industrie concernant la promotion touristique |
| 16 h 45 - 17 h 05 | 8. Organisation des Assises annuelles du tourisme/édition 2006 |
| 17 h 05 - 17 h 10 | 9. Proposition d'un calendrier de rencontres du CPIT |
| 17 h 10 - 17 h 20 | 10. Varia <ul style="list-style-type: none">• Projet de communiqué |
| 17 h 20 | Fin de la réunion |

Cocktail

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 29 juin 2005

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>7 Arrimage des cycles de planification budgétaire des partenaires de l'industrie concernant la promotion</p>	<p>Les calendriers budgétaires du gouvernement et de l'industrie sont différents. Il y a nécessité d'arrimer les processus de planification de façon à bénéficier d'une synergie optimale en termes d'activités et de ressources allouées.</p> <p>Une avenue de solution consisterait à faire voter des crédits sur une base triennale, sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor.</p> <p>Il apparaît nécessaire :</p> <p>a) d'identifier d'abord les problèmes (liste);</p> <p>b) que, par la suite, le ministère du Tourisme entreprenne les démarches requises pour obtenir les autorisations requises.</p> <p>Au-delà de l'harmonisation des budgets, il y a également la synchronisation des stratégies, la synergie des actions. En ce sens, il faut aussi trouver des moyens pour que les plans d'action éparpillés soient réunis, ou au moins rendus plus complémentaires.</p>	<p>Un comité de travail présidé par M. Charles Lapointe est mis sur pied.</p> <p>En font partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M^{me} Suzanne Chassé, sma ▪ M. Olivier Désilets ▪ M. Pierre Labrie ▪ M^{me} Louise Nadeau ▪ M. Georges Vacher <p>À solliciter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le secrétaire général à la Communication gouvernementale ▪ Des représentants sectoriels 		
<p>8 Organisation des Assises annuelles du tourisme\édition 2006</p>	<p>Rappel des objectifs poursuivis par la tenue des Assises annuelles du tourisme.</p> <p>Souhait exprimé pour que cette rencontre de l'industrie devienne un événement incontournable qui pourrait aussi comporter un volet « affaires ».</p> <p>La juxtaposition des Assises à la tenue du Gala des Grands Prix du tourisme apparaît problématique du fait qu'on mentionne que la formule des galas doit être revue en profondeur. Le ministère du Tourisme a déjà initié une réflexion en ce sens.</p>	<p>Mise sur pied d'un comité de travail responsable :</p> <p>a) d'organiser les Assises de 2006;</p> <p>b) d'examiner la formule des galas des Grands Prix.</p> <p>Le comité sera coprésidé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M^{me} Adèle Girard ▪ M. Jocelyn Carrier <p>En font également partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M^{me} Andrée Bernard, dir. des Communications, MTO ▪ M. Robert Sauvé, sma, MAMR ▪ M. Pierre Labrie ▪ M. Pierre Lalumière 		

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Compte rendu et suivi de la réunion du 29 juin 2005

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
Organisation des Assises annuelles du tourisme\édition 2006 (suite)	<p>M. Vacher souligne qu'il est important que la date des Assises ne coïncide pas avec celle de Rendez-Vous Canada (22-24 avril 2006 à Toronto).</p> <p>Il y a donc des actions dans deux directions : l'une en rapport avec le concours menant aux Grands Prix et l'autre en lien avec la reddition de compte. Ces actions peuvent être menées dans le même comité mais sous la responsabilité de deux co-présidents.</p>	<p>La date des Assises 2006 demeure à déterminer</p>		
9 Proposition d'un calendrier de rencontres du CPIT	<p>Les dates suivantes sont proposées pour les prochaines rencontres du Conseil des partenaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 23 septembre 2005 à Montréal ▪ 19 janvier 2006 à Québec ▪ 25 ou 26 mai 2006, en même temps que les Assises 	<p>Les dates suivantes sont retenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 13 octobre 2005 – Québec ▪ 19 janvier 2006 – Montréal ▪ 27 avril 2006 – Québec 		
10 Varia: Projet de communiqué	<p>Un projet de communiqué conjoint de la ministre du Tourisme et du coprésident, pour diffusion immédiate, sera validé à la levée de la rencontre.</p> <p>Il est envisagé qu'un bulletin ministériel d'information à l'intention de l'industrie touristique soit de nouveau publié. Une section de ce bulletin pourrait être réservée systématiquement au Conseil des partenaires afin de rendre compte de ses travaux.</p> <p>La Politique touristique du Québec, le Guide d'utilisation de la signature touristique du Québec ainsi que des dépliants sur le Programme ACCOR sont remis aux membres à titre d'information.</p> <p>On s'interroge sur l'intérêt de maintenir ce dépôt de documents pour information lors des prochaines rencontres.</p>	<p>Maintenir cette pratique. Transmettre aux membres l'aide-mémoire « Le tourisme en chiffres 2004 ».</p>	<p>François Belzile</p>	
Fin de réunion				

Approuvé le _____

Question **12**

État d'avancement de la Stratégie pancanadienne du tourisme et copie des échanges de correspondance avec le fédéral à cet effet. Fournir une copie du plan d'action qui devait être validé par le comité directeur des sous-ministres FPT et les résultats de la consultation faite auprès de l'industrie québécoise. Indiquer le nombre de rencontre du groupe de travail en précisant la date et les sujets abordés.

Réponse :

État d'avancement de la Stratégie touristique nationale

Une version préliminaire de la Stratégie a été présentée aux ministres responsables du tourisme en novembre 2003. Les ministres ont alors décidé de consulter l'industrie sur les propositions mises de l'avant et de l'associer à l'élaboration d'un plan d'action. Pour divers motifs, la stratégie, le plan d'action et la consultation de l'industrie n'ont pu être complétés à ce jour. Les versions les plus récentes de la Stratégie (Bâtir une stratégie touristique nationale, août 2005), du Plan d'action (Pour aller de l'avant) et du document de consultation de l'industrie (Sommet du leadership touristique du Canada) sont disponibles. Le 16 février dernier, Madame Françoise Gauthier écrivait à Monsieur Maxime Bernier, ministre fédéral de l'Industrie, pour l'inviter à tenir dès ce printemps une rencontre des ministres canadiens responsables du tourisme pour poursuivre les travaux amorcés.

Rencontres du groupe de travail et du comité directeur en 2005-2006

Treize rencontres ou appels-conférence du groupe de travail et du comité directeur (sous-ministres FPT) ont eu lieu en 2005-2006.

Date	Groupe de travail (GT) ou Comité directeur (CD)	Objectifs de la rencontre
19 avril	Appel conférence du GT	Discuter du mandat du groupe de travail FPT sur le tourisme, de la présentation à l'Association de l'Industrie touristique du Canada (AITC) et du plan d'action sur la recherche, le marketing, le développement de produits, les infrastructures et les transports, le perfectionnement et la formation de ressources humaines.
11 mai	Appel conférence du GT	Approuver le mandat du groupe de travail FPT sur le tourisme, discuter des priorités du plan d'action, définir l'ordre du jour de l'appel conférence du Comité directeur.
7 juin	Appel conférence du GT	Approuver le mandat du groupe de travail FPT sur le tourisme, les priorités du plan d'action FPT et l'ordre du jour de l'appel conférence du Comité directeur.
23 juin	Appel conférence du CD	Convenir de l'implication de l'industrie à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie touristique nationale. Privilégier une approche pour le parachèvement du plan d'action.
28 juin	Appel conférence du GT	Convenir du programme de travail pour la production des documents requis pour la prochaine rencontre du Comité directeur.
29 août	Rencontre du GT	Dégager un consensus sur une orientation générale à adopter pour la rencontre du Comité directeur.
8-9 septembre	Rencontre du Comité directeur	S'entendre sur une approche pour compléter la Stratégie touristique nationale et les priorités de collaboration FPT immédiate. Discuter d'une rencontre possible des ministres du tourisme.
21 septembre	Appel conférence du GT	Donner suite aux décisions du Comité directeur. Compléter la grille des priorités d'intervention FPT. Préparer la consultation de l'industrie. Finaliser le document sur la Stratégie touristique nationale.

Question **12** SUITE

Réponse :

Date	Groupe de travail (GT) ou Comité directeur (CD)	Objectifs de la rencontre
7 octobre	Appel conférence du GT	Revoir les grilles d'analyse des priorités d'intervention FPT et le document de consultation de l'industrie dans le cadre de la rencontre de l'AITC.
13 octobre	Appel conférence du GT	Autoriser les documents sur les priorités d'intervention FPT immédiate pour l'appel conférence du Comité directeur.
14 octobre	Appel conférence du CD	Discuter des stratégies FPT proposées pour les secteurs prioritaires d'intervention. Convenir de la consultation de l'industrie lors de la rencontre de l'AITC. Convenir de l'ordre du jour d'une rencontre des ministres FPT du tourisme en décembre 2005.
2 novembre	Appel conférence du GT	Discuter de la consultation de l'industrie de chacune des provinces et territoires et de l'ordre du jour de la rencontre des ministres FPT du tourisme en décembre 2005.
14 décembre	Appel conférence du GT	Discuter de la situation concernant la Stratégie touristique nationale dans le contexte des élections fédérales, des commentaires reçus de la part de l'industrie et des prochaines étapes pour l'élaboration du plan d'action.

Question **13**

Nombre de visiteurs au Québec en 2004 et en 2005 et ventilation par région. Comparaison (en pourcentage) avec l'année précédente.

Réponse :

Volume de visiteurs au Québec, par région - 2004 (en visites-régions)

	Touristes		Excursionnistes		Visiteurs	
	000	%	000	%	000	%
01 Îles-de-la-Madeleine	75	0,2	7	0,0	81	0,1
02 Gaspésie	856	2,8	269	1,0	1 125	2,0
03 Bas-Saint-Laurent	1 095	3,5	814	3,1	1 910	3,4
04 Région de Québec	5 288	17,1	3 603	13,8	8 891	15,6
05 Charlevoix	670	2,2	274	1,1	944	1,7
06 Chaudière-Appalaches	1 287	4,2	1 150	4,4	2 436	4,3
07 Mauricie	1 512	4,9	1 654	6,3	3 166	5,6
08 Cantons-de-l'Est	2 366	7,6	3 325	12,8	5 692	10,0
09 Montérégie	1 501	4,8	2 379	9,1	3 880	6,8
10 Lanaudière	1 340	4,3	1 328	5,1	2 668	4,7
11 Laurentides	2 927	9,5	1 912	7,3	4 840	8,5
12 Montréal	6 478	20,9	4 724	18,1	11 203	19,7
13 Outaouais	1 422	4,6	1 034	4,0	2 455	4,3
14 Abitibi-Témiscamingue	646	2,1	838	3,2	1 483	2,6
15 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 274	4,1	649	2,5	1 922	3,4
16 Manicouagan	460	1,5	161	0,6	621	1,1
17 Duplessis	149	0,5	13	0,1	163	0,3
18 Nord-du-Québec	25	0,1	2	0,0	26	0,0
19 Laval	179	0,6	310	1,2	488	0,9
20 Centre-du-Québec	816	2,6	1 016	3,9	1 831	3,2
Non précisé	577	1,9	588	2,3	1 165	2,0
Total	30 941	100,0	26 048	100,0	56 989	100,0
Estimations pour 2005	n.d.		n.d.		n.d.	

Variation 2005/2004 n.d. n.d. n.d.

n.d. Données non disponibles

Définitions

Touriste : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré plus de 24 heures (une nuit ou plus) et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé.

Excursionniste : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré moins de 24 heures et qui n'a pas utilisé d'hébergement commercial ou privé.

Visiteur : terme qui englobe à la fois les touristes et les excursionnistes.

Visites-régions ou visites-province : unités attribuées au lieu de destination dans le cas de voyages de moins de 24 heures, ou réparties en fonction du nombre de nuits passées soit dans des régions touristiques, soit au Québec, dans le cas des voyages d'une nuitée ou plus. Le nombre de visites-régions est supérieur à celui des visites-province parce qu'un même visiteur peut visiter plusieurs régions au cours d'un même voyage.

MINISTÈRE DU TOURISME

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question **14**

Nombre de visiteurs au Québec en 2004 et en 2005 provenant de l'extérieur du Québec. Préciser la provenance des visiteurs. Indiquer s'il y a une hausse ou une baisse comparativement à l'année précédente.

Réponse :

Nombre de visiteurs provenant de l'extérieur du Québec en 2004

	Canadiens des autres provinces	Américains	Visiteurs d'autres pays	Total
Volume (en visites-province)	000	000	000	000
Touristes	3 644	2 363	979	6 985
Excursionnistes	1 375	1 429	104	2 907
Nombre total de visiteurs	5 020	3 792	1 082	9 893

Estimations du nombre de touristes provenant de l'extérieur du Québec en 2005

	Canadiens des autres provinces	Américains	Visiteurs d'autres pays	Total
Volume (en visites-province)	000	000	000	000
Touristes	3 727	2 284	1 063	7 073
Excursionnistes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre total de visiteurs	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

n.d. Données non disponibles

Variation 2005/2004 du nombre de touristes	2,3%	-3,3%	8,6%	1,3%
---	-------------	--------------	-------------	-------------

Définitions

Touriste : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré plus de 24 heures (une nuit ou plus) et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé.

Excursionniste : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré moins de 24 heures et qui n'a pas utilisé d'hébergement commercial ou privé.

Visiteur : terme qui englobe à la fois les touristes et les excursionnistes.

Visites-régions ou visites-province : unités attribuées au lieu de destination dans le cas de voyages de moins de 24 heures, ou réparties en fonction du nombre de nuits passées soit dans des régions touristiques, soit au Québec, dans le cas des voyages d'une nuitée ou plus. Le nombre de visites-régions est supérieur à celui des visites-province parce qu'un même visiteur peut visiter plusieurs régions au cours d'un même voyage.

Question **15**

Recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2005-2006 et ventilation par région. Comparaison avec l'année précédente.

Réponse :

Prendre note que les données par région pour 2005 ne sont pas disponibles.

Recettes touristiques du Québec, par région - 2004

	Touristes		Excursionnistes		Recettes touristiques	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%
01 Îles-de-la-Madeleine	39	0,6	0	0,0	39	0,5
02 Gaspésie	196	2,8	10	0,9	206	2,5
03 Bas-Saint-Laurent	218	3,1	45	4,0	262	3,2
04 Région de Québec	1 480	21,1	216	19,5	1 696	20,9
05 Charlevoix	154	2,2	13	1,2	167	2,1
06 Chaudière-Appalaches	153	2,2	23	2,1	176	2,2
07 Mauricie	196	2,8	43	3,8	239	2,9
08 Cantons-de-l'Est	327	4,7	114	10,3	441	5,4
09 Montérégie	192	2,7	72	6,5	264	3,2
10 Lanaudière	139	2,0	26	2,4	165	2,0
11 Laurentides	504	7,2	65	5,9	569	7,0
12 Montréal	2 330	33,2	279	25,1	2 609	32,1
13 Outaouais	180	2,6	35	3,1	215	2,6
14 Abitibi-Témiscamingue	111	1,6	55	5,0	166	2,0
15 Saguenay-Lac-Saint-Jean	250	3,6	47	4,3	297	3,7
16 Manicouagan	93	1,3	12	1,1	105	1,3
17 Duplessis	53	0,8	0	0,0	53	0,7
18 Nord-du-Québec	8	0,1	0	0,0	8	0,1
19 Laval	29	0,4	10	0,9	39	0,5
20 Centre-du-Québec	61	0,9	23	2,0	84	1,0
Non précisé	312	4,4	22	2,0	334	4,1
Sous-total	7 023	100,0	1 112	100,0	8 134	100,0
Sommes dépensées dans une région par un de ses résidents en prévision d'un voyage dans une autre région du Québec	207		453		660	
Total des visiteurs	7 230		1 564		8 794	
Sommes dépensées au Québec par un Québécois en prévision d'un voyage à l'extérieur du Québec					956	
Recettes totales	-		-		9 750	
Estimations pour 2005	7 566		1 651		10 230	

Variation 2005/2004	4,8%	5,8%	4,9%
---------------------	------	------	------

Définitions

Touriste : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré plus de 24 heures (une nuit ou plus) et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé.

Excursionniste : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré moins de 24 heures et qui n'a pas utilisé d'hébergement commercial ou privé.

Visiteur : terme qui englobe à la fois les touristes et les excursionnistes.

Visites-régions ou visites-province : unités attribuées au lieu de destination dans le cas de voyages de moins de 24 heures, ou réparties en fonction du nombre de nuits passées soit dans des régions touristiques, soit au Québec, dans le cas des voyages d'une nuitée ou plus. Le nombre de visites-régions est supérieur à celui des visites-province parce qu'un même visiteur peut visiter plusieurs régions au cours d'un même voyage.

Dépenses de promotion touristique en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007, préciser :

Question 16

- a. au Québec;
- b. au Canada;
- c. aux États-unis;
- d. marchés outre-mer;
- e. méthodes utilisées pour chacune de ces régions (TV, radio, journaux, etc.).

Réponse :

Dépenses de promotion pour l'exercice 2005-2006 (excluant les revenus de partenariat et les dépenses liées aux activités de commercialisation);

Marché	2005-2006	Méthodes utilisées
Au Québec	386 244 \$	Impression d'affiches, de bannières, campagne images vidéo, service audio-visuel, canal évacion et internet.
Au Canada	1 787 360 \$	Graphisme, impression brochures, campagne Internet, encartage, journaux, campagne cinéma.
Aux États-Unis	3 519 185 \$	Encartage, journaux, affichage, radio, magazines, impression de brochure, super navettes, études et internet.
Au Mexique	266 863 \$	Vidéo, publicité, campagnes avec grossistes et sur internet.
Marchés outre-mer	1 439 077 \$	Radio , TV, magazines, affichages, internet
Multi-Marchés	3 689 098 \$	Internet, outils promotionnels, études, édition et publicité.

Question 17

Crédits affectés à la représentation touristique du Québec à l'étranger par pays en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007, préciser :

- a. le nombre de points de service au Québec;
- b. le nombre de personne y oeuvrant;
- c. les services offerts;
- d. les résultats escomptés.

Réponse :

a. **Le nombre de points de service au Québec :**

Il n'y a aucun point de service au Québec.

Le réseau de représentation internationale comprend **sept bureaux répartis dans six pays**. Le bureau central des opérations hors-Québec du ministère est à Montréal ; tous les coordonnateurs de marché, responsables d'assurer la liaison avec nos bureaux hors-Québec sont basés dans la métropole.

Les crédits affectés aux bureaux à l'extérieur du Québec, pour la rémunération et le fonctionnement, sont les suivants :

Point de service / représentation	2005-2006
Canada : Toronto	444 380.37 \$
États-Unis : New York	455 353.10 \$
États-Unis: Chicago	207 520.43 \$
France : Paris	708 174.52 \$
Royaume-Uni : Londres	680 872.82 \$
Allemagne : Vlotho	408 329.45 \$
Japon : Tokyo	226 757.12 \$

b. **Le nombre de personnes y oeuvrant :**

Le réseau compte 22 employés tous recrutés localement. Chacun de ces bureaux à l'étranger a le soutien d'un coordonnateur de marché en poste à Montréal qui assure le lien entre le Central et ces bureaux.

Par ailleurs, quatre conseillers non-résidents basés à Montréal desservent les marchés suivants : Nouvelle-Angleterre (États-unis), Mexique et Amérique latine, Italie et Espagne, Australie, Asie du Sud-est et Chine. Leurs mandats sont les mêmes que pour les conseillers en poste dans les bureaux à l'étranger.

c. **Les mandats et les services offerts :**

Mandat

Promouvoir le Québec sur chacun des marchés ou territoires couverts, orienter les stratégies de promotion et de commercialisation du Ministère, sensibiliser le Ministère à tout développement dans leur marché susceptible d'avoir un impact sur ses activités.

Services : démarchage, activités de commercialisation et de promotion en territoire, relation de presse et veille touristique

d. **Les résultats escomptés :**

Assurer au Québec une visibilité sur le plan international pour faire en sorte que les touristes étrangers choisissent le Québec comme destination de vacances.

Les résultats attendus sont :

Question **17**

Réponse :

- Augmenter les recettes touristiques provenant des marchés hors-Québec et contribuer à l'atteinte des objectifs de la politique touristique du Québec de porter les recettes touristiques du Québec de 9 milliards \$ en 2003 à 13 milliards \$ en 2010.
- Accroître l'achalandage des touristes étrangers au Québec.
- Diversifier les clientèles des marchés d'où proviennent les touristes étrangers.
- Favoriser l'étalement de la saison touristique (notamment en favorisant la croissance de l'expérience et des produits reliés à l'hiver).
- Améliorer la connaissance du Ministère et de ses partenaires de l'industrie sur les tendances et évolutions des marchés touristiques (veille et intelligence de marché).
- Augmenter les occasions d'affaires pour l'industrie touristique québécoise et lui assurer une qualité de service conseil et de soutien dans ses actions de commercialisation.
- Élargir la gamme de forfaits quatre saisons vendus dans les brochures des voyageurs (nouvelles expériences, nouvelles régions).
- Maintenir et/ou augmenter le nombre de partenariats.
- Fournir une information de qualité sur les marchés ciblés, leur évolution, les tendances afin que ses stratégies soient les plus adaptées et susceptibles d'avoir les meilleurs résultats.

e. Les budgets affectés :

En 2005-2006, le budget total d'opérations du réseau de représentation internationale a été de 3,131 M\$.

Question **18**

Ventilation détaillée des sommes composant le Fonds de partenariat touristique en 2005-2006 et inclure le dernier état financier disponible du Fonds.

Réponse :

Description	Montant k\$
• Crédits alloués	70 125,5
• Montants forfaitaires pour la taxe de vente du Québec	10 000,0
• Taxe spécifique sur l'hébergement	31 143,3
• Revenus de commercialisation et de partenariat	4 186,2

Les états financiers du Fonds de partenariat touristique seront disponibles à compter du 30 juin 2006.

Pour 2005-2006, ventilation des revenus qui proviennent de la taxation des forfaits et activités touristiques en précisant :

Question **19**

- a. les sommes affectées au Fonds de partenariat;
- b. les sommes virées au Fonds consolidé;
- c. les régions ayant adopté la Loi 76 à ce jour et les sommes versées aux ATR pour 2005-2006.

Réponse :

- a. 10,0 M\$
- b. Cette question sera répondu par l'Agence du Revenu.
- c.

Régions touristiques – ATR	%	Revenus nets versés aux ATR du 1 ^{er} avril au 31 décembre 2005 (*)
Abitibi-Témiscamingue	2 %	477 918
Lanaudière	1 %	328 219
Centre-du-Québec	1 %	296 372
Bas-Saint-Laurent	3 %	631 124
Mauricie	3 %	716 507
Chaudière-Appalaches	2 %	499 258
Gaspésie	3 %	659 694
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 %	698 642
Charlevoix	2 %	520 197
Cantons-de-l'Est	3 %	818 695
Outaouais	4 %	925 807
Laval	4 %	855 853
Québec	15 %	3 718 992
Montréal	47 %	11 422 807
Montérégie	3 %	810 978
Laurentides	4 %	855 838
Total	100 %	24 236 901

- Les revenus de la taxe couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2006, seront versés en juin 2006.
- Le montant de la Question 18 comprend un estimé pour le premier trimestre de 2006. Cependant, il n'était pas possible de faire la ventilation par région.

Question **20**

Budget total prévu pour le Centre d'affaires électroniques et ventilation des dépenses encourues 2005-2006.

Réponse :

Dépenses	2005-2006
Exploitation - Continuité	3 450 K\$
Amortissement	910 K\$
Déploiement – Exploitation	314 K\$
Déploiement – Amortissement	102 K\$

Définition des éléments inclus dans les rubriques :

Exploitation – Continuité :

Ce poste de dépenses regroupe les coûts nécessaires au maintien, à l'évolution et à l'hébergement des solutions technologiques dans un environnement hautement sécurisé ainsi que les montants payés pour l'acquisition de licences et équipements.

Amortissement

Ce poste de dépenses inclut les amortissements des investissements des années antérieures et les amortissements des investissements qualifiés de l'année en cours.

Déploiement – Exploitation

Ce poste de dépenses regroupe les coûts nécessaires au maintien, à l'évolution et à l'hébergement des solutions technologiques qui sont spécifiques au déploiement des solutions de BonjourQuébec.com dans les bureaux de renseignement touristique dans les régions.

Déploiement - Amortissement

Ce poste de dépenses inclut les amortissements des investissements des années antérieures et les amortissements des investissements qualifiés de l'année en cours et qui sont spécifiques au déploiement des solutions de BonjourQuébec.com dans les bureaux de renseignement touristique dans les régions.

Question **21**

Liste des montants versés aux associations touristiques régionales en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Fournir une copie du nouveau protocole d'entente signé avec les ATR.

Réponse :

Financement des associations touristiques régionales

ATR	Total versé
Abitibi-Témiscamingue	408 063,00 \$
Bas-Saint-Laurent	416 745,00 \$
Cantons-de-l'Est	526 719,00 \$
Centre-du-Québec	364 652,00 \$
Charlevoix	408 063,00 \$
Chaudière-Appalaches	408 063,00 \$
Duplessis	353 076,00 \$
Gaspésie	422 533,00 \$
Îles-de-la-Madeleine	329 923,00 \$
Lanaudière	408 063,00 \$
Laurentides	555 660,00 \$
Laval	353 076,00 \$
Manicouagan	364 652,00 \$
Mauricie	405 169,00 \$
Montérégie	416 745,00 \$
Montréal	1 180 778,00 \$
Outaouais	451 474,00 \$
Québec	752 456,00 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	428 321,00 \$
Baie-James	329 923,00 \$
Nunavik	285 000,00 \$

ENTENTE DE PARTENARIAT

ENTRE : LE MINISTÈRE DU TOURISME, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant à la présente entente de partenariat et ici représenté par Madame Françoise Gauthier, ministre,

Ci-après désigné « Ministère »

ET : ATR, personne morale légalement constituée ayant son siège au, agissant à la présente entente de partenariat et ici représentée par, dûment autorisé aux fins des présentes,

Ci-après désignée « ATR »

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

L'ATR, organisme privé sans but lucratif et autonome, assure, dans le cadre de ses responsabilités corporatives, des mandats en matière de concertation régionale, d'accueil, d'information, de signalisation, de promotion et de développement touristique. Elle réalise ces mandats avec ses partenaires régionaux, entre autre, dans le cadre de la nouvelle gouvernance régionale.

Le Ministère reconnaît par la présente l'ATR comme son partenaire privilégié pour établir les priorités, les grandes orientations et les actions stratégiques qui assureront le déploiement régional de la *Politique touristique du Québec*, dans le respect des spécificités de son territoire.

La présente entente vise à orienter les investissements des parties vers des actions structurantes et prioritaires en vue d'assurer l'atteinte des objectifs de la *Politique touristique du Québec*.

1. OBJET DE L'ENTENTE

Cette entente vise à assurer, pour la période 2006-2007 à 2009-2010, une contribution de base à l'ATR, lui permettant d'exercer son leadership et remplir ses mandats et ses engagements, notamment comme partenaire régional pour la mise en œuvre de la *Politique touristique du Québec*.

L'entente détermine les responsabilités et les engagements des parties, les dates, les modalités de versements et les conditions auxquelles les versements de cette aide financière sont effectués à l'ATR.

2. OBJECTIFS

Cette entente vise plus particulièrement à :

2.1 Permettre à l'ATR d'assumer son leadership, ses responsabilités et ses mandats quant à la concertation et à la planification régionale en matière de tourisme, notamment par la réalisation d'un plan stratégique.

2.2 Convenir d'un processus de concertation entre l'ATR et le Ministère afin d'assurer la synergie des actions de concertation, d'accueil, d'information, de signalisation, de promotion et de développement touristique et de tout autre dossier d'intérêt commun.

Initiales : _____

Initiales : _____

- 2.3 Resserrer la collaboration et la concertation des parties afin d'harmoniser les orientations et les stratégies marketing pluriannuelles et annuelles en respectant la nouvelle image de marque du Québec et assurer la promotion hors Québec sous l'angle des quatre grandes expériences touristiques.
- 2.4 Développer et mettre en place des outils de gestion notamment pour la réalisation et le suivi du plan stratégique adopté par l'ATR.

3. ENGAGEMENTS DE L'ATR

3.1 Leadership de l'industrie touristique

- 3.1.1 L'ATR assure la cohésion des actions touristiques au niveau régional et interrégional pour une harmonisation avec celles du ministère du Tourisme.
- 3.1.2 L'ATR doit viser à regrouper au sein de ses membres la majorité des secteurs engagés dans l'activité touristique et, dans le cas du secteur de l'hébergement, à moins de situation exceptionnelle, à représenter un minimum de % de la capacité totale d'unités d'hébergement en hôtellerie de la région.
- 3.1.3 La majorité des membres du conseil d'administration de l'ATR devront être des exploitants qui oeuvrent dans le secteur touristique.

3.2 Plan stratégique

- 3.2.1 L'ATR élabore un plan stratégique en concertation avec ses partenaires régionaux. Le plan stratégique identifie les grandes orientations, les objectifs, les priorités régionales, les investissements prévus et les indicateurs de résultats en faisant ressortir les éléments qui concourent à la mise en œuvre de la *Politique touristique du Québec*.
- 3.2.2 Avant d'être transmis à la Ministre, le plan stratégique est présenté à la ou aux Conférence(s) régionale(s) des élus (CRÉ) du territoire de référence de la région touristique pour fins d'harmonisation au plan quinquennal de développement de la CRÉ.
- 3.2.3 Le plan est déposé à la Ministre qui s'assurera de sa conformité à la *Politique touristique du Québec* et en assurera la diffusion aux partenaires gouvernementaux.

3.3 Accueil, information et signalisation

- 3.3.1 L'ATR doit produire annuellement un guide touristique régional d'information à jour sous forme imprimée, pour chaque saison estivale, conforme aux principes et normes de collection définis par les ATR et le ministère du Tourisme. La conformité aux normes de collection concerne notamment les règles régissant le format du guide, la conception de la page couverture, la signature touristique du Québec, le positionnement des services aux touristes fournis par le Ministère et les obligations quant au contenu.
- 3.3.2 L'ATR collaborera avec le ministère du Tourisme pour développer une version à jour du guide électronique pour diffusion sur le site Internet Bonjour Québec.com (BQC) et accordera au Ministère des droits de diffusion.

Initiales : _____

Initiales : _____

- 3.3.3 L'ATR doit approvisionner à ses frais le Ministère en quantité suffisante de guides touristiques, tel que convenu entre les parties pour les besoins de son réseau d'accueil et ce, avant le 1^{er} mai de chaque année. L'ATR doit aussi fournir aux autres ATR des guides touristiques pour approvisionner les bureaux de renseignements touristiques agréés en vertu de la *Politique relative aux lieux d'accueil et de renseignements touristiques*.
- 3.3.4 L'ATR doit publier dans le guide touristique régional, seuls les établissements d'hébergement et de camping qui détiennent une attestation de classification émise par le Ministère et les lieux d'accueil touristiques agréés. L'ATR devra également mentionner pour les établissements publiés dans le guide s'ils sont certifiés dans le cadre du Programme qualité, le cas échéant. L'ATR peut, à son choix, ne publier dans son guide que les établissements membres de son association, pourvu que les obligations ci-dessus soient respectées.
- 3.3.5 L'ATR est responsable de l'admissibilité des entreprises aux programmes de signalisation touristique sur son territoire en vertu de l'entente sur la mise en œuvre des programmes de signalisation touristique convenue entre le ministère du Tourisme, Transports Québec et ATR associées du Québec. À ce titre, elle reçoit toute demande de signalisation touristique sur son territoire et fait des recommandations au Ministère en fonction des programmes de signalisation touristique. L'ATR peut confier cette responsabilité à ATR associées du Québec avec l'accord du Ministère.
- 3.3.6 L'ATR offre le service décrit à 3.3.5 gratuitement à ses membres. Par contre, pour les non-membres, des frais n'excédant pas 200 \$ peuvent être chargés pour l'analyse du dossier, et ce, pour la durée du contrat de signalisation.
- 3.3.7 L'ATR coordonne le développement et la présentation des projets de signalisation des routes et circuits touristiques aux niveaux régional et interrégional touchant son territoire.
- 3.3.8 En appui à la *Politique relative aux lieux d'accueil et de renseignements touristiques*, l'ATR est responsable d'élaborer ou de réviser, en concertation avec les gestionnaires des lieux d'accueil et d'information touristique sur son territoire, une stratégie régionale d'accueil incluant un plan de localisation de lieux qui devraient être agréés, avec la catégorie de services qu'ils devraient offrir et de fournir sur demande, aux gouvernements, des avis de pertinence sur les projets d'amélioration dans ces lieux pour les rendre conformes aux critères d'agrément.
- 3.3.9 L'ATR coordonne la formation des préposés à l'accueil, et la qualité de l'accueil et de l'information touristiques dans sa région.
- 3.3.10 L'ATR inscrit ses orientations, ses objectifs et ses priorités d'action en matière d'accueil, d'information, de signalisation dans son plan stratégique, tel que défini à la section 3.2.

Initiales : _____

Initiales : _____

3.4 Mise en marché

- 3.4.1 L'ATR assure un rôle de première ligne en matière de marketing auprès de ses partenaires régionaux et interrégionaux et couvre les besoins essentiels de la région en matière de promotion touristique. Ses orientations, objectifs, et priorités d'action sont inscrits dans son plan stratégique, tel que défini à la section 3.2.
- 3.4.2 L'ATR s'engage à consacrer minimalement 50 % de ses dépenses totales à la mise en marché. Les dépenses reliées à la production du guide touristique régional sont considérées comme des dépenses de mise en marché. Le Ministère ne tiendra pas compte, dans le calcul des dépenses totales, des sommes reçues et dépensées par l'ATR en raison de circonstances exceptionnelles.
- 3.4.3 L'ATR, dans ses actions de marketing à l'extérieur du Québec, s'engage à promouvoir le Québec sous l'angle des quatre expériences touristiques annoncées dans la *Politique touristique du Québec*, soit : le Québec des grandes villes, le Québec du Saint-Laurent, le Québec de villégiature, le Québec grande nature. L'ATR s'engage à respecter l'image de marque que le Ministère promeut dans le cadre de ses actions de promotion et de positionnement général.
- 3.4.4 Afin d'optimiser et de favoriser la synergie des actions marketing, le Ministère et l'ATR, conviendront d'un mécanisme de concertation et d'arrimage.

3.5 Développement de l'offre

- 3.5.1 L'ATR assure un rôle de concertation et de planification en matière de développement touristique et offre son expertise à ses partenaires régionaux.
- 3.5.2 L'ATR inscrit ses orientations, objectifs, priorités et projets de partenariat en développement de l'offre dans son plan stratégique, tel que défini à la section 3.2.
- 3.5.3 Afin d'optimiser et de favoriser la synergie des actions de développement, le Ministère et l'ATR conviendront d'un mécanisme de concertation et d'arrimage.

3.6 Grands Prix du tourisme québécois

- 3.6.1 L'ATR s'engage à réaliser annuellement un Grand Prix touristique régional, selon les modalités propres à la région.
- 3.6.2 L'ATR s'engage à participer à l'organisation des Grands Prix du tourisme québécois.

3.7 Promotion et vente de produits et services du Ministère

- 3.7.1 L'ATR doit faire la promotion, dans sa région, de la location d'espace de présentoir dans les Centres infotouristes.

Initiales : _____

Initiales : _____

- 3.7.2 L'ATR doit recevoir toute demande de location d'espace et de présentoir, de membres ou de non-membres, et percevoir les coûts de location fixés par le Ministère auxquels elle peut ajouter des frais de gestion qui ne peuvent excéder, en regard de ces coûts, 25 % pour ses membres et 50 % pour les non-membres, tous frais inclus.
- 3.7.3 L'ATR offre à ses membres des espaces publicitaires dans les brochures du Ministère au prix fixé par le Ministère et transmet le montant perçu à ce dernier.
- 3.7.4 L'ATR accepte de faire la promotion ou la vente de produits et services offerts par le Ministère auprès de toute personne moyennant des frais, s'il y a lieu, payables par cette personne. Les frais seront fixés par le Ministère et les ATR et devront être équitables et homogènes pour l'ensemble de l'industrie. Notamment, l'ATR doit faire la promotion, dans ses publications ou ses actions promotionnelles, de services aux touristes offerts par le centre d'appels et le site Internet Bonjour Québec.com du Ministère.

3.8 Contribution financière du milieu

- 3.8.1 L'ATR doit viser à maintenir la participation financière du milieu, qui comprend la contribution du milieu (achat de services) et la cotisation de ses membres, à un niveau qui soit au moins égal à la contribution de base versée par le Ministère pour la même année.
- 3.8.2 La contribution financière du milieu exclut les contributions des gouvernements du Québec et du Canada.

3.9 Taxe spécifique sur l'hébergement

- 3.9.1 L'ATR s'engage à collaborer, dès 2006-2007, à la réalisation d'une étude provinciale d'impact économique de la taxe sur l'hébergement. Cette étude visera à dégager des résultats pour l'ensemble du Québec et chacune des régions touristiques où la taxe sur l'hébergement est en vigueur.
- 3.9.2 Le financement de cette étude dont le coût ne pourra excéder 200 000 \$ sera assumé par l'ATR au prorata des revenus de taxe sur l'hébergement qui sont perçus dans la région touristique qu'elle représente par rapport à l'ensemble des revenus de taxe perçus dans les régions touristiques participantes au cours de l'année financière 2005-2006. Le Ministère contribuera à 25 % du coût de cette étude.

3.10 Visibilité

- 3.10.1 L'ATR doit véhiculer la signature touristique du Québec, décrite en annexe et reprise dans le Livre de marque dans l'ensemble de ses messages publicitaires et de ses documents promotionnels pour renforcer le positionnement du Québec comme destination touristique.
- 3.10.2 L'ATR s'engage à insérer sur son site Internet, l'icône proposé par le Ministère créant un hyperlien vers www.bonjourquebec.com, site touristique officiel du gouvernement du Québec.
- 3.10.3 L'ATR s'engage à reconnaître la participation du Ministère comme partenaire majeur dans le cadre du Grand Prix touristique régional et à lui accorder la visibilité qui est accordée à ses autres partenaires majeurs. Elle soumet préalablement sa proposition de visibilité au Ministère.

Initiales : _____

Initiales : _____

- 3.10.4 L'ATR s'engage à inviter la Ministre à remettre le prix de la personnalité touristique régionale dans le cadre du Grand Prix touristique régional, si ce prix est remis. Sinon, l'ATR et le Ministère conviennent du prix remis par la Ministre ou par la personne qui sera désignée pour la représenter.
- 3.10.5 L'ATR s'engage à inviter la Ministre ou la personne qui la représente dans toute activité majeure de relation publique.

3.11 Rapports et reddition de comptes

- 3.11.1 L'ATR doit produire au cours de la première année de l'entente, un plan stratégique, tel que défini à la section 3.2. L'ATR transmet à la Ministre une résolution l'informant du début de travaux d'élaboration du plan stratégique en concertation avec les partenaires régionaux.
- 3.11.2 L'ATR pourra transmettre à la Ministre, en lieu et place du plan stratégique, le(s) document(s) de planification les plus récemment produits à la condition qu'ils soient accompagnés d'une note faisant état des éléments manquants qui devront être complétés au cours de la deuxième année de l'entente pour s'ajuster aux éléments du plan stratégique, conformément au guide méthodologique présenté en annexe de la présente entente.
- 3.11.3 L'ATR doit préciser dans son plan stratégique dans quelles proportions sont affectés les revenus prévisibles de la taxe sur l'hébergement, notamment aux fins de la promotion et de la publicité de la région touristique, et du développement de l'offre touristique avec ses partenaires gouvernementaux et régionaux.
- 3.11.4 L'ATR dépose un rapport prévisionnel des revenus et des dépenses pour chacune des années financières de la présente entente, identifiant distinctement les différentes sources de revenus, notamment les revenus prévisibles de taxe sur l'hébergement et les dépenses qui y sont associées.
- 3.11.5 À la fin de chacune des trois autres années de l'entente, l'ATR doit déposer à la Ministre un état d'avancement du plan stratégique conformément aux guides présentés en annexe de la présente entente.
- 3.11.6 Cet état d'avancement du plan stratégique est accompagné des états financiers vérifiés par une firme comptable ainsi que l'état condensé des revenus et dépenses, conformément aux outils de gestion présentés, en annexe de la présente entente de partenariat.
- 3.11.7 L'ATR s'assure de transmettre à la Ministre en trois copies ainsi qu'une version électronique, les documents exigibles à la section 3.11.

4. ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE

4.1 Modalités de versement de l'aide financière de base à l'ATR

- 4.1.1 Le Ministère versera à l'ATR une subvention de \$ en 2006-2007. Cette subvention sera versée selon les modalités suivantes :
- 50 %, à la suite de la signature de l'entente et sur réception d'une résolution de l'ATR indiquant qu'elle entreprend la réalisation du plan stratégique en concertation avec ses partenaires, tel qu'indiqué à l'article 3.11.1;

Initiales : _____

Initiales : _____

- 50 %, lors de la réception du plan stratégique, ou d'un plan de travail détaillé, ou des documents mentionnés à l'article 3.11.2, du rapport prévisionnel 2006-2007, tel qu'indiqué à l'article 3.11.4, et des états financiers vérifiés et des états condensés 2005-2006.

4.1.2 Pour les années 2007-2008 à 2009-2010, l'aide financière de \$ sera versée selon les modalités suivantes:

- 50 % le 1^{er} avril à titre d'avance, sous réserve de la conformité du plan stratégique à la *Politique touristique du Québec* et de la réception du rapport prévisionnel de l'année financière correspondante, tel que mentionné à l'article 3.11.4;
- 50%, le 1^{er} octobre, pourvu que l'état d'avancement du plan stratégique prévu à l'article 3.11.5 et les états financiers vérifiés et les états condensés prévus à l'article 3.11.6 sont déposés, respectivement pour l'année financière correspondante.

De plus, il pourra être envisagé une majoration de l'aide financière prévue pour les années ci-haut mentionnées advenant une amélioration des finances publiques qui entraînerait une hausse de l'enveloppe budgétaire attribuée au ministère du Tourisme par le gouvernement.

4.2 Soutien à l'ATR

4.2.1 Le Ministère apportera tout le soutien requis à l'ATR pour lui permettre de respecter ses engagements précisés à l'article 3.

4.2.2 Dans l'éventualité où l'ATR aurait des difficultés à respecter ses engagements précisés à l'article 3, le Ministère conviendra avec l'ATR d'un plan d'action précisant les mesures à prendre.

4.2.3 Le Ministère fournira à l'ATR pour les besoins de son site Internet ou du bureau d'information touristique qu'elle exploite, les fonctionnalités et les contenus de la banque de données sur les produits et services touristiques de soutien à l'information du système de gestion de la destination Bonjour Québec.com pour la saison touristique estivale 2007, et ce, avec les droits d'utilisation afférents et dans le respect de la Loi sur l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels.

5. ÉVALUATION DE L'ENTENTE

5.1 Les parties conviennent de réaliser une évaluation de la présente entente, notamment à l'égard des plans stratégiques et du déploiement régional de la *Politique touristique du Québec*. Cette évaluation sera réalisée en fin d'année 2009.

6. VÉRIFICATION

6.1 L'utilisation de la subvention accordée en vertu de la présente entente est sujette à vérification par le Ministère ou toute personne désignée par lui afin d'assurer une saine gestion des fonds publics. À cette fin, l'ATR autorise cette personne à prendre librement communication de tous les dossiers, documents et registres qu'elle juge utiles à cette vérification.

6.2 Les transactions financières découlant de l'exécution de cette entente de partenariat sont sujettes à la vérification par le Contrôleur des finances qui, à cette fin, a tous les pouvoirs prévus par la Loi sur les commissions d'enquête (L.R.Q.,

Initiales : _____

Initiales : _____

c.C- 37), modifiée par le chapitre 40 des lois de 1999, dont celui de prendre connaissance et de faire un examen de tous les registres et documents qu'il juge utiles à cette vérification.

7. INFORMATION ET COMMUNICATION

7.1 Le Ministère informera l'ATR des dossiers qui la concernent (tourné ministérielle, annonce de projets, consultation régionale, visite de journalistes, etc.). Inversement, l'ATR informera le Ministère des dossiers qui le concernent (projets d'investissements, annonces, activités majeures, etc.).

7.2 Les communications devant être transmises en vertu du présent protocole, pour être valides et lier les parties, doivent être données par écrit et être remises en mains propres, ou transmises par télégramme, télécopieur, télex, messenger ou par poste ordinaire ou poste recommandée à l'adresse de la partie concernée telle qu'indiquée ci-après :

a) Pour le Ministère :
Monsieur Jean-Pierre Bastien
Sous-ministre adjoint au développement
touristique et au partenariat
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

b) Pour l'ATR :

Tout changement d'adresse de l'une des parties doit faire l'objet d'un avis à l'autre partie.

8. CONFIDENTIALITÉ

8.1 Tous les renseignements communiqués par le Ministère à l'ATR en vertu de l'article 7.1 sont confidentiels. Leur divulgation doit être préalablement autorisée par le Ministère.

9. RÉSILIATION

9.1 Le Ministère se réserve le droit de résilier la présente entente pour l'un des motifs suivants :

9.1.1 l'ATR fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu de la présente entente de partenariat;

9.1.2 l'ATR cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, liquidation ou cession de ses biens;

9.1.3 la Ministre ne reconnaît plus l'ATR comme organisme mandataire pour des motifs exceptionnels.

Initiales : _____

Initiales : _____

- 9.2** Pour ce faire, le Ministère adresse un avis écrit de résiliation à l'ATR énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit du premier motif de résiliation prévu à l'article 9.1.1, l'ATR aura vingt (20) jours ouvrables pour remédier au défaut énoncé dans l'avis. À défaut de quoi la présente entente de partenariat sera automatiquement résiliée, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ces vingt (20) jours. S'il s'agit du deuxième motif de résiliation prévu à l'article 9.1.2, la résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de réception de l'avis par l'ATR. S'il s'agit des motifs prévus à l'article 9.1.3, la Ministre détermine les délais qui s'appliquent.

10. DURÉE DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT

La présente entente prend effet le 1^{er} avril 2006 et se terminera le 31 mars 2010. Elle pourra être révisée, selon la nécessité, par un accord entre les parties.

11. ANNEXES

Les annexes à la présente entente de partenariat en font partie intégrante.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ LA PRÉSENTE ENTENTE EN DOUBLE EXEMPLAIRE, AUX DATES ET ENDROITS SUIVANTS :

Date : _____

LA MINISTRE DU TOURISME

Endroit : _____

Françoise Gauthier

Date : _____

ATR

Endroit : _____

par : _____

ANNEXE I Liste des documents à produire

Documents et rapports à transmettre à la Ministre / au Ministère	Année de référence	Articles de Référence
– Résolution	2006	3.11.1 et 4.1.1
– Plan stratégique	2006	3.2 et 3.11.1-2-3
– Rapport prévisionnel des revenus et dépenses	2006-2007 2007-2008 2008-2009 2009-2010	3.11.4 et 4.1.1-4.1.2
– État d'avancement du plan stratégique	2007-2008 2008-2009 2009-2010	3.11.5 et 4.1.2
– États financiers vérifiés et états condensés des revenus et des dépenses	2006 (pour 2005-2006) 2007 (pour 2006-2007) 2008 (pour 2007-2008) 2009 (pour 2008-2009)	4.1.1 3.11.6 et 4.1.2
– Guide touristique régional version papier (au Ministère)	avant le 1 ^{er} mai de chaque année	3.3.1
– Guide touristique régional - version électronique et droit de diffusion (en collaboration avec le Ministère)	avant le 1 ^{er} mai de chaque année	3.3.2

ANNEXE II Guide d'élaboration du plan stratégique**ANNEXE III** Guide de présentation du rapport prévisionnel des revenus et des dépenses**ANNEXE IV** Guide de présentation de l'état d'avancement du plan stratégique**ANNEXE V** Guide de présentation de l'état condensé des revenus et des dépenses et des outils de gestion (charte de comptes standardisée et définitions)**ANNEXE VI** Signature touristique du Québec (réf : 3.10.1)

Question **22**

Sommes allouées en 2005-2006 dans le cadre du programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques et prévisions pour 2006-2007. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires et les montants reçus. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Réponse :

Voir annexe.

**Montant total accordé à l'aide financière
PSDPT - Fêtes et festivals en 2005-2006**

Bénéficiaire (événement)	Montants
	2005-2006
	Versés
Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux	5 000 \$
Carnaval de Québec	300 000 \$
Carnaval Souvenir de Chicoutimi	7 500 \$
Festival Montréal en lumière	250 000 \$
Grand Prix Automobile sur glace du Canada	100 000 \$
Grand Prix Ericsson de ski acrobatique	5 000 \$
Tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec	7 500 \$
Ville de Gatineau (Bal de Neige)	5 000 \$
Festi-Jazz international de Rimouski	50 000 \$
Festival de la santé Oasis et Marathon international de Montréal	30 000 \$
Festival international de films de Montréal (Regroupement)	250 000 \$
Festival international de jardins (Jardins de Métis)	50 000 \$
Festival international des rythmes du monde de Saguenay	80 000 \$
Festival international Nuits d'Afrique (Les Productions Nuits d'Afrique)	25 000 \$
Fêtes de la Nouvelle-France (Les) (Corporation des fêtes historiques de Québec)	125 000 \$
Fondation Les Forges inc. (Festival international de la Poésie)	30 000 \$
Grands feux du Casino du Lac-Leamy (Les)	50 000 \$
Grand Prix de Trois-Rivières (L'Association du sport motorisé de la Mauricie)	300 000 \$
Internationaux de tennis du Canada à Montréal	500 000 \$
Productions l'Entracte Inc. (La Grande Mascarade)	150 000 \$
Rodéo du camion de Notre-Dame-du-Nord	30 000 \$
Tour du Grand Montréal (Épreuves de la Coupe du monde cycliste féminine)	50 000 \$
Traversée internationale du lac Memphrémagog	25 000 \$
Carnaval de Québec	170 000 \$
Coupe du monde de surf des neiges de Québec inc.	25 000 \$
Festival de la chanson et de l'humour le Tremplin de Dégelis	25 000 \$
Festival Montréal en lumière	140 000 \$
Grand Prix automobile sur glace du Canada (Challenge sur glace Continental - Sherbrooke)	60 000 \$
Grand Prix ski-doo de Valcourt	20 000 \$
Tournoi international de hockey pee-wee de Québec	15 000 \$
Carrefour mondial de l'accordéon	30 000 \$
Classique internationale de Blainville	45 000 \$
Commission de la capitale nationale du Québec (Comité organisateur des Jeux mondiaux policiers pompiers 2005)	200 000 \$
Féria du vélo de Montréal (Vélo Québec Événements)	165 000 \$
Festival de montgolfières de Gatineau	125 000 \$
Festival des fromages de Warwick	15 000 \$
Festival d'été de Tremblant	200 000 \$
Festival en chanson de Petite-Vallée (Société de développement culturel de l'Estran)	100 000 \$
Festival international de musiques militaires de Québec	30 000 \$

Bénéficiaire (événement)	Montants
	2005-2006
	Versés
Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias de Montréal	100 000 \$
Festival Western de Saint-Tite	200 000 \$
Francofolies de Montréal	375 000 \$
Grands Feux Loto-Québec	150 000 \$
International de Bromont (La dizaine international Bromont)	50 000 \$
International de l'art vocal de Trois-Rivières (L')	25 000 \$
L'International des feux Loto-Québec (Anciennement Mondial SAQ) Parc Six Flags Montréal	440 000 \$
Productions Scènat (Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue)	20 000 \$
Régates de Valleyfield	125 000 \$
Tour de Beauce Bell (anciennement Grand Prix cycliste de Beauce)	50 000 \$
Divers Cité de Montréal (Célébration de la fierté gaie)	50 000 \$
FestiBlues international de Montréal (2005-2006-2007)	35 000 \$
Festival Black & Blue (Fondation BBCM)	65 000 \$
Festival d'été international de Québec	650 000 \$
Festival des arts de Saint-Sauveur	30 000 \$
Festival d'humour Le Grand Rire de Gatineau-Ottawa	50 000 \$
Festival international de jazz de Montréal	1 000 000 \$
Festival international de Lanaudière	200 000 \$
Festival Juste pour Rire	1 000 000 \$
Grand Rire - Festival d'humour de Québec	185 000 \$
International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu	400 000 \$
Mondial de choral de Laval (Corporation du)	200 000 \$
Mondial des cultures de Drummondville	100 000 \$
Rendez-vous Aventure 2005	25 000 \$
Traversée internationale du lac Saint-Jean (La)	65 000 \$
Vélirium - Coupe du monde de vélo de Montagne (GESTEV)	75 000 \$
Jeux olympiques spéciaux du Québec inc. (Jeux olympiques spéciaux canadiens d'hiver Québec 2008)	25 000 \$
Festival de cinéma des 3 Amériques	20 000 \$

**Montant total accordé à l'aide financière
PSDPT - Petits festivals et événements en 2005-2006**

ÉVÈNEMENT	Saison	Montant accordé
Artsmonie d'automne, des couleurs plein la fête!	É/A	2 000 \$
Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux	H/P	8 700 \$
Aventure gourmande (L') (au Parc de la Chute-Montmorency)	É/A	20 000 \$
Bal de neige (Ville de Gatineau)	H/P	8 700 \$
Cam Drag Matane	É/A	1 500 \$
Championnat gaspésien des camionneurs de Nouvelle (26)	É/A	2 000 \$
Classique PIF Vacances Transat	É/A	15 000 \$
Clé des champs (La)	É/A	5 000 \$
Concours de Châteaux de sable des Îles	É/A	7 130 \$
Festi-Beach de Lac-à-la-Tortue	É/A	5 000 \$
Festival chasse-galerie (Ville de L'Épiphanie)	É/A	2 000 \$
Festival country à Wakefield	É/A	6 000 \$
Festival country de Matane	É/A	1 500 \$
Festival de la Baleine bleue (Corporation tour. des Bergeronnes)	É/A	1 000 \$
Festival de la chanson de Tadoussac	É/A	33 000 \$
Festival de la famille de Lachute	É/A	10 000 \$
Festival de la grosse bûche de Saint-Raymond de Portneuf	É/A	10 000 \$
Festival de la marche (Parc régional des Appalaches)	É/A	1 000 \$
Festival de l'Oie blanche de Montmagny	É/A	2 000 \$
Festival de musique de chambre de Montréal	É/A	25 000 \$
Festival des sports et spectacles de Lévis 2005	É/A	1 500 \$
Festival des traditions du monde	É/A	2 000 \$
Festival d'été Buckingham en fête	É/A	15 000 \$
Festival d'été de Shawinigan	É/A	5 000 \$
Festival d'humour de l'Abitibi-Témiscamingue	É/A	5 000 \$
Festival du bûcheux de Saint-Pamphile	É/A	1 000 \$
Festival du cheval de Princeville	É/A	5 000 \$
Festival forestier de Senneterre	É/A	5 000 \$
Festival international de théâtre de Mont-Laurier (Double Défi)	É/A	45 000 \$
Festival musique du bout du monde de Gaspé	É/A	1 000 \$
Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines	É/A	5 000 \$
Festival troubadours et saltimbanques	É/A	1 000 \$
Festiv'Art de Frelighsburg	É/A	1 000 \$
Fête au village de Wickham	É/A	2 000 \$
Fête Bières et Saveurs de Chambly (Bassin en fête)	É/A	10 000 \$
Fête des chants de marins de Saint-Jean-Port-Joli (COFEC)	É/A	8 000 \$
Golf sur la Banquise (Office du tourisme et des congrès de Rimouski)	H/P	8 700 \$
Grand Boum 60-70 (Productions Caron Danse inc.)	É/A	2 750 \$
Grand Prix Desjardins de Shawinigan	H/P	8 700 \$
Grande Virée artistique de Sherbrooke (La)	É/A	2 000 \$
Grandes fêtes de Sainte-Rose (Les) (Musée des enfants de Laval)	É/A	15 000 \$

**Montant total accordé à l'aide financière
PSDPT - Petits festivals et événements en 2005-2006**

ÉVÉNEMENT	Saison	Montant accordé
Internationale de la sculpture de Saint-Jean-Port-Joli (L') (COFEC)	É/A	5 000 \$
La Flamme Hellénique au Vieux-Port de Montréal (Communauté Hellénique de Mtl)	É/A	10 000 \$
L'Outaouais en fête (Impératif français)	É/A	1 000 \$
Marathon des Deux Rives	É/A	40 000 \$
Marée haute sur la Baie	É/A	7 000 \$
Musiqu'en Nous	É/A	15 000 \$
Orléans, l'Île ouverte	É/A	10 000 \$
Osez 2005 (Productions Caron Danse inc.)	É/A	1 750 \$
Percu-Phonie Festival mondial des percussions	É/A	2 000 \$
Raid Transgaspésien intersport	É/A	2 000 \$
Rencontre des arts	É/A	20 000 \$
Réseau d'accueil et d'information touristique de Manicouagan (ATR)	É/A	10 000 \$
Route des arts	É/A	3 000 \$
Saint-Honoré dans l'vent	É/A	10 000 \$
Symposium aquarelle Lac-Beauport	É/A	1 000 \$
Symposium d'arts visuels Bromont en Art (Société Bromont en Art)	É/A	1 000 \$
Symposium de peinture et de sculpture et les Week-ends de la bohème	É/A	5 000 \$
Symposium des arts de la rue Danville	É/A	7 000 \$
Symposium international d'art contemporain de Baie-Saint-Paul (Centre d'art de Baie-Saint-Paul)	É/A	10 000 \$
Tour de l'Abitibi	É/A	10 000 \$
Ville de Sainte-Catherine	É/A	10 000 \$
Violons d'Automne (Les) (COFEC)	É/A	3 000 \$
Weeks-ends des couleurs de Saint-Donat	É/A	40 000 \$

Question **23**

Montant total accordé au programme de soutien au développement de l'offre touristique en 2005-2006 et prévisions 2006-2007.

Réponse :

Pour l'année 2005-2006, voir réponse #24

Ministère du Tourisme

Renseignements particuliers

Études des crédits 2005-2006

Question 24

Réponse :

Région touristique	Lettre d'annonce	Nom du promoteur / organisme	Description	Investissement total	Subvention accordée
<u>Gaspésie / 02</u>	26-07-2004	Gestionnaires de rivières à saumon du Québec inc.	Réaliser une étude sur les impacts économiques de la pêche sportive du saumon atlantique	65 000 \$	3 450 \$
	31-03-2004	Exploramer / anciennement Centre Explorama inc.	Restructurer, actualiser et améliorer la mission de l'entreprise	300 000 \$	50 000 \$
<u>Québec / 04</u>	02-10-2003	Hôtel de Glace Québec-Canada inc.	Poursuivre les activités de l'Hôtel de Glace (plan de redressement)	1 900 000 \$	25 000 \$
	25-05-2004	Société touristique des Autochtones du Québec	Mise en œuvre du plan d'affaires 2004-2007 et réalisation de projets de développement et de mise en marché de l'offre touristique en milieu autochtone	1 418 360 \$	193 648 \$
	18-08-2004	Association des propriétaires d'autobus du Québec	Réaliser un projet-pilote visant à tester une dizaine de forfaits nouveaux genres auprès de la population québécoise	126 200 \$	15 660 \$
		Musée de la Civilisation	Réaliser une exposition temporaire sur le thème du loisir qui sera présentée à Québec en 2008	200 000 \$	85 000 \$
	04-10-2005	Fédération des Pourvoiries du Québec inc.	Mise en œuvre d'une entente de partenariat	1 060 000 \$	120 000 \$
<u>Chaudières-Appalaches / 06</u>	25-04-2002	Camping La Jolie Rochelle	Améliorer et agrandir le camping	410 340 \$	12 300 \$

Région touristique	Lettre d'annonce	Nom du promoteur / organisme	Description	Investissement total	Subvention accordée
	18-12-2003	Croisières Lachance	Achat et rénovation d'un bateau de croisière pouvant transporter dans l'Archipel et l'Isle-aux-Grues, près de 150 passagers par traversée, deux fois par jour, durant la haute saison	1 250 000 \$	50 000 \$
Mauricie / 07	22-06-2000	Concept Éco Plein Air Le Baluchon inc.	Construire une auberge, agrandir les bâtiments existants et implanter des jardins thématiques	5 025 369 \$	61 542 \$
	10-03-2003	Auberge Simdar Lac-à-l'Eau-Claire	Construire un centre multiservices et améliorer la pourvoirie	4 388 306 \$	105 319 \$
	04-05-2001	Comité touristique de Saint-Alexis-des-Monts	Réfection et aménagement de la terrasse Exina	249 259 \$	18 625 \$
	25-07-2001	Domaine du Lac Jackson	Construire 4 unités d'hébergement de style condo.	1 165 555 \$	11 387 \$
	09-12-2004	Cité de l'Énergie	Mettre en œuvre la phase 2 de l'ancien complexe aluminerie Alcan, soit la réhabilitation de certains bâtiments du complexe aux fins d'expansion du centre d'expositions	4 500 000 \$	60 000 \$
Montérégie / 09	09-02-2005	Association des terrains de golf publics du Québec	Réaliser une étude sur l'industrie du golf au Québec	125 000 \$	68 750 \$
	12-10-2004	Camping Québec	Procéder à la mise à jour du cahier II : analyse de l'offre et la demande du portrait économique de l'industrie du camping au Québec	82 000 \$	40 000 \$
	11-08-2004	Archéo-Québec	Mise en œuvre du plan d'action 2004-2007 prévoyant le développement et la commercialisation de produits touristiques culturels reliés à l'archéologie	585 000 \$	40 000 \$
Lanaudière / 10	24-05-2000	Pourvoirie et Centre de Plein Air Trudeau inc.	Moderniser et transformer la pourvoirie Bazinet, acquise par Centre de Plein Air Trudeau	2 800 000 \$	36 467 \$

Région touristique	Lettre d'annonce	Nom du promoteur / organisme	Description	Investissement total	Subvention accordée
	28-07-2005	SN Tourisme Culturel	Mise en œuvre du plan de développement 2005-2007	239 000 \$	80 250 \$
Montréal / 12	22-09-2004	Tourisme Montréal	Réaliser une étude de développement qui portera sur la mesure et l'évaluation de l'expérience touristique, ce qui permettra de mieux comprendre l'expérience vécue par les touristes durant leur séjour	75 000 \$	12 500 \$
	17-10-2002	Édifice Le Coin inc.	Implanter l'Hôtel Place d'Armes Suites dans le Vieux-Montréal	5 190 000 \$	174 000 \$
	19-11-2004	Société des attractions touristiques du Québec	Réalisation des orientations stratégiques 2005-2008 de la Société et des Festivals et Événements Québec	280 000 \$	30 000 \$
	23-07-2004	Association des croisières du Saint-Laurent	Mise en œuvre du plan d'action 2004-2006 de cette association	643 000 \$	66 666 \$
	23-06-2005	Fédération des Agricotours	Soutenir cet organisme dans ses activités de développement, de contrôle de la qualité, de relations publiques et de promotion.	53 000 \$	26 500 \$
	31-01-2005	Fédération québécoise du canot et du kayak	Compléter les travaux amorcés en 2003-2004, relativement au développement du Sentier maritime du Saint-Laurent, phase 2.	85 000 \$	12 500 \$
	21-03-2005	Fédération des clubs de motoneigistes du Québec inc.	Réaliser des activités visant la commercialisation du produit motoneige auprès des clientèles touristiques hors Québec	455 000 \$	82 500 \$

Région touristique	Lettre d'annonce	Nom du promoteur / organisme	Description	Investissement total	Subvention accordée
	31-01-2005	Association des relais santé du Québec inc.	Sensibiliser et informer la clientèle intra-Québec quant aux bienfaits et aux limites de soins pratiqués dans les établissements de santé.	65 000 \$	20 000 \$
	09-02-2005	Société des musées québécois	Mise en œuvre du plan d'action 2004-2007 prévoyant le développement et la commercialisation des produits touristiques culturels reliés aux musées	885 000 \$	65 000 \$
<u>Outaouais / 13</u>	18-12-2003	Auberge et Spa Le Nordik inc.	Implanter un centre de détente axé sur divers bains inspirés des techniques de relaxation des pays nordiques	3 385 000 \$	58 475 \$
<u>Abitibi-Témiscamingue / 14</u>	17-03-2004	Corporation de développement de l'écotourisme et tourisme d'aventure	Réaliser les activités de développement et de mise en marché d'une offre touristique de qualité dans le domaine de l'écotourisme et du tourisme d'aventure	270 000 \$	52 500 \$
<u>Manicouagan / 16</u>		Conférence régionale des Élus-Côte-Nord	Procéder aux réparations des sentiers TQ3 et TQ93 sur la côte-Nord, détériorés par les pluies du 31 août 2005		50 000 \$
<u>Laval / 19</u>	19-07-2004	Association des professionnels d'aventure et d'écotourisme du Québec	Mise en œuvre du plan d'action triennal 2004-2007 d'aventure écotourisme Québec.	1 419 586 \$	150 000 \$

Question **25**

Copie des études, scénarios et/ou analyses concernant la régionalisation, la décentralisation et la déconcentration des effectifs et programmes de Tourisme Québec réalisés par le Ministère.

Réponse :

Partenariat avec les régions : renégociation des ententes avec les ATR.

Voici la liste des ATR membres :

Abitibi-Témiscamingue
Lanaudière
Centre-du-Québec
Bas-Saint-Laurent
Mauricie
Chaudière-Appalaches
Gaspésie
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Charlevoix
Cantons-de-l'Est
Outaouais
Laval
Québec
Montréal
Montérégie
Laurentides

Question **26**

Concernant les ententes spécifiques dans les régions ressources, indiquer les sommes engagées en 2005-2006. Ventiler les montants par région. Prévion pour 2006-2007.

Réponse :

**Programme Régions Ressources et Régions Centrales
Versements 2005-2006**

Régions-ressources

Région touristique	Versements 2005-2006
Abitibi-Témiscamingue	616 362 \$
Bas Saint-Laurent	240 540 \$
Îles-de-la-Madeleine	374 539 \$
Côte-Nord	324 764 \$
Mauricie	225 720 \$
Baie-James	179 208 \$
Nunavik	121 628 \$
Cris	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	313 829 \$
Gaspésie	189 891 \$

Régions-centrales

Région touristique	Versements 2005-2006
Charlevoix	97 500 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Cantons-de-l'Est	110 700 \$

Question **27**

Bilan des ententes spécifiques en tourisme. Préciser le nombre d'entreprises aidées, investissement gouvernemental, investissement total, etc.

Réponse :

Programme Régions Ressources

Entreprises aidées : 325

Investissement total : 112 602 379,00 \$

Investissement Gouvernemental prévu : 24 200 000,00 \$

Montants versés de 2002 à 2005 : 20 478 415,00 \$

Programme Régions Centrales

Entreprises aidées : 37

Investissement total : 10 465 743 \$

Investissement gouvernemental prévu : 1 950 000 \$

Montants versés de 2002 à 2005 : 1 185 276 \$

Question **28**

Copie de toutes études d'impacts effectuées par le ministère ou par toute firme indépendante mandatée par le ministère concernant le Jardin zoologique du Québec et le Parc Aquarium au cours des trois dernières années. Coûts de ces études et copie des contrats octroyés à cette fin.

Réponse :

Aucune étude effectuée.

Question **29**

Liste des manifestations touristiques qui ont reçu une aide financière du ministère en 2005-2006. Indiquer le montant de la subvention et le programme.

Réponse :

Vous référer à la question 22, car les manifestations touristiques sont synonymes de festivals et événements.

Question **30**

Sommes engagées en 2005-2006 pour le programme d'aide financière aux activités touristiques structurantes en région et prévisions pour 2006-2007. Inclure les critères et normes du programme.

Réponse :

En 2005-2006, aucune somme engagée.

Question **31**

État de situation de la stratégie marketing du Québec sur le plan international. Sommes engagées en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

Réponse :

En mai 2005 lors des premières Assises de l'industrie touristique, le Gouvernement du Québec rendait publique la nouvelle politique touristique du Québec. Intitulée *Vers un tourisme durable... Un nouveau partenariat industrie-gouvernement*, cette politique propose une nouvelle approche marketing pour solliciter les clientèles touristiques internationales s'appuyant sur une nouvelle stratégie de marque « Québec, fournisseur d'émotions depuis 1534 » et une promotion internationale organisée autour de quatre grands regroupements d'expériences (*Le Québec des grandes villes*, *Le Québec de la villégiature*, *Le Québec du Saint-Laurent* et *Le Québec de la grande nature*). Le tout résultant en une approche intégrée entre stratégie de marque, regroupements d'expériences et produits porteurs.

EXERCICE 2005-2006 :

En 2005-2006, le ministère du Tourisme a investi 16,995 M\$, excluant les revenus des partenaires, dans la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie de marketing.

A) Développement de l'image de marque et mise en œuvre de la nouvelle stratégie de marketing : (Investissement : 3 100 472 \$)

Ce budget a servi à développer les outils de communication de l'image de marque et des quatre regroupements d'expériences touristiques suivants :

- Pour les médias électroniques :
 - Messages téléés (30 et 45 secondes) de l'image de marque et de chacun des quatre regroupements d'expériences ;
- Pour les médias écrits :
 - Brochures promotionnelles (Budget : inclus dans le budget des messages téléés) :
 - Été 2005 : une brochure générique de positionnement des quatre expériences et une brochure pour chacun des regroupements d'expériences (4) (en français et en anglais) ;
 - Hiver 2005-2006 : pour les marchés nord-américains anglophones une brochure avec forfaits des partenaires pour *Le Québec des grandes villes* ; une brochure de positionnement pour l'hiver (Expérience : *Le Québec de la villégiature*) et une brochure avec forfaits des partenaires pour cette expérience ; une autre avec forfaits des partenaires pour le produit motoneige, et une brochure de positionnement pour le produit motoneige à l'intention des marchés francophones hors Québec (le produit motoneige se retrouve dans les expériences Saint-Laurent, Villégiature et Grande nature).

B) Campagnes promotionnelles au Québec, sur Internet, et publicité en territoire : (Investissement : 7 987 355 \$)

Il a aussi servi à promouvoir l'image de marque et les quatre regroupements d'expériences en réalisant des campagnes promotionnelles, et Internet et de la publicité en territoire sur les marchés suivants

- Refonte du site *BonjourQuébec.com* visant à personnaliser les contenus promotionnels selon les différents marchés porteurs tout en intégrant la nouvelle image de marque et les quatre regroupements d'expériences ;
- Amérique du Nord (États-Unis, Mexique et autres provinces canadiennes) :
 - États-Unis :
 - Été 2005 : Affichage publicitaire, campagne radio, encartage dans les quotidiens et magazines spécialisés et annonces coopératives dans les quotidiens ;
 - Hiver 2005-06 : Affichage publicitaire, et encartage ;
 - Autres provinces canadiennes (Ontario) :
 - Été 2005 : Encartage et annonces coopératives ;
 - Hiver 2005-06 : Encartage et campagne cinéma ;
 - Mexique : Publicité en territoire .
- Europe :
 - France :
 - Été 2005 : Placements médias dans la presse – magazine ;
 - Hiver 2005-06 : Placements médias dans la presse – magazine ;

Question **31**

État de situation de la stratégie marketing du Québec sur le plan international. Sommes engagées en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

Réponse :

- Autres pays d'Europe (Allemagne, Italie et Royaume-Uni) : Publicité en territoire.
 - Asie (Japon, Sud-est asiatique) : Publicité en territoire.
- C) Activités de commercialisation et de relations de presse via le réseau international de représentation et les conseillers non résidents : (Investissement : 5 907 340 \$)

Le ministère compte sur sept bureaux de représentation internationale dans les pays et villes suivants : États-Unis (New York et Chicago), Canada hors Québec (Toronto), Allemagne (Vlotho), France (Paris), Royaume-Uni (Londres) et Japon (Tokyo). De plus, des conseillers non résidents basés à Montréal desservent les territoires de la Nouvelle-Angleterre aux États-Unis, du Mexique, de l'Italie et de l'Espagne, et du Sud-est asiatique. Cette force de vente a aussi pour tâche de promouvoir la nouvelle image de marque ainsi que les quatre regroupements d'expériences.

En 2005-2006 le budget de représentation internationale a été de 3,096 M\$ tandis que celui pour la réalisation d'activités de commercialisation fût de 2,046 M\$ (375 activités) et celui pour les relations de presse a été de 0,765 M \$ pour 400 activités auprès des représentants des médias.

Question **32**

Fournir les explications concernant le budget de dépenses du ministère qui était de 138 315 \$, les dépenses probables qui s'élèvent à 158 612 \$ et le manque à gagner de 19 343 \$ pour 2006-2007 (livre des crédits, volume III, p. 187).

Réponse :

À la page 187 du Plan annuel de gestion des dépenses 2006-2007, on y retrouve effectivement pour le programme de promotion et de développement du tourisme une variation budgétaire à la baisse du budget de dépenses 2006-2007, par rapport aux dépenses probables de 2005-2006 de 19 343,4k \$.

Cette variation budgétaire n'est pas une diminution des dépenses en 2006-2007. Elle s'explique par le fait que le budget de dépenses 2006-2007 n'inclut pas les sommes transférées en cours d'année dans le Fonds de partenariat touristique.

Question **33**

Sommes engagées et ventilées en 2005-2006 pour le site BonjourQuébec.com et prévision pour 2006-2007.

Réponse :

Pour 2005-2006

Sommes engagées : 1 242 178\$

Ventilation :

Indexation et référencement et mots clés :	65 237\$
Partenariat de contenu (sympatico, canoë)	196 333\$
Campagne Intra-Québec	71 661\$
Campagne US – été	208 704\$
Campagne Ontario – été	54 836\$
Campagne US – hiver	120 661\$
Campagne Ontario – hiver	10 904\$
Partenariat Canadien de Mtl (Centre Bell)	453 000\$
Dossiers divers	60 842\$

Question **34**

État d'avancement de la politique de développement et de promotion de l'industrie touristique. Sommes engagées en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

Réponse :

Le Ministère n'a qu'une seule politique, soit « La politique touristique du Québec – Vers un tourisme durable ». Vous référez à la question numéro 10.

Question **35**

Concernant la politique des lieux d'accueil et de renseignements touristiques, indiquer les sommes engagées et ventilées en 2005-2006 et les prévisions en 2006-2007. Indiquer les lieux d'accueil qui ont été fermés en 2005-2006 et ceux qui sont en évaluation.

Réponse :

Sommes engagées en 2005-2006 :

Déploiement de BQC dans les bureaux de renseignements touristiques	324 000 \$
Accessibilité des bureaux de renseignements touristiques aux personnes à mobilité restreinte	65 725 \$
Événements Les Journées annuelles de l'accueil touristique	41 107 \$

Voir la liste des lieux fermés ou suspendus sur la page suivante. La décision de fermer ces bureaux n'appartient pas au gouvernement du Québec, puisqu'ils ne sont pas sous sa juridiction.

LIEUX D'ACCUEIL FERMÉS ET SUSPENDUS 2005-2006

Région touristique	ATR	Statut	Nom du lieu d'accueil	Ville
GASPÉSIE	02	Fermé	Relais d'information touristique de Grosses-Roches	Grosses-Roches
	02	Suspendu	Relais d'information touristique de Rivière-au-Renard	Rivière-au-Renard
LANAUDIÈRE	10	Fermé	Bureau d'accueil touristique du Parc régional des Sept-Chutes	Saint-Zénon
LAURENTIDES	11	Fermé	Relais d'information touristique de Station Mont-Tremblant	Mont-Tremblant
	11	Fermé	Bureau d'accueil touristique de Ville de Sainte-Marguerite-Estérel	Sainte-Marguerite-Estérel
MONTREAL	11	Fermé	Bureau d'accueil touristique du Lac-du-Cerf	Lac-du-Cerf
	12	Fermé	Bureau d'accueil touristique Écluse 3-Saint-Gabriel	Montréal
	12	Fermé	Bureau d'accueil touristique Écluse 4-Côte Saint-Paul	Montréal
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	15	Fermé	Relais d'information touristique de Rivière-Éternité	Rivière Éternité
BAIE-JAMES	18	Fermé	Bureau d'accueil touristique de Chapais	Chapais

Ces bureaux ne sont pas la propriété du gouvernement.

Question **36**

Actions posées ou sommes engagées en 2005-2006 visant une plus grande décentralisation vers les régions du Québec.

Réponse :

Le ministère du Tourisme participe à la décentralisation vers les régions par l'entremise du partenariat avec les ATR.

Question **37**

Fournir les explications concernant l'utilisation faite du 5 M\$ d'argent neuf annoncé lors du discours sur le budget de mars 2005.

Réponse :

Dans le discours sur le budget 2005-2006, des crédits supplémentaires non récurrents de 5 M\$ étaient prévus pour : « (...) des activités touristiques structurantes en région ». Le Ministère en a fait l'annonce à la fin de l'exercice financier.

Ces sommes sont disponibles au Fonds de partenariat touristique en 2006-2007 pour les mêmes fins et un appel de candidatures a récemment été lancé.

Les projets seront examinés à la lumière des normes du Programme de soutien et développement de produits touristiques.

Question **38**

État d'avancement du comité sur l'avenir du stade olympique mis en place par l'ancienne ministre du Tourisme. Fournir une copie du rapport attendu depuis le printemps 2005. Préciser le nombre de rencontres tenues, la date, la liste des personnes présentes, les ordres du jour et procès verbaux.

Réponse :

La dernière rencontre du groupe de travail interministériel, sous l'égide du MDEIE (ex MDERR), s'est tenue en février 2004 et il n'y a pas eu de rapport final.

Question **39**

État de situation concernant les Centres de foires au Québec. Sommes engagées (et ventilées) versées en 2005-2006 pour les centres de foires et prévisions pour 2006-2007. Fournir la liste des projets en analyse, une brève description du projet, le montant demandée.

Réponse :

Aucune somme engagée et/ou versée en 2005-2006 et il n'y a pas eu de dépôt de projets par des promoteurs en 2005-2006 concernant des centres de foires.

Question **40**

Copie de rapport, état de situation et/ou analyse concernant l'implantation d'un Centre de foires à Montréal.

Réponse :

Le ministère du Tourisme n'a produit aucun rapport, état de situation et/ou analyse concernant l'implantation d'un Centre de foires à Montréal mais dispose d'études externes.

MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question

41

Sommes engagées en 2004-2005 dans le processus de remplacement du toit du Stade olympique. Ventiler les montants. Prévisions pour 2005-2006. (*)

Réponse : (*) L'exercice financier de la Régie des installations olympiques est du 1^{er} novembre au 31 octobre.

Fournisseur	Description	2004-2005
Dépenses administratives diverses	Frais de représentation	504
	Traitement numérisation de documents	1 568
	Numérisation de documents	1 172
	Matériaux autres: banque de données de neige, cassette audio	633
	MP Photo reproduction - plan et devis, photocopies, reliures, cahiers	3 227
Groupe de consultation interprofessionnelle Inc. (GCI)	Services professionnels requis pour la gestion du projet de remplacement de la toiture du Stade	804 405
Tardif, Murray & Associés	Services professionnels juridiques - Projet de loi	16 143
	Assistance pour la rédaction des clauses de l'appel de candidatures	
Heenan Blaikie	Services professionnels juridiques relatifs à la toiture en mode concession:	
	- Vérification du processus	2 397
	- Demande d'accès à l'information	3 883
	- Projet de Loi	3 076
Isyumov, N.	Aide technique pour le dossier "charges de neige"	3 750
Stéphanne, Hubert	Vérification et surveillance du déroulement du processus de sélection du partenaire de la Régie au remplacement de la toiture	5 000
Divers - Autres contrats	Services de traduction	225

Note concernant les prévisions pour l'exercice 2005-2006 de la Régie

Le budget 2005-2006 du projet « Toit-mode concession » s'établit à 1 440 565 \$. De ce montant, 1 052 565 \$ concerne les honoraires de la gestion du projet du Groupe de consultation interprofessionnelle Inc. (GCI).

**MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES**

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question **42**

Copie des appels d'offres, appels de candidature faites par la RIO en 2004-2005.

Réponse : Appels d'offres publics et par le biais du fichier des fournisseurs.

L'exercice financier de la Régie des installations olympiques est du 1^{er} novembre au 31 octobre.

Appel d'offres	Date publication	Mandat	Type	Appel
Q501277	2004-11-08	Fourniture et livraison de pièces mécaniques de marque Victaulic	A	P
Q501616	2004-11-17	Services professionnels en structure du bâtiment pour réfection des stat. Pie IX	SP	F
Q501686	2004-11-11	Fourniture de chaussures de sécurité pour le personnel du Parc olympique	A	P
Q501631	2004-11-11	Fourniture et livraison de vêtements de travail	A	P
Q501915	2004-11-19	Services professionnels relatifs au remplacement des systèmes d'alarme incendie	SP	F
Q501965	2004-12-02	Service d'entretien ménager au Parc olympique (événements et autres)	SA	P
Q501969	2004-12-13	Logiciel de gestion de Centre sportif et de contrôle d'accès	A	P
Q502170	2005-01-11	Deuxième appel de candidatures pour le remplacement du toit du Stade olympique	C	P
Q501949	2005-01-12	Fourniture et livraison, sur demande, de béton sur le site du Parc olympique	A	P
Q502053	2005-01-17	Services prof. réalisation du contrôle qualitatif de la réfection du Stationnement Pie IX	SP	P
Q502101	2005-01-19	Réfection de la protection de trois réservoirs du réseau de vapeur au PO	C	P
Q502228	2005-01-28	Agence de publicité pour création et réalisation des campagnes de publicité/promotion	SP	P
Q502212	2005-02-11	Services concernant le contrôle de foule lors de concerts rock ou tous autres événements similaires	SA	P
Q502134	2005-02-15	Services professionnels pour la modernisation du système de contrôle Métasys	SP	F
Q502210	2005-02-23	Services prof. pour la remise à neuf des systèmes de ventilation corridor technique	SP	F
Q502161	2005-02-25	Injection de conduites électriques et bétonnage de cinq hublots aux Piscines	C	P
Q502306	2005-02-25	Fourniture et livraison de trois voiturettes électriques au Parc olympique	A	P
Q502260	2005-03-08	Services prof. pour la remise à neuf des chaudières de la Centrale thermique	C	P
Q502286	2005-03-15	Services prof. d'inspection d'interventions sur réseaux de protection incendie	SP	F
Q502220	2005-03-17	Services prof. architecture pour travaux liés à l'imperméabilisation de structures de béton	SP	F
Q502279	2005-03-18	Services prof. structure pour travaux liés à l'imperméabilisation de structures de béton	SP	F
Q502427	2005-04-06	Rotor de remplacement pour moteur de refroidisseur York	A	P
Q501981	2005-04-27	Remise à neuf des systèmes de protection incendie des stationnements Pie IX/Viau	C	P
Q502553	2005-05-31	Travaux relatifs à la phase I de la réfection des stationnements Pie IX du PO	C	P
Q502626	2005-06-02	Modernisation et mise à niveau de l'ascenseur SA-10 du Parc olympique	C	P

**MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES**

Étude des crédits 2005-2006

Question 42

Copie des appels d'offres, appels de candidature faites par la RIO en 2004-2005.

Réponse :

Appel d'offres	Date publication	Mandat	Type	Appel
Q502575	2005-06-07	Services prof. ingénierie relative aux travaux correctifs au réseau électrique secondaire	SP	F
Q502424	2005-06-08	Travaux relatifs à la refexion de l'ignifugation sur les suspentes d'acier	C	P
ASS-2005	2005-08-05	Régime d'assurance collective des employés de la RIO	SA	P
Q502833	2005-08-10	Services de réparation de moteurs électriques	SA	P
Q502910	2005-08-15	Fourniture et livraison de 700 mètres de câble électrique Teck	X	
Q502828	2005-08-17	Travaux relatifs au démantèlement et à la disposition de 16 transformateurs aux BPC	C	P
Q502912	2005-08-19	Fourniture et livraison de deux pompes à débit variable	X	
Q502773	2005-08-31	Travaux relatifs à la réfection de la rampe 4 reliant le niveau 100 à la dalle promenade	C	P
Q503034	2005-09-27	Services bancaires	SA	P
Q503032	2005-10-07	Fourniture et livraison de 650 mètres de câble électrique Teck	A	P
Q502958	2005-10-13	Fourniture et installation de pompes à débit variable et de ses composantes	C	P
Q502927	2005-08-17	Fourniture et livraison d'une piscine de compétition de nage synchronisée (Avis d'intention)	A	P
VS-05-002	2005-02-07	Vente d'équipements d'entretien ménager		P

Légende

X : Projet annulé

P : Appel d'offres public

F : Fichier des fournisseurs du gouvernement du Québec

MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question **43**

Copie de la correspondance échangée entre la RIO et les firmes ayant démontré leur intérêt pour le nouveau toit au cours de 2004 - 2005.

Réponse :

La Régie s'est engagée à conserver la confidentialité de certaines informations fournies par les candidats au projet d'une nouvelle toiture pour le stade olympique. La communication de toute correspondance entre les parties pourrait nuire par conséquent à la poursuite de ce projet. Une recommandation sera soumise aux autorités compétentes dès que le processus en cours aura été complété.

MINISTÈRE DU TOURISME
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question **44**

Fournir les derniers états financiers disponibles de la RIO.

Réponse :

Le rapport annuel sera déposé à l'Assemblée nationale incessamment.

Question **45**

État de situation, rapport ou analyse produit par la RIO concernant l'avenir du Stade Olympique.

Réponse :

SUJET:	Processus d'appel d'offres visant au remplacement de la toiture du Stade olympique
---------------	---

DESCRIPTION :

- Projet qui fait suite à la déchirure de l'un des panneaux de toile de Birdair en janvier 1999.
- Devant l'impossibilité de réparer la toiture de Birdair et la nécessité de procéder à son remplacement, la RIO privilégie la réalisation de ce nouveau toit en mode « concession » (entreprise responsable de la fabrication, conception, réalisation et entretien de la toiture pendant une période pouvant aller jusqu'à un maximum de 30 ans en contrepartie d'une redevance annuelle versée par la RIO).
- L'accord de principe au remplacement du toit du Stade olympique selon un mode « concession » a été donnée par le gouvernement en juin 2005.
- L'article 13, paragraphe 2 du Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de construction et de services des ministères et organismes publics, prévoit que le SCT doit autoriser l'émission d'un appel d'offres pour l'adjudication d'un contrat de construction.
- La démarche et les critères d'analyse ont fait l'objet d'une présentation et d'un accord avec le SCT et l'Agence des partenariats public-privé.
- Le SCT a autorisé un budget de 3,4 M\$ pour le processus de sélection, coût devant être capitalisé au coût de remplacement de la toiture à terme.

INFORMATION :

- Conformément aux autorisations précédentes du SCT, la RIO a procédé à un appel de préqualification et la candidature de deux firmes a été retenue, soit SNC-Lavalin inc. et Janin Atlas inc.;
- Selon la démarche d'appel d'offres, le processus comporte deux étapes, soit le dépôt des avant-projets et, par la suite, le dépôt des soumissions formelles qui feront l'objet d'une évaluation;
- Ce processus itératif permet la critique des avant-projets par des experts externes et la bonification du guide technique d'appel d'offres;
- En raison des particularités techniques liées au projet, le dépôt des avant-projets initialement prévu en novembre 2005 a été reporté au 15 mars 2006, situation qui, pour l'instant, n'a pas d'incidence sur la date de livraison du nouveau toit prévue en décembre 2007;
- Le 13 janvier 2006, Janin Atlas nous a confirmé qu'il se retirait du processus d'appel d'offres. Par conséquent, SNC Lavalin demeure le seul candidat potentiel pour le projet.
- La date de dépôt des soumissions formelles est repoussée en août 2006 duquel dépôt suivra une recommandation au gouvernement d'ici la fin de l'année 2006.
- Toute la démarche en cours est réalisée sous la surveillance d'un vérificateur de processus.

Question **45**

État de situation, rapport ou analyse produit par la RIO concernant l'avenir du Stade Olympique.

Réponse :

SUJET:	Consolidation du centre de foires et d'expositions au Stade olympique
---------------	--

DESCRIPTION:

Durant près de 20 ans, la Régie des installations olympiques a accueilli d'importants salons et expositions et répondait pertinemment aux besoins de l'industrie. Ces événements se succédaient laissant à peine le temps nécessaire pour exécuter les montages et les démontages.

Limités par le calendrier des matchs des Expos imposé par la Ligue nationale de baseball, les promoteurs étaient contraints de tenir leur événement entre les mois de novembre et mars. Ces événements d'envergure ont rapporté, sans contredit, au gouvernement des bénéfices financiers, sociaux et touristiques et ce, malgré les restrictions du calendrier des Expos. En 1998, les revenus bruts provenant des salons et expositions ont rapporté à la RIO un bénéfice net de 3,6 M\$.

En janvier 1999, une partie de la toiture du Stade a déchiré sous le poids de la neige et de l'eau. Cet incident a déclenché le débat sur la nécessité de doter Montréal d'un centre d'expositions et a entraîné des pertes de revenus à la Régie en raison de l'impossibilité de tenir des activités sur l'aire de jeu entre les mois de décembre et mars. Malgré cette infortune, la RIO réussit tout de même à accueillir de nombreux salons qui ont rapporté 1,1 M\$ de revenus nets.

Suite au départ des Expos en décembre 2004, la Régie peut maintenant augmenter le volume de ses activités et ainsi accroître ses revenus. Pour l'année 2005, les résultats financiers des salons et événements ont augmenté. En 2003-2004 les salons ont généré des revenus de l'ordre de 1,1 M\$ et les autres événements 1,4 M\$ excluant le baseball (0,2 M\$). Les prévisions pour l'année financière 2004-2005 indiquent que les salons auront rapporté 1,0 M\$ et les autres événements 1,9 M\$.

D'évidence, la Régie doit prendre sa part de marché dans le créneau des foires et expositions. Cette orientation s'inscrit tout naturellement dans une continuité historique puisque les installations du Parc olympique ont reçu un peu plus de 230 salons et expositions d'envergure depuis 1977. Ces succès s'expliquent, entre autres, par les infrastructures existantes (stationnement de 5000 espaces, deux stations de métro, aire d'accueil et espaces d'expositions sans colonnes) qu'offrent le Parc olympique pour la tenue de salons et expositions.

MINISTÈRE DU TOURISME
Régie des installations olympiques

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2006-2007

Question **46**

Copie de la correspondance échangée entre Tourisme Québec et le RIO concernant l'avenir du Stade Olympique.

Réponse :

Aucune correspondance.